LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 56—No 30 | ST-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 13 NOVEMBRE 1968 | PRIX 10c

Pour M. Weir

Les Franco-Manitobains sont au fond du sac!

— M. Maurice Gauthier

"Il semble bien que M. Weir nous met tous dans le même sac, avec les Indiens, les Ukrainiens, les Icelandais, et le reste, et que nous, les Franco-Manitobains, nous nous trouvons au fond du sac!"

Voilà en quels termes M. Maurice Gauthier, président de l'ACFM, a résumé ses impressions, au cours d'une interview qu'il nous a accordée par téléphone, à la suite de sa rencontre hier avec le premier ministre du Manitoba, M. Walter Weir.

M. Gauthier dirigeait une délégation franco-manitobaine composée de MM. Rhéal Teffaine, vice-président de l'ACFM, Etienne Gaboury et Antoine Gaborieau, de la Commission du Rallye, Paul Marion et Charles-Etienne Huot, de la Commission scolaire de Saint-Boniface.

La délégation franco-manitobaine a demandé entre autres à M. Weir s'il adoptait la même interprétation de l'unité nationale que celle mise en avant récemment par le gouvernement fédéral dans sa législation sur le bilinguisme et le biculturalisme.

L'attitude de M. Weir fut assez décevante, d'affirmer M. Gauthier. En ce qui concerne le bilinguisme, M. Weir a dit que la province faisait tout ce qu'elle pouvait, qu'elle voyait à placer des fonctionnaires bilingues là où la population est bilingue.

Quant au domaine culturel, M. Weir s'est plutôt prononcé pour le multiculturalisme. Il a fait remarquer en outre que, selon lui, il était plus urgent de s'occuper de "péréquation économique" que de péréquation culturelle.

La délégation franco-manitobaine a voulu aborder les problèmes et les complications que comporte le Bill 59 pour l'enseignement en français dans la province, mais le premier ministre a refusé de s'attarder sur cette question. Il a demandé qu'elle soit référée au ministre de l'Education.

Les Franco-Manitobains n'eurent guère plus de succès avec leur suggestion d'inclure à titre d'observateurs un ou deux représentants officiels de la population franco-manitobaine dans la délégation que le gouvernement du Manitoba enverra à la conférence fédérale-provinciale de décembre prochain. M. Weir a répondu qu'il ne pouvait tout de même pas inviter tout le monde, que le nombre de la délégation était limité.

Enfin, M. Gauthier invita M. Weir au congrès de décembre. Là-dessus, le premier ministre manitobain fut aussi évasif, alléguant que cela aurait lieu à la veille de la conférence fédérale-provinciale.

Les représentants franco-manitobains lui ayant exprimé l'espoir de le rencontrer à nouveau dans un avenir pas trop éloigné, M. Weir répondit que cela pourrait se faire dans le mesure où le temps le lui permettrait. Et il a ajouté qu'il avait un million de Manitobains dont il devait s'occuper et que s'il devait accorder une heure à chacun d'eux, il n'aurait plus le temps de ne rien faire!

"En somme, de conclure M. Gauthier, très peu de positif. Le seul espoir que nous avons c'est qu'on n'a pas fait claquer la porte derrière notre dos!"



Environ 250 membres des Chevaliers de Colomb et de la haute Franc-maçonnerie portant médailles et insignes se réunissaient dimanche dernier, 10 novembre, en l'église St-Ignace de Winnipeg pour assister ensemble à un service oecuménique à la mémoire des militaires morts au champ d'honneur. On croit que c'est la première fois que des membres de ces deux groupes ont assisté à la messe ensemble. Le R. P. G. McGinnis, S.J., curé de la paroisse, était le célébrant et le Révérend Earle Gordon, pasteur de l'église unie St. Andrews de River Heights, fit le sermon. Le Père McGinnis expliqua la signification des vêtements sacerdotaux et des cérémonies de la messe. Au cours de son sermon, le Révérend Gordon admit qu'il faudrait beaucoup de temps avant qu'on puisse dire de tous les chrétiens: "Voyez comme ils s'aiment"; mais il ajouta qu'en attendant ils pourraient au moins s'unir immédiatement pour accomplir les oeuvres de charité qui s'imposent dans le logement et auprès des pauvres et miséreux.

(Cliché Winnipeg Tribune)

Le blé canadien trop bon et trop cher

Grave problème pour les producteurs de céréales

Les marchés du blé ont changé et les producteurs de céréales des Prairies sont devant le pire dilemme depuis près de 40 ans, rapportait la semaine dernière la Presse Canadienne. Le marché d'exportation était l'épine dorsale de leur commerce et voici que le monde peut se passer des boisseaux de blé des Prairies.

Les questions cruciales que ce problème pose sont étudiées avec l'aide du gouvernement fédéral, grâce à l'établissement d'un Conseil national des céréales.

Mais le fond du problème demeurera la vente, et la part canadienne du marché mondial est passée de 25 à 20 pour cent au cours de l'an dernier. Les ventes au Japon, à l'URSS et à la Chine ont sensiblement diminué, laissant dans les silos 656 millions de boisseaux, soit tout ce qu'il faut pour fournir le marché domestique durant 4½ ans.

Les exportations de blé et de farine ont été les plus faibles depuis la récolte 1959-60, soit 336 millions de boisseaux pour l'année terminée le 31 juillet, au regard de 515 millions de boisseaux l'année précédente.

Les producteurs attribuent dans une bonne mesure cette diminution des ventes à l'entente internationale sur le blé, à la haute qualité et au prix élevé du blé canadien et aux surplus mondiaux.

Les surplus

La récolte mondiale de cette année est la troisième de suite à dépasser les 10 milliards de boisseaux, dont seulement quelque deux milliards sont mis sur les marchés mondiaux chaque

(Suite à la douzième page)

On n'entrevoit pas une fin rapide de la guerre au Nigeria

OTTAWA — La guerre au Nigeria est en train de prendre une étrange tournure. Malgré leur supériorité en ressources, en armes et en hommes, les troupes fédérales n'ont pas réussi à vaincre les Biafrais retranchés dans leur dernier réduit d'Umuahia. Bien au contraire, ce n'est pas sans inquiétude que l'on voit apparaître les premiers signes d'une percée biafraise.

Pour le moment, les Biafrais n'ont pas sensiblement avancé. Tout au plus ont-ils couvert quelques milles dans une offensive de peu d'envergure que le commandement fédéral espère enrayer d'ici deux semaines. Mais les milieux britanniques ne sont plus tellement sûrs d'un prochain et rapide nettoyage de la région.

De plus en plus, les milieux autorisés voient la guerre se prolonger plusieurs mois encore. Les troupes fédérales auront besoin d'un entrainement plus intensif, de plus de fournitures et peut-être bien de quelques cadres européens. On estime, du reste, que les Biafrais disposent déjà de cadres européens, et sans le dire ouvertement, les autorités soupçonnent le gouvernement français de jouer un rôle décisif au Biafra.

Le rôle de la France

C'est un peu les vues dont l'Economist se faisait l'écho la semaine dernière. En effet, l'hebdomadaire londonien écrivait: "Il semble qu'un bataillon de troupes françaises mê-

(Suite à la douzième page)

Recommandations de la Commission du Rallye sur l'Education

D'ici au Congrès du début de décembre, LA LIBERTE ET LE PATRIOTE publie les rapports par les comités de la Commission du Rallye.

Introduction

Le rapport du Rallye sur l'économie a constaté les points suivants:

1. Les jeunes laissent les centres ruraux pour la ville. La cause en est le manque d'emplois mais aussi les avantages économiques et culturels qu'ils croient trouver en ville.
2. Les revenus de l'ensemble des Franco-manitobains sont insuffisants et peu de gens se hasardent à faire des investissements parce qu'ils manquent d'information et d'éducation.
3. Les Franco-manitobains n'ont qu'une confiance limitée dans leurs directeurs ou gérants d'entreprise.
4. Une solide formation technique est nécessaire si l'on veut former des unités agricoles et d'autres entreprises commerciales viables.
5. Il y a nécessité de développer et de mettre en valeur les ressources humaines des Franco-manitobains.

Ce même rapport a en outre constaté que "le manque d'orientation, d'éducation académique et technique, d'initiative et, parfois, d'occasions que l'on rencontre chez les adultes sont les principales raisons pour lesquelles les Canadiens français du Manitoba détiennent des postes inférieurs".

Recommandations

Etant donné, d'une part, l'importance de l'économie pour le milieu franco-manitobain et, d'autre part, le peu d'intérêt et le manque de connaissance en ce domaine;

étant donné également que l'évolution économique suppose à la base une transformation industrielle qui affecte la société aussi bien rurale qu'urbaine;

IL EST RECOMMANDE que dans la structure du nouvel organisme soit inclus un DIRECTORAT ECONOMIQUE dont la fonction sera de promouvoir l'expansion économique de la population franco-manitobaine.

Fonctions

Les responsabilités de ce directorat seront les suivantes:

1. voir au financement du nouvel organisme;
2. former la population franco-manitobaine à la vie économique:
   a) cours socio-économiques;
   b) cours d'investissement;
   c) cours de développement économique urbain;
   d) cours de développement économique rurale et agricole.
3. diffuser de l'information économique parmi la population franco-manitobaine:
   a) circulaires à nos hommes d'affaires;
   b) information économique par la presse;
   c) utilisation adaptée de la radio et de la télévision comme canaux d'information pour stimuler et sensibiliser les jeunes.
4. établir une Corporation franco-man'tobaine qui s'occuperait des domaines suivants:
   a) aider l'établissement des Franco-manitobains dans l'industrie et les maisons d'affaires, tant par le crédit que par l'aide professionnelle;
   b) acheter et vendre des maisons d'affaires et des fermes.
5. Conjointement avec les institutions financières françaises, voir à la formation d'une compagnie de fiducie franco-manitobaine. Cette compagnie s'occuperait de:
   a) successions;
   b) comptes de gestion;
   c) fiducie philanthropique, charitable, etc.;
   d) fiducie coopérative.
6. développer l'économie de la population franco-manitobaine en encourageant l'industrie et les maisons d'affaires.
   Le rôle du directorat en ce domaine serait de:
   a) conseiller;
   b) promouvoir l'établissement d'entreprises de commerce;
   c) faire des études sur les possibilités d'établir des industries et des maisons d'affaires dans nos villages et villes;
   d) établir et tenir à date un bilan complet des industries et maisons d'affaires franco-manitobaines;
   e) promouvoir l'établissement de clubs d'hommes d'affaires et professionnels.
7. développer l'agriculture franco-manitobaine. Le directorat économique pourrait:
   a) mettre la jeunesse au courant des débouchés qui existent dans l'agriculture;
   b) renseigner la population agricole franco-manitobaine sur les services agricoles (provinciaux, fédéraux et privés);
   c) diffuser de l'information sur les plus récentes méthodes techniques dans le domaine agricole.

Organigramme

Dans le nouvel organisme, la section économique sera chargée de préparer des documents et de faire les études nécessaires pour faire pression, le cas échéant, auprès des diverses autorités gouvernementales ,fédérales ou provinciales, même auprès de la France, afin d'obtenir des fonds et les experts nécessaires en vue d'assurer la réussite de nos entreprises.

Le directorat économiqus doit être structuré de façon à promouvoir le développement de l'économie franco-manitobaine dans les divers secteurs mentionnés ci-dessus.

L'organigramme détaillé de ce directorat économique paraitra dans le numéro de la semaine prochaine.

La Commission d'assurance-chômage intensifie sa lutte contre la fraude ou les abus

OTTAWA — La Commission d'assurance-chômage du Canada a annoncé, le 12 novembre, les moyens qu'elle entend prendre, en face de la fraude et d'autres abus, pour réduire de 3 millions de dollars, d'ici le 31 mars 1969, date de clôture de la présente année financière, les pertes de la Caisse d'assurance-chômage.

Depuis le mois de février dernier, lorsque le commissaire en chef, M. Jacques-M. DesRoches, a annoncé qu'on insisterait davantage sur le programme visant les demandes de prestations illégales et frauduleuses, un projet-pilote a été mis en application.

A la lumière des résultats obtenus, on a décidé de généraliser davantage les nouvelles techniques et méthodes qui avaient fait l'objet d'une étude.

Alors qu'au cours de la dernière année financière le nombre de demandes soumises à un examen minutieux s'élevait à 120,000, soit à peu près 10 p. 100 du total des demandes, l'objectif pour l'année qui se termine le 31 mars 1969 a été établi à 400,000, soit environ 30 p. 100 du nombre plus élevé de demandes.

De nouvelles règles sont appliquées en vue de concentrer les enquêtes dans les régions et parmi les groupes où l'incidence des abus est la plus forte.

Dans le passé, nombre d'entretiens avaient lieu au domicile des requérants. A l'avenir, la plupart de ces entretiens auront lieu dans les bureaux de la CAC ou à d'autres points centraux. Cela permettra au

(Suite à la huitième page)

Optimisme dans les relations économiques franco-canadiennes

PARIS — L'état des relations économiques franco-canadiennes a fait l'objet mercredi dernier, 6 novembre, d'un triple exposé au déjeuner mensuel de la Chambre de commerce France-Canada.

M. C.-O. Rousseau, conseiller commercial auprès de l'ambassade du Canada à Paris, dans un tour d'horizon optimiste, s'est félicité de l'accroissement constant des échanges entre la France et le Canada: ils ont quintuplé dans le sens France-Canada ($22 millions en 1961, $113 millions en 1967) et doublé dans le sens Canada-France ($80 millions en 1961, $102 millions en 1967).

Certes, ces chiffres continuent à ne représenter qu'environ un pour cent du commerce global des deux pays, mais, estime M. Rousseau, la tendance est favorable, la gamme des produits échangés s'est élargie (301 articles en 1961, 518 en 1966), et tout laisse espérer que "la période de rodage" est en voie d'être dépassée.

M. P. Hyndman, conseiller économique auprès de la délégation générale du Québec à Paris, a expliqué ensuite les raisons militant en faveur d'un développement des échanges franco-canadiens.

Economie saine et dynamique

1 — L'économie canadienne est saine et dynamique. Des mesures efficaces ont été prises pour enrayer la poussée inflationniste de 1966 et maintenant une relance s'amorce.

2 — Le Canada est une tête de pont idéale pour s'attaquer au marché nord-américain: le Kennedy Round comporte une réduction substantielle des droits de douane sur nombre d'articles expédiés du Canada vers les Etats-Unis. En outre, deux accords canado-américains, l'un sur les pièces d'automobiles, l'autre concernant les produits pour la défense militaire, exonèrent de droits de douane les articles canadiens vendus aux Etats-Unis.

3 — Au Québec en particu-

(Suite à la douzième page)

Nouvelle subvention de $30,000 en secours d'urgence au Biafra

MONTREAL — M. le Juge A.-M. Monnin, président de l'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix, a annoncé ces jours derniers qu'une nouvelle subvention de $30,000 vient d'être accordée à Caritas Internationalis pour fournir des secours d'urgence aux réfugiés Biafrais.

Cette subvention vient s'ajouter aux autres dons que Développement et Paix a déjà fait parvenir pour le transport aérien nocturne d'aliments et de médicaments destinés aux milliers de gens qui souffrent de malnutrition en raison du blocus établi autour de l'ancienne province occidentale du Nigéria.

En effet, Développement et Paix a accordé, au total: en juillet dernier, $15,000, à Caritas Internationalis; en septembre, $10,000, à la Croix Rouge Canadienne; au début d'octo-

(Suite à la huitième page)

Etudiants franco-manitobains boursiers du gouvernement du Québec

Le Comité des Bourses de l'Association des Canadiens français du Manitoba vient d'annoncer qu'il a désigné pour l'année académique 1968-69 les récipiendaires des bourses d'études octroyées chaque année par le ministère des Affaires culturelles du Québec à des étudiants franco-manitobains.

Les boursiers de cette année sont: MM. Louis Druwé, licence en psychologie à l'Université d'Ottawa; Maurice Cormier, baccalauréat en philosophie à l'Université Laval; Paul Savoie, maitrise en littérature française à l'Université de Manitoba; Mlle Régine Dotremont, 2e année des Arts au Collège de Saint-Boniface.

M. Cormier s'est également vu décerner la bourse spéciale de l'Université Laval.

Selon le chef du bureau des épidémies Hong Kong A2-68 n'est pas une maladie grave

OTTAWA — Le Dr S. E. Acres, chef du bureau des épidémies au ministère fédéral de la Santé, a laissé entendre qu'une nouvelle vague de grippe asiatique pourrait atteindre le Canada d'ici quelques mois.

"Nous attendons et nous surveillons" a-t-il déclaré dans une interview le 5 novembre. Le Dr Acres a précisé que la nouvelle maladie, connue sous le nom de Hong Kong A2-68 n'était pas grave. Elle a été identifiée pour la première fois à Hong Kong en juillet.

Le médecin a expliqué que ses symptômes étaient les mêmes que la plupart des types de grippes: douleurs musculaires, fièvre et malaise général.

"Il n'existe aucune médecine spécifique et la meilleure chose à faire est de demeurer au lit," a-t-il prescrit.

Il n'existe aucun rapport voulant que le virus ait été localisé au Canada, mais le premier cas a été découvert à Vancouver, Etat de Washington, et un deuxième à Atlanta, Georgie.

Aucun vaccin

Le Dr Acres a expliqué qu'il n'existait aucun vaccin sur le marché pour combattre cette maladie, mais que le laboratoire de microbiologie à Montréal espérait en trouver un d'ici peu et que plusieurs fabricants de produits pharmaceutiques des Etats-Unis travaillaient sur un.

"Ce sera une course; les fabricants de produits pharmaceutiques espèrent qu'il n'y aura pas d'épidémie en Amérique du Nord d'ici au moins un mois ou deux," a-t-il révélé.

Il a expliqué qu'un virus de grippe pouvait circuler autour du monde durant deux ou trois années et que les antibiotiques n'étaient pas efficaces sauf contre des effets secondaires tels que la pneumonie.

Quelque 500,000 personnes ont été atteints par la grippe à Hong Kong dans la deuxième moitié de juillet, et l'Organisation mondiale de la santé a rapporté qu'on avait enregistré moins d'une douzaine de décès.

Le Dr William C. Cockburn, chef de la division des virus de l'OMS, a déclaré à Genève qu'une épidémie du Hong Kong A2-68 s'abattrait vraisemblablement en Amérique du Nord entre novembre et avril.

La grippe s'est propagée de Hong Kong à Formose, la Malaisie, le Vietnam, les Philippines, l'Inde, l'Iran, la Thaïlande et l'Australie en 2 mois.

NOTE

On trouvera en page trois la suite des "Souvenirs d'un combattant de 1914-18" commencés la semaine dernière.

Le concert Bécaud remis au 24 novembre

Gilbert Bécaud donnera son concert à la Salle du Centenaire le dimanche 24 novembre, à 8 h. 30 du soir. Ce concert devait avoir lieu lundi dernier, mais M. Bécaud dut le contremander à cause d'un rhume qui le retint à Montréal.

Congrès-Rallye des Franco-Manitobains

6, 7 et 8 décembre 1968 — *à Saint-Boniface, Manitoba*

ÉDITORIAL

Vers une plus grande solidarité et moins d'apathie

La semaine dernière, l'ACFM et la Commission du Rallye annonçaient officiellement que le Manitoba français aurait son congrès au début de décembre. C'était presque demander de travailler contre la montre; mais quand on songe à l'urgence des besoins dans l'ensemble de notre province, on n'a qu'une chose à faire: retrousser ses manches et se mettre immédiatement à l'oeuvre.

Sans doute que le point le plus important au programme sera la ratification des nouveaux règlements généraux qui entraineront une transformation assez radicale de l'ACFM. Il y a déjà quelques années que la nécessité d'effectuer de tels changements se faisait sentir. Depuis, les idées ont mûri, les objectifs se sont précisés. On semble prêt maintenant à prendre des décisions.

Il est certain que tout cela ne se résumera pas à l'adoption d'un nouveau nom et de nouvelles structures. Il faudra aussi se redonner un nouvel esprit, un nouveau dynamisme. Il faudra renouer la solidarité franco-manitobaine, engager de nouveau toutes les énergies et tous les talents vers des objectifs fondamentaux communs, malgré les divergences d'opinions qui pourront toujours se manifester au cours des échanges et des discussions.

Les formules que l'on adoptera ne seront pas parfaites, on doit s'y attendre. Mais cela ne devrait pas empêcher de passer à l'action tout en se réservant le moyen de corriger les déficiences à mesure que l'expérience les fera découvrir.

L'important pour les délégués, durant ces quelques semaines qui restent avant décembre, serait de se mettre activement à l'étude de tous les documents ou rapports qui seront présentés au congrès et d'y apposer dès maintenant leurs suggestions ou corrections. De cette façon, l'assemblée générale de décembre ne se fourvoiera pas dans des palabres interminables et ne se laissera pas entrainer par toutes sortes de courants contraires. Si l'on parvient à s'entendre sur les objectifs et que le dialogue se fait avec beaucoup d'ouverture et de franchise amicale, l'on ne devrait pas avoir trop de difficulté à tomber d'accord sur des formules pratiques, souples et ouvertes sur l'avenir.

Une fois les délégués résolument engagés sur la bonne voie, les directeurs du nouvel organisme devraient pouvoir compter sur eux pour ranimer le reste de la population et la sortir de son apathie. Tâche immense, certes, mais nullement impossible.

J.-P. A.



Ce bambin qui hume l'arôme des superbes chrysanthèmes de la serre du parc Assiniboine de Winnipeg, fait un peu l'effet d'Alice au pays des merveilles. Les horticulteurs du parc Assiniboine offrent à chaque saison un spectacle grandiose, mais c'est surtout à l'automne que les diverses variétés de chrysanthèmes et leurs multiples couleurs charment tous les visiteurs. Cette exposition durera jusqu'à la mi-décembre. (Photo Free Press)

L'aide fédérale aux Franco-Manitobains vue par un Franco-Ontarien

Il aura fallu au Gouvernement fédéral 78 ans pour réparer ses fautes d'omission envers les Franco-Manitobains victimes des lois iniques du Gouvernement provincial Greenway. La réparation arrive bien tard, mais elle vient, et il convient d'en remercier les auteurs, MM. Pierre Elliott Trudeau et Gérard Pelletier.

Avant de poursuivre, signalons que M. Trudeau nous surprend agréablement et infirme en partie le pessimisme que nous entretenions, non pas à son sujet, mais au sujet de tout Canadien français susceptible de devenir un jour premier ministre du Canada. Sir Wilfrid Laurier et M. Louis Saint-Laurent ont certes été de grands premiers ministres, mais on ne saurait dire que la vie française au Canada était le premier de leurs soucis. A l'opposé, il semble que M. Trudeau veuille s'y intéresser et, selon ses propres mots, "aider concrètement et substantiellement les minorités, non seulement à préserver leur langue et leur culture, mais également à les enrichir". Il n'a que faire des félicitations, mais nous l'en félicitons tout de même.

Son accueil et celui de M. Pelletier à la délégation franco-manitobaine venue les visiter, il y a quelques jours, témoignent d'un réel intérêt envers les héros valeureux des avant-postes de la francophonie canadienne. Pour une fois, une délégation reçoit autre chose qu'un encouragement verbal à la poursuite de son oeuvre. Ceux qui la composaient, MM. Maurice Gauthier, Etienne Gaboury, Antoine Gaborieau et Rhéal Teffaine, ne sont pas partis les mains vides. On leur a offert de payer les salaires de six animateurs sociaux dont la tâche sera de combattre l'apathie de certains francophones du Manitoba, et on leur a également offert de financer le maintien d'un secrétariat au service des leurs. C'est plus que personne n'a jamais obtenu avant eux depuis 1890.

Si l'on ajoute à cela que conférencier à Montréal, où rien ne l'obligeait à parler comme il l'a fait, le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, s'est engagé, hier, à faire de son ministère le protecteur des minorités, — et des minorités françaises d'abord, — on se sent rassuré sur la sincérité au Gouvernement.

Au premier pas déjà franchi à l'endroit des Franco-Manitobains devront s'en ajouter d'autres envers eux et envers les francophones des autres provinces extérieures au Québec. Ottawa pourra faire preuve d'imagination en ce domaine, mais déjà les Franco-Manitobains lui tracent la voie lorsqu'ils réclament un centre culturel, une participation plus fréquente à la vie française manitobaine des principaux groupes culturels du Québec, le renflouement du Collège de Saint-Boniface, etc...

Le Gouvernement du Québec, on le sait, de même que celui de la France, sont on ne peut mieux disposés à l'endroit des minorités, même si certains propos officiels inquiètent parfois ceux qui vivent hors du Québec, mais on ne saurait leur demander de tout faire. Il convient, comme l'a signalé M. Rhéal Teffaine, qu'agisse le Gouvernement fédéral qui a la première responsabilité dans la construction d'un nouvel esprit national.

On voit facilement le rôle qu'il peut jouer. Par exemple, dans le domaine des spectacles, il pourrait financer en partie des tournées canadiennes de troupes de théâtre, de chansonniers et d'orchestres du Québec; il pourrait et devrait doter suffisamment le Centre national des Arts afin que la production française qui s'y donnera soit accessible aux gens de l'extérieur, et il pourrait, par l'intermédiaire du Conseil des Arts, faciliter l'édition et répandre hors du Québec la crème de la production littéraire de cette province.

Comme l'a si justement dit M. Pelletier, il ne fait aucun doute que la politique culturelle du Canada relève autant d'Ottawa que des gouvernements provinciaux. Propager la culture ne devrait en aucun pays froisser la susceptibilité de qui que ce soit. Ce n'est pas là une question d'autonomie, mais une question de bon sens.

Marcel Gingras

(Le Droit, 29-10-68)

G. Pelletier affirme qu'il cherche à établir l'égalité culturelle au pays

MONTREAL — Le secrétariat d'Etat canadien se donne mission de réaliser "la péréquation culturelle", à travers le pays, affirmait le 28 octobre dernier M. Gérard Pelletier, titulaire de ce ministère.

"La justice distributive touche aussi bien les richesses de l'esprit que les biens matériels", a déclaré le ministre dans un exposé d'ensemble d'une politique culturelle en gestation au niveau fédéral qu'il présentait devant les membres de la Chambre de commerce de Montréal.

Le secrétaire d'Etat a insisté sur le bien-fondé, en droit et en fait, de la compétence fédérale concurrente dans le domaine de la culture. Soulignant que "le secrétariat d'Etat est en réalité un ministère fédéral des Affaires culturelles", M. Pelletier a déclaré: "La culture, de quelque manière qu'on la définisse, ne fut jamais, ni ne pourra jamais être de la compétence exclusive d'aucun palier de gouvernement en particulier".

"Il y a, par exemple, a-t-il dit, des Conseils des arts et des musées provinciaux et municipaux, tout comme il en existe au niveau fédéral. Nous nous occupons donc de culture.

"Il m'apparait inconcevable, a ajouté le ministre, qu'un gouvernement en 1968 s'absente du domaine de l'esprit."

L'économique et le culturel

Citant un propos du président Bourguiba, de Tunisie, à lui fait à l'époque où il était journaliste, et selon lequel:

"Le sous-développement économique inquiète beaucoup de gens, le sous-développement culturel en inquiète beaucoup moins, pourtant, c'est au second qu'il faut s'attaquer d'abord si l'on veut vaincre le premier", M. Pelletier a tenu à souligner que le secrétariat d'Etat n'est pas et ne doit pas être un ministère dans les nuages, une entreprise de prestidigitateurs ou un refuge pour les marchands d'illusions.

C'est, au contraire, a-t-il dit, un rouage central du gouvernement canadien, un organisme susceptible d'influer sur nos vies individuelles et notre vie collective, aussi puissamment que le ministère du Commerce ou celui des Transports.

M. Pelletier a réaffirmé qu'il voudrait, quant à lui, faire du secrétariat d'Etat le protecteur des minorités françaises d'abord, parce qu'elles sont les plus nombreuses, sans oublier les quelques îlots d'anglophones isolés en milieu français.

Centres culturels

Notant qu'à l'intérieur des grandes villes canadiennes, des zones entières, à cause de leur bas niveau économique, restent coupées de la vie culturelle faute des institutions nécessaires, M. Pelletier a souligné la nécessité d'aménager dans ces zones des centres communautaires et culturels.

Il faut qu'y surgissent, a-t-il dit, des ateliers populaires, ouverts à la fois aux jeunes artistes et au public. Il faut y montrer des spectacles et des expositions, inviter la collaboration et la participation de tous; il faut enfin élaborer un système d'échanges inter-régionaux d'abord, et dans un dernier temps internationaux.

M. Pelletier a indiqué par ailleurs qu'il tend à souscrire

(Suite à la troisième page)

Augmentation du nombre de cancers pulmonaires

OTTAWA — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro, annonçait le 4 novembre que le nombre des décès dus au cancer du poumon, source d'anxiété au Canada, s'est accru de 10 pour cent entre 1966 et 1967. Cette maladie a causé la mort de 3,844 personnes en 1966 et de 4,318 personnes en 1967. Au nombre de ces décès, 3,700 étaient chez les hommes et 618 chez les femmes. Le taux par tranche de population de 100,000, normalisé pour permettre la comparaison avec les chiffres du recensement de 1961, s'est accru, dans le cas des hommes, de 32.9 en 1966 à 36.3 en 1967 et, dans le cas des femmes, de 5.3 à 5.8.

Si le cancer pulmonaire est à l'heure actuelle, au Canada, la cause principale de décès dus au cancer chez l'homme, c'est aussi la cause principale de décès pour les deux sexes réunis. En 1967, 24 pour cent des décès dus au cancer chez les hommes et 5 pour cent chez les femmes ont été attribués à cette maladie.

Le tabac, principal cause

"C'est d'autant plus tragique, dit M. Munro, qu'un grand nombre de ces décès auraient pu être évités. Dans la plupart des cas, la cause en est attribuable à l'usage du tabac. Il est donc évident que le meilleur moyen de l'éviter serait de ne pas prendre l'habitude de fumer. Le cancer du poumon ne se déclare qu'après de nombreuses années d'habitude. Tant que le mal ne se fait pas sentir, tout abandon de l'habitude de fumer diminue pour autant le danger d'infection. Il en est de même pour les autres maladies causées par le tabac, c'est-à-dire la bronchite chronique, l'emphysème et les maladies coronariennes.

"Mon Ministère continuera ses efforts pour encourager les personnes à ne pas fumer ou, si l'habitude est déjà prise, à en diminuer les dangers. Malheureusement il faudra patienter pour établir une comparaison depuis les changements survenus dans l'usage du tabac et le taux de mortalité par maladies qui s'y rattachent. Les données statistiques n'indiquent pas pour le moment des changements notables. Cependant, l'expérience faite par les médecins britanniques, dont un grand nombre ont cessé de fumer, nous indique déjà les bienfaits de cette mesure. Entre les périodes 1954-1957 et 1962-1964, le taux de mortalité par cancer pulmonaire a **diminué** de 30 pour cent chez les docteurs et **augmenté** de 25 pour cent chez la population mâle britannique.

"Si la consommation de cigarettes continue à baisser cette année, au Canada, nous pouvons espérer que cette tendance se traduira par des données statistiques encourageantes."

Grâce à une méthode inédite de vaccination au pistolet, on peut maintenant immuniser les gens en masse et lutter plus efficacement contre les épidémies. Avec le nouvel appareil, d'après Sélection du Reader's Digest de novembre, on vaccine jusqu'à 1,000 personnes à l'heure, sans aiguille, sans égratignure et presque sans douleur.

Colloque des responsables sociaux du Canada français

OTTAWA — "Quel rôle l'Eglise a joué au Canada français? Quelle place Vatican II accorde au chrétien dans le monde d'aujourd'hui et de demain? Quels sont les nouveaux modes d'insertion de l'Eglise dans le contexte social actuel?"

Ces questions, qui ont déjà fait l'objet de recherches de la part de spécialistes — Jean Hamelin, histoire; Ch. Jérôme Régnier, théologie; Père Jean-Paul Rouleau, sociologie — seront reprises et discutées par les participants du Colloque dans des ateliers de travail.

Deux exposés substantiels sont prévus au même programme. Fernand Dumont dégagera les orientations du monde actuel qui font pressentir la configuration du monde de demain dans une conférence intitulée: **"Le monde en devenir et le défi qu'il lance aux chrétiens"**. Claude Ryan prononcera la conférence-thème: **"Le Chrétien et la construction de la société de demain"**. L'auteur ne manquera pas de faire passer le chrétien sous la toise et de mesurer ses compétences en regard des exigences de la société nouvelle qui est en train de se créer.

Ce colloque est une initiative du Conseil National d'Action Sociale. Il réunira, sur invitation spéciale, une centaine de participants triés sur le volet par un comité ad hoc du C.N.A.S. Ces assises se tiendront à Montréal les 21, 22 et 23 novembre.

Pour toutes informations, s'adresser au Département de l'Action sociale (CCC), 90, avenue Parent, Ottawa.

La propagande anti-américaine atteint un sommet en URSS

MOSCOU — La télévision soviétique a récemment présenté une parodie de la vie américaine: des filles en mini-jupes, portant des perles de couleur; des garçons barbus grattant des guitares et murmurant d'incompréhensibles sentences pseudo-philosophiques; des couples se tordant sur une musique d'orgue électronique.

Il est difficile de s'imaginer la proportion que peut prendre la propagande anti-américaine en U.R.S.S. D'après ce que lui en disent la télévision, la radio, les journaux et magazines, le citoyen soviétique ne peut que penser que la vie américaine est un mélange sordide d'émeutes, de chômage, de drogue, de pauvreté, de crime, de haine raciale, de décadence de la jeunesse, de maladie mentale et d'autres maux sociaux à l'avenant.

On présente généralement l'Allemagne de l'Ouest dans les mêmes termes, en y ajoutant le néonazisme et quelque sinistre conspiration pour relancer la Deuxième Guerre mondiale.

D'autres pays du monde parlent de ces problèmes américains et allemands. La différence est qu'en Union soviétique, ce sont à peu près les seuls aspects de la vie américaine et allemande qu'on présente.

L'émission télévisée précitée en était un exemple. Il y en a d'autres: certains magasins d'U.R.S.S. vendent des affiches destinées à inspirer les bons sentiments.

Galerie de propagande

Or, on trouve toujours, parmi les slogans ronflants et les portraits nobles, quelques caricatures présentant les gras capitalistes américains, les soldats pervers et les Allemands à croix gammée.

Une exposition récente à la galerie Trétiakov de Moscou présentait une collection de peintures et dessins, intitulée "Voici l'Amérique". On retrouvait là encore les soldats vicieux, les Noirs réduits à l'esclavage, les horribles policiers, les employeurs sadiques et la foule de décadents. Rien d'autre.

L'autre côté de la médaille présente bien entendu le peuple soviétique et les citoyens de pays satellites comme dépositaires de toute vertu.

Certains historiens font remonter cette attitude simpliste à la Russie des tsars, avant la révolution de 1917, alors qu'on croyait déjà que le monde occidental était corrompu et décadent et que seule la sainte Russie, préservée par la bonté simple de son peuple, pouvait sauver l'humanité.

L'idéal s'inspirait alors du christianisme. Il a été remplacé par le marxisme-léninisme, mais son application ne semble guère avoir changé.

Au premier abord, il ne semble pas que la propagande officielle ait touché le citoyen soviétique moyen, qui manifeste une absence d'hostilité, sinon de la sympathie, pour les "capitalistes" qu'il rencontre.

Les dangers

La volonté de paix des Russes moyens résulte peut-être de l'obsession continuelle présentée par l'information officielle sur les dangers dont on dit l'URSS menacée.

Le retour constant aux "plans sinistres" de Washington et Bonn et de "l'hystérie antisoviétique" dont on prétend que l'Ouest est atteint, amène peut-être le citoyen moyen à sentir sa vie menacée et à revenir le plus souvent possible sur la question de son amour de la paix.

Pour les Soviétiques qui veulent voir un portrait plus impartial du monde, il reste toujours la diffusion en ondes courtes de la BBC ou de la Voix de l'Amérique. Les citoyens privilégiés ont aussi accès à l'occasion aux livres et revues de l'Ouest.

Mais la récente invasion de la Tchécoslovaquie donne sans doute un indice de l'extension de cette influence extérieure. La population soviétique en général réagit très peu à l'intervention des forces du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie.

Depuis lors, la presse et la télévision continuent d'affirmer que les troupes alliées ont atteint la Tchécoslovaquie juste à temps pour la sauver des hordes d'espions allemands et américains et des traitres tchèques.

Peter Buckley

Où est le conducteur

D'après une enquête sur les véhicules à moteur, chaque voiture en circulation contenait une moyenne de 3.2 personnes en 1940.

En 1950, l'occupation avait diminué à 2.1 personnes par voiture.

En 1960, la moyenne n'était plus que de 1.4 personne.

Diable! Si ça continue ainsi, il n'y aura personne dans chaque troisième voiture en mouvement en 1980!

NSC Fleet Safety Newsletter

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443)**.

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415)**.

ABONNEMENT ANNUEL

(Tarif en vigueur jusqu'au 31 mars 1969)

Canada: $4.00
Etats-Unis: $5.00
Autres pays: $6.00

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Du frein et de l'accélérateur

N.D.L.R. — D'après un éditorialiste du quotidien LA PRESSE, M. Guy Cormier, les efforts du gouvernement fédéral à accélérer l'unité nationale dans une confédération rénovée ne feraient, en réalité, que freiner le processus inéluctable de l'indépendance du Québec.

Un commentateur parlant en anglais du congrès du MSA (nouveau Parti québécois) rappelait ... que l'avenir de ce parti et, partant, l'avenir du Canada, dépend de l'éveil du Canada anglais aux urgences de l'heure. Autrement dit, tout devient fonction des délais dans lesquels le Canada pourra réunir les conditions d'une Confédération viable.

C'est, face aux revendications nationalistes du Québec, émettre une fois de plus la théorie du redressement garanti par l'usage intensif de l'accélérateur fédéral. Le raisonnement n'apparaitra pas complètement nouveau, puisqu'on l'entend épisodiquement depuis 1960. Essentiellement, il consiste à dire que le jour où les Canadiens français se sentiront parfaitement chez eux partout au Canada la pointe acérée du séparatisme s'émoussera d'elle-même.

C'est le sens qu'accordent les partis fédéraux à leur recherche de "l'unité nationale". Tantôt par la coopération ou des tentatives de coopération avec le gouvernement du Québec, tantôt par un recours au ton impérial Ottawa joue de cet accélérateur mis au point dans les ateliers de la commission Laurendeau-Dunton. Et, si une certaine impatience se manifeste dans l'attente de la fin de l'enquête, elle tient autant à l'espoir qu'il en découlera des formules magiques pour l'avenir qu'à l'allongement de l'addition ($7,408,802.48 à la date du 30 septembre).

Le même empressement nous vaut l'application de certaines réformes susceptibles, dans la pensée de ceux qui les décident, de conférer au Canada cette allure bilingue que cent ans de Confédération n'était pas parvenus à lui assurer. (Par exemple, publication des documents officiels dans les deux langues.) Bref, en mettant les bouchées doubles, le gouvernement fédéral, selon cette théorie de l'accélération, espère consolider l'édifice.

Les résultats sont-ils garantis? Ici, les avis diffèrent. Et pas seulement au Québec. M. Eugene Forsey, par exemple, qui assurément n'est pas un disciple de René Lévesque, ne vient-il pas de déclarer, à Halifax, qu'il n'est pas trop tôt pour songer à réserver un corridor terrestre jusqu'à l'Atlantique, de manière qu'un Québec séparé ne devienne pas le bouchon isolant les provinces de l'Est de l'Ouest?

D'autre part, il est certain que l'hypothèse qui gouverne les choix du MSA rejette comme improbable une soudure au chalumeau de l'unité retrouvée. Comme M. Lévesque se refuse à prôner la violence comme instrument de conquête du pouvoir, son pari ultime consiste à convaincre tous ceux qui ne le suivent pas du caractère inéluctable de l'indépendance. Dans cette perspective, ce qui à Ottawa est entrepris au nom de l'accélération devient, en fait, une opération de freinage, relativement aux objectifs de l'indépendantisme. Non pas d'arrêt mais de freinage.

Le jeu peut devenir subtil. Car, même si dans l'entourage du premier ministre Trudeau on en venait à se convaincre que, quoi qu'on fasse, le dénouement est prévisible et que le Québec va tenter de faire son bonheur seul, il ne s'ensuivrait pas forcément que le fédéral dut s'interdire toute initiative à l'avenir. Mais la perspective changerait complètement. Là où on se proposait d'accélérer le mouvement vers une confédération rénovée, on ne ferait plus que freiner un processus inéluctable au Québec. Freinage qui peut trouver en lui-même sa propre justification, dans la mesure où une opération de ralentissement peut éviter de faire prendre trop brusquement les virages particulièrement délicats.

N'est-ce pas d'ailleurs l'opération à laquelle nous assistons depuis 1960? La révolution de M. Lesage était "tranquille". Le règne de M. Johnson n'a laissé le souvenir d'aucun grand cataclysme. Au reste, le fédéralisme, nouvelle manière de l'équipe Trudeau, n'est pas parvenu à étouffer les aspirations à l'autodétermination, s'il a pu gêner les élans des éléments les plus déboussolés au sein de la famille indépendantiste...

Guy Cormier

(La Presse, 15-10-68)

Souvenirs d'un combattant de 1914-18

En France, avec le corps des ambulanciers

— II —

N.D.L.R. — Nous continuons aujourd'hui le récit que M. Georges DeGagné, de Saint-Boniface, nous a fait de ses expériences dans l'armée canadienne au cours de la première guerre mondiale.

C'était au début d'août 1918 que je me suis présenté devant le major Harrison pour lui demander de nous accorder une faveur à mon frère et moi-même.

— Qu'est-ce que vous voulez? m'a-t-il demandé.

— On veut aller en France.

— Etes-vous fous? nous a-t-il répondu. Ici, vous êtes en sécurité, et puis la guerre va finir; ça a tout l'air qu'elle ne durera plus longtemps.

Alors je lui rappelai ce que sa fille avait confié à notre mère: de nous accorder, si c'était possible, les faveurs que nous lui demanderions.

— Voilà la faveur que nous vous demandons: aidez-nous à aller en France!

— Je ferai ce que je pourrai, nous a-t-il répondu.

Deux semaines après, nous nous préparions à traverser en France. Mais voilà que je tombe malade de l'influenza, la fameuse "grippe espagnole". J'ai failli y passer! J'ai été des semaines à l'hôpital.

Quand je repris du mieux, vers le début d'octobre, l'armée voulut me renvoyer au Canada. J'avais passablement maigri. J'insistais pour qu'on me permette d'aller en France. Je voulais absolument voir la France, et comme j'aimais l'aventure, je voulais voir ce que c'était que la guerre!

Je me remis très rapidement de l'influenza. En dix jours, j'avais engraissé de 7 à 8 livres. Et puis, quand je me pesais, je mettais des cailloux dans mes poches! Finalement, le sergent me dit un jour: "Je pense que tu vas mieux". Et il m'inscrivit pour la France.

En France

Quand, sur le bateau, je vis approcher les côtes de France, je dois dire que je me sentis ému. Cela me faisait quelque chose de voir le pays de mes ancêtres.

Arrivés en France, mon frère et moi, nous avions demandé à ne pas être ensemble. Nous pensions qu'il était préférable d'être séparés en cas de danger. Plus tard, un camarade ambulancier devait me raconter qu'il avait participé lui-même à une attaque où son frère était tombé à ses côtés: "Je ne savais pas s'il était mort ou simplement blessé, me disait-il; je ne pouvais pas m'arrêter pour appeler du secours; je devais continuer à avancer! C'était terrible!"

Mon frère fut donc rattaché au corps des ingénieurs comme conducteur de camion.

Moi, j'avais choisi le corps des "autos-blindées", des espèces de camions blindés de plaques de fer et montés d'une mitrailleuse que les Canadiens avaient inventés. J'en avais vu en Angleterre: c'était des Rolls-Royce qui pouvaient faire du 90 à l'heure. Je voulais en conduire une au front.

Mais on ne m'accepta pas. On me trouvait trop petit. "We don't want kids, m'avait dit un sergent major; we want men!"

J'étais pas mal déçu. Je racontai à un de mes amis qui conduisait une auto d'officier ce que le sergent m'avait répondu. "Si t'es capable de sortir de cette affaire-là, me dit mon ami, sors! You play that kid stuff, get out and go home!"

On m'envoya alors au corps ambulancier.

J'appris par la suite que les blindés où je voulais tant aller était un véritable "corps suicide". Au front, ce n'était pas des Rolls-Royce comme j'en avait vu en Angleterre, mais des camions qui ne faisaient que 5 milles à l'heure environ! Ils n'étaient pas très blindés: une balle directe traversait facilement la carapace!

Or, vous comprenez que les Allemands les détruisaient presque qu'aussi vite qu'ils arrivaient!

Mais à la guerre, s'il se tue bien du monde, il y en a toujours qui finissent par traverser les lignes. Vous prenez la dernière grosse offensive allemande sur la ligne Hindenburg: les Allemands lancèrent attaque sur attaque. Les morts s'empilaient comme des collines! Ç'a été leur dernier effort et le commencement de la fin.

C'est dans ce temps-là, d'ailleurs, que les Anglais avaient commencé à se servir des tanks. Ces mastodontes-là passaient à travers n'importe quoi; ils arrachaient les barbelés, passaient par-dessus les tranchées, faisaient de larges trouées pour l'infanterie.

Si on avait eu assez de bon sens d'en construire à peu près mille et de s'en servir tout d'un coup, on aurait arrêté la guerre complètement. Mais au début ils n'étaient pas sûrs que ça réussirait. Ils n'en ont employé que quelques-uns pour essayer. Les Allemands en ont aussi eu mais ce ne fut pas un succès...

Conducteur d'ambulance

Dans le corps ambulancier on me fit conduire une ambulance. On m'employa aussi comme messager en motocyclette. Et comme je parlais les deux langues, on m'employait souvent comme interprète auprès de la population civile.

Les hôpitaux se trouvaient à 15 ou 20 milles derrière les lignes. Les brancardiers ramenaient les blessés à des postes de premiers soins et nous nous occupions ensuite de les transporter à l'hôpital. Cela ne se faisait pas sans danger. Les croix rouges sur nos ambulances faisaient de belles cibles pour l'ennemi qui ne se gênait pas de tirer dessus quand il en avait la chance.

D'ailleurs, à la guerre, il n'y a pas beaucoup d'honneur parmi les combattants. On parlait des atrocités des Allemands. Les soldats alliés n'allaient peut-être pas aussi loin, mais ils n'étaient pas des anges gardiens! Ils ne manquaient pas leur chance.

C'est curieux comme la haine de l'ennemi se répand vite. La propagande l'encourageait continuellement. Il y avait toutes sortes de rapports d'atrocités qui circulaient parmi les soldats. Je me demande si tout cela était vrai. Il y a tellement de rumeurs et de racontars dans l'armée...

Le pire que j'ai vu, moi, ce fut une femme française qui avait été tuée d'un coup de baïonnette dans la gorge!

L'occupation allemande a été certainement très dure pour les civils belges et français mais je ne sais pas si nous aurions fait mieux si nous avions été dans la même situation...

Avec la déroute des Allemands, nous devions déménager nos hôpitaux de campagne à mesure que le front avançait. Nous nous installions où nous pouvions. Quand les villages étaient entièrement détruits, nous nous installions sous des tentes.

Je me souviens qu'après l'armistice nous sommes arrivés à un hôpital allemand rempli de blessés. C'était dégoûtant! Ces blessés n'avaient reçu aucun soin. Des bandages de papier! On avait forcé des prisonniers à en prendre soin. Il nous a fallu travailler toute une nuit pour transporter ces blessés à un autre hôpital. Les Allemands étaient vraiment rendus à bout!

(à suivre)

G. Pelletier affirme...

(Suite de la deuxième page)

à l'idée d'aménager les musées fédéraux ailleurs que dans la capitale fédérale. Faut-il, a demandé le ministre, rapprocher quelques-uns de ces musées des grandes agglomérations urbaines et assurer à travers le Canada tout entier une présence fédérale autrement que par les bureaux de poste ou ceux du revenu?

Le ministre a posé le principe que les institutions culturelles soutenues par des subventions auxquelles participent tous les contribuables, servent le plus haut pourcentage possible de la population totale.

"Politique-jeunesse"

Le secrétariat d'Etat, par ailleurs, s'apprêtait à définir une "politique-jeunesse".

M. Pelletier a déclaré que son ministère recevait pour les examiner des idées mises de l'avant par des mouvements de jeunes, comme celle de l'année scolaire ininterrompue, et une autre, en faveur d'un service civique d'un an imposé aux jeunes, identique au service militaire des autres pays mais utilisé à des fins pacifiques.

Au sujet de ce service civique, le ministre a souligné que ce projet "pose d'énormes problèmes d'encadrement, mais, est-ce une raison pour en rejeter l'idée sans même s'y arrêter?"

"Je voudrais pour ma part, a affirmé M. Pelletier, accueillir toutes les idées constructives, si risquées qu'elles puissent paraître, et les étudier de très près, convaincu que je suis que les jeunes dans leur ensemble ont un instinct de l'avenir plus aigu que le nôtre, les aînés."

"Je tiens à affirmer, a-t-il insisté, que le gouvernement fédéral n'a pas l'intention de reculer devant le risque d'une politique-jeunesse audacieuse, qui est du reste, la seule possible. Cette politique-jeunesse, nous nous apprêtons à la définir", a conclu le secrétaire d'Etat.

Connaissez-vous un chef d'entreprise qui puisse être mis à pied par ses employés? Selon Sélection du Reader's Digest de novembre, c'est le cas de Vebjorn Tandberg, philanthrope norvégien et gros fabricant d'appareils électroniques. Propriétaire de l'entreprise, il n'en est pas moins responsable devant un comité de ses employés. S'ils sont mécontents de lui, ils peuvent présenter une réclamation devant une commission d'arbitrage, laquelle, après enquête, a le droit de le démettre de ses fonctions.

Opinion libre

A quand le musée à l'épreuve du feu à Saint-Boniface?

La question paraîtra secondaire à ceux-là seulement qui n'ont cure de l'histoire et de la culture, qui ne vivent qu'au jour le jour, inconscients des liens qui les relient aux aspirations les plus profondes des temps et des personnes qui les ont précédés.

Sans doute que la future cathédrale n'a pas encore été construite, mais cela ne semble pas une raison suffisante pour arrêter ou suspendre toute activité civique ou culturelle dans Saint-Boniface. Les responsabilités des autorités municipales ne peuvent pas se limiter, d'autre part, à de pures questions matérielles de construction d'égouts ou de réparation de rues! Elles doivent s'intéresser aux autres dimensions de la vie humaine des citoyens, à leur épanouissement culturel entre autres.

L'on sait que l'incendie, qui a rasé la cathédrale en juillet dernier, a aussi détruit de nombreux documents de la Société Historique. C'est une perte irréparable, sur laquelle il est probablement inutile de pleurer maintenant, mais elle nous rappelle combien il est urgent de songer à un musée permanent à l'épreuve du feu si l'on veut conserver les documents les plus rares et les plus précieux de notre jeune histoire.

En effet, il est inconcevable qu'après tant d'années et d'incendies désastreux, l'on continue à accumuler dans des sous-sols d'églises ou de presbytères, ou dans des greniers, tant de documents qui permettraient aux générations actuelles et futures de reconstituer le passé, d'en redécouvrir les valeurs, de leur donner à nouveau droit de cité.

Le musée actuel, c'est-à-dire la maison centenaire des Soeurs Grises, est sans doute une pièce de grand prix et fort intéressante. Mais elle est trop délicate pour que l'on songe à y enfermer des trésors historiques. On tremble à la seule pensée des risques que les fumeurs distraits (et ils sont légion!) lui font courir!

N'y aurait-il pas moyen de constituer à Saint-Boniface un comité de différents représentants des associations historiques existantes qui aurait pour but non seulement de promouvoir l'établissement d'un musée à l'épreuve du feu mais aussi de recueillir tout ce que l'ignorance plus que l'incurie laisse se perdre tant en campagne qu'en ville?

La ville ne verrait-elle pas dans un musée bien entretenu et continuellement enrichi de nouvelles acquisitions un bon placement touristique? De nos jours, où l'on voyage beaucoup, les visiteurs ne demandent pas mieux qu'à connaître les origines de notre société. Qu'est-ce qui empêcherait d'intégrer ce musée à un centre culturel digne de celle qui se veut la "capitale" du Manitoba français?

Voilà de quoi animer les conversations du conseil municipal pour quelques semaines!

J.-P. A.

Les conditions de la vie moderne (1)

La "surpopulation" (I)

A force de l'entendre répéter de tous côtés, nous en sommes venus à croire que la population du globe est — ou du moins sera sous peu — trop nombreuse. La "surpopulation" est pour nous une des "réalités" de la vie moderne. C'est pourquoi bien des personnes humanitaires préconisent l'établissement de programmes de "planification familiale" dans les pays dont les populations souffrent de privation. Le terme "planification familiale" cache une entreprise douloureuse et amère: la dénatalisation artificielle de ces peuples par la stérilisation passagère — parfois permanente — des mères et des pères de famille. Mais c'est la solution "raisonnable", nous assure-t-on.

Bien des critiques ont donc reproché au Saint-Père d'avoir obstrué la voie du "progrès" dans les pays sous-développés d'Amérique latine qui sont d'allégeance catholique, en ravissant à la planification familiale son meilleur instrument: les moyens artificiels de contraception, c'est-à-dire de stérilisation.

Pourtant Paul VI semblait avoir pris conscience du problème de la "surpopulation" dès les débuts de sa lettre-encyclique "Humanae Vitae", lorsqu'il définissait le contexte actuel dans lequel s'insère la question de la transmission de la vie: "Les changements survenus sont effectivement notables et de plusieurs sortes. Il s'agit tout d'abord du **rapide développement démographique.** Beaucoup manifestent la crainte que la population mondiale n'augmente plus vite que les ressources à sa disposition; il s'ensuit une inquiétude croissante pour bien des familles et pour des peuples en voie de développement, et grande est la tentation pour les Autorités d'opposer à ce péril des mesures radicales" (no 2).

Comment peut-on alors expliquer l'attitude "déraisonnable" du Saint-Père à l'égard de la stérilisation raisonnable des peuples?

— Voyez cependant: le Pape n'a pas parlé de surpopulation!

— C'est vrai, mais n'a-t-il pas décrit le phénomène que l'on nomme couramment surpopulation?

— Peut-être, mais il ne l'a pas nommé surpopulation.

— Il s'agit là d'une question de mots.

— Est-ce bien certain? Ne s'agirait-il pas plutôt là d'une question de réalités?

Le problème décrit par Paul VI et appelé "surpopulation" par la presse mondiale est le suivant: une population qui souffre de privation. Il y a donc deux termes au problème: la population humaine d'une part et la rareté des biens économiques d'autre part. Faudra-t-il s'attaquer aux hommes ou aux réalités économiques? Si l'on accepte que la situation économique est la réalité absolue et inchangeable, il s'agira réellement d'un problème de surpopulation. Si l'on croit que les hommes ont naturellement droit à la vie et que l'économie doit être amenée au niveau des besoins humains, il faudra alors nommer le problème soit sous-production, soit mauvaise répartition des richesses existantes. Et on comprendrait alors que Paul VI ne parle pas de "surpopulation".

Qu'en est-il au juste? C'est ce que nous verrons la semaine prochaine.

Georges Allaire







"Le règne du jour" à Paris!

"Le règne du jour", le désormais célèbre long métrage réalisé par Pierre Perrault et produit par l'Office national du film, prendra l'affiche d'un cinéma parisien, le Luxembourg, ce 13 novembre. Deux jours plus tôt, soit le lundi 11 novembre, l'émission "Cinéastes de notre temps" (ORTF, 2e chaine-couleurs) était consacrée à une entrevue de Pierre Perrault réalisée à Montréal l'an dernier par Jean-Louis Comolli, le rédacteur en chef des "Cahiers du cinéma".

Cette sortie parisienne marque une étape importante dans la carrière du "Règne du jour". Le film de Pierre Perrault, on s'en souvient, avait été d'abord présenté à la Semaine de la critique du Festival de Cannes de 1967, puis au 5e Festival du cinéma canadien où il remporta la plus haute cote de popularité auprès du public. Présenté deux fois à la télévision de Radio-Canada, il a également tenu l'affiche du cinéma Elysée, à Montréal, pendant cinq semaines. Le film enfin était candidat au Grand Prix de l'Office catholique international du cinéma 1968.

"Le règne du jour" retrace le voyage en France, au pays de leurs ancêtres, de Marie et Alexis Tremblay, ce vieux couple extrêmement sympathique de l'Ile-aux-Coudres que Pierre Perrault nous avait déjà fait connaitre dans "Pour la suite du monde".

Invitation

Le samedi 30 novembre prochain aura lieu une soirée dansante au profit des activités scoutes des Troupes et des Meutes de la Paroisse-Cathédrale.

En 1968, il n'y aura ni "Tag-Day", ni Bingo, ni parties de cartes. Cette soirée étant la seule, on rêve d'en faire un succès éclatant en y attirant une foule de parents et amis des Scouts. On y invite aussi chaleureusement le public qui désire se distraire dans une bonne ambiance. A tous, on promet une soirée inoubliable, entrainante et "bien du pays", l'orchestre étant celui de M. Gabriel St-Onge et ses fameux "Rainbow Play-Boys". On vous réserve plusieurs surprises et le prix d'entrée sera de $1.25 seulement.

La salle réservée est le Gymnase du Collège, 200, avenue de la Cathédrale.

Retenez donc votre soirée du samedi 30 novembre, à partir de 8 heures, et que cette réunion soit à la fois un succès financier et un succès d'amitié!

M.L.D.

Remerciements

Le Service Social et La Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse basilique désirent remercier sincèrement toutes les dames et organisations qui ont contribué au succès du bazar, au profit des moins fortunés, tenu dans la salle des Fils Natifs le dimanche 3 novembre.

Un merci tout spécial à Mme Gabriel Soulodre, présidente générale, à Mme J.-M. Huot, présidente du thé, et à Mme Conrad Sicotte, présidente de la partie bazar. Merci également à tous les présidents et présidentes des divers comités et aux organisations pour leur aide et leur encouragement.

Nous ne pourrions faire mention complète de toutes les personnes en particulier, faute d'espace, et l'on risquerait d'en oublier. Cette petite note est destinée à tous ceux et celles qui ont fait leur part pour le succès du bazar, de quelque façon que ce soit.

Grâce à votre générosité, bien des personnes nécessiteuses profiteront des nombreux secours apportés par le Service Social paroissial. Merci!

Voici la liste des gagnants de la loterie lors du bazar: prix d'entrée, Mlle Rita Allard et M. Norman Morin; poupée avec garde-robe, M. Lilley; couteau électrique, M. Omer Pambrun; coussins, Susan Balmotoski; bas de Noël, Pauline Murray et Elaine Friesen; peinture à l'huile, Mme G. Lavallée; produits Avon, M. Conrad Levasseur; couvre-pieds, Sister Caners; gâteau (don de Mgr Baudoux), Marie Lambert; gâteau maison, Mme Marcien Duhamel; boite de chocolats et $5.00, Mlle Marie Cormier et Mme Arthur Desaulniers; gâteau aux fruits, Mme Eugène Carbonneau; gâteau décoré, M. l'abbé L. Aubin; boite de bonbons et bons d'achats (coupe de cheveux), Mme J. Beaulieu; tricot blanc avec fleurs, Mme Diane Desrosiers; robe bleue pour bébé, Sr H. Lussier; tricot blanc pour bébé, Mme A. Campagne; table souvenir, M. I. Dandonneau; deux plaques (prix de consolation), Mme N. Naoykens et M. Norman Girouard.

Presse et publicité

Qu'on suive partout les leçons de l'Evangile et il n'est plus besoin de rien innover dans la langue ni dans les lois; le socialisme n'est pas nécessaire; la charité suffit.

NOAILLES



"Pikangikum", c'est le titre d'un film tourné par l'Office National du Film sur la vie des Indiens dans les réserves. Ce film, comme d'autres dans la série "Challenge for Change", veut être un moyen de promouvoir l'évolution sociale. Le croquis, ci-dessus, est de l'artiste canadien, John Gould.

Activités culturelles

L'orchestre symphonique des écoles de Winnipeg

L'orchestre symphonique des écoles de Winnipeg donnera le 20 novembre prochain son "Concert 68" en la Salle du Centenaire. Le soliste invité sera le pianiste William Aide qui exécutera le "Concerto pour piano et orchestre" du grand compositeur russe, Aram Kachaturiam.

On entendra également l'ouverture du "Barbier de Séville" de Rossini et la "Septième symphonie" de Beethoven. L'orchestre sera sous la direction d'Arthur Polson, de l'Orchestre symphonique de Winnipeg.

L'orchestre symphonique des écoles de Winnipeg est composé d'étudiants de la région métropolitaine de Winnipeg. Il y a déjà plus de quarante ans que cet ensemble musical a été fondé. Il est considéré comme une des plus belles initiatives pour la formation musicale des jeunes Manitobains. Cet orchestre remportait le trophée Eric Willis au festival de musique du printemps dernier.

Les billets sont en vente aux endroits habituels au prix de $1.50 pour les adultes et $1.00 pour les étudiants.

Le concert des Intrépides

Les Franco-manitobains ne manqueront pas non plus de se rendre en grand nombre au concert que le choeur des Intrépides donnera à la Salle du Centenaire le 29 novembre prochain.

Cette soirée musicale de haute qualité marquera la clôture des fêtes du 150e anniversaire de fondation de Saint-Boniface.

(Suite à la cinquième page)

Sainte-Marie

Remerciements

M. Albert Blanchard et les enfants de son épouse, décédée, remercient parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, envois de fleurs, assistance aux prières ou aux funérailles, à l'occasion de leur deuil récent.

Au poste CBWFT

JEUDI 14 NOVEMBRE

2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Pirate Maboule (C)
5.00—Bidule de Tarmacadam
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Ils chantent en France (C)
6.15—Le téléjournal
6.30—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—La Soeur volante (C)
8.00—Les grands films: "Le crime était signé". Film policier de John Guillermin, avec Stewart Granger, Donna Reed et George Sanders. Un producteur tourne un film dans les studios français de la Côte d'Azur. La vedette principale, avec qui il a déjà eu une liaison est assassinée mystérieusement. Tous les soupçons retombent sur lui. Sa femme, qui continue à l'aimer malgré la découverte de l'infidélité, prend l'affaire en mains. (Anglais 1958)
9.45—Tirez au clair
10.45—Les affaires de l'Etat
11.00—Cinéma: "La femme rêvée". Comédie de Sidney Sheldon avec Cary Grant, Deborah Kerr et Walter Pidgeon. Un jeune diplomate demande en mariage une princesse du Bukistan, la femme idéale qui n'a qu'un désir, faire plaisir à son mari. Mais une fois arrivée en Amérique, la princesse trouve que la conception américaine de la femme est supérieure à celle de son pays. (Américain 1952)

VENDREDI 15 NOVEMBRE

2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—La Ribouldingue (C)
5.00—Yogi (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.30—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Voyage au fond des mers (C)
8.30—Du feu SVP (C)
9.00—Des agents très spéciaux (C)
10.00—Mon pays mes chansons (C)
10.30—Justice
11.00—Cinéma: "Règlements de compte". Policier de Pierre Chevalier avec Daniel Gelin, Darry Cowl et Jean Tissier. Un Américain descend à la gare de Lyon après avoir purgé une peine de travaux forcés pour vol de pierreries. Il est aussitôt repéré et pris en filature par des individus au courant de ses agissements passés. (Français 1962)

SAMEDI 16 NOVEMBRE

3.00—Pépinot
3.30—Robin-Fusée (C)
4.00—Roquet Belles Oreilles (C)
4.30—La vie qui bat (C)
5.00—L'heure des quilles (C)
6.00—Le téléjournal
6.05—Atome et Galaxies (C)
6.30—Aujourd'hui
7.00—Jinny (C)
7.35—Cher oncle Bill (C)
8.00—Cinéma: "Guet-apens". Film d'espionnage avec Elizabeth Taylor et Robert Taylor. Une jeune femme découvre que l'officier anglais qu'elle a épousé est un espion à la solde du parti communiste. Celui-ci reçoit l'ordre de faire disparaitre ce témoin gênant. (Américain 1951)
10.00—L'inspecteur Leclerc
11.00—Cinéma: "Utak: les destinées". Etude de moeurs avec T. Torday. Congédiée sous une fausse accusation de vol, une jeune fille est recueillie par deux jeunes gens. Elle se marie avec celui qui avait fui le milieu bourgeois de ses parents. Des circonstances obligent les nouveaux époux qui filent le parfait bonheur à revenir au logis paternel. Le mari n'y trouve que déceptions. (Hongrois)

DIMANCHE 17 NOVEMBRE

3.00—5-D
4.00—Partout
4.30—D'hier à demain
5.30—Langue vivante
6.00—Si jeunesse pouvait
6.30—Walt Disney présente (C)
7.30—Zoom (C)
8.30—Les Beaux Dimanches 68
10.15—Témoins de la guerre 14-18
10.30—Napoléon vu par Guillemin
11.00—Cinéma: "Jour de colère". Drame historique avec Thorkild Roose et Lisbeth Movin. Au Danemark, au XVIe siècle. Le pasteur Albertus se remarie avec une jeune fille dont la mère a été jadis condamnée à mort pour sorcellerie et sauvée grâce à une intervention du pasteur. Par contre, le fils du premier mariage du pasteur s'éprend aussitôt de sa jeune belle-mère. L'Idylle se poursuit à l'insu du pasteur jusqu'au jour où celui-ci l'apprenant, tombe foudroyé. (Danois 1940)

LUNDI 18 NOVEMBRE

2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Picolo (C)
5.00—M. Surprise présente (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.30—Tennis
7.13—A propos
7.30—Les belles histoires des pays d'en haut (C)
8.30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9.00—A la seconde (C)
9.30—Le paradis terrestre (C)
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Cinéma: "Le défi des géants". Aventures pseudo-mythologiques de Maurice Bright, avec Reg Park, Gya Sandri et Giovanni Ciangriglia. Hercule doit accomplir une expédition périlleuse pour délivrer son fils Santhos de la folie.

MARDI 19 NOVEMBRE

2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Sol et gobelet (C)
5.00—Linus (C)
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.30—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Cinéma du mardi: "Celui qu'on n'attendait plus". Drame familial de R. G. Springsteen, avec Ann Sheridan et Steve Cochran. Un fermier de l'Arkansas retourne à son foyer après huit années d'alcoolisme. Il est fermement décidé de se réhabiliter aux yeux de sa femme et de ses enfants. (Américain 1955)
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un (C)
10.30—Les Martin (C)
11.00—Ciné-club: "La dame de Vittel". Comédie de R. Goupillières, avec Duvallès et Christiane Delyne. Un mari voudrait tromper sa femme. Prenant trop de précautions, il n'y parvient pas. (Français 1947)

MERCREDI 20 NOVEMBRE

2.45—La Souris Verte
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Bobino (C)
4.30—Grujo et délicat (C)
5.00—La fourmi atomique (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Tour à tour
6.15—Le téléjournal
6.30—Aujourd'hui
7.10—A propos
7.30—Le commando du désert (C)
8.00—Cinéma du mercredi: "Esterina". Comédie dramatique de Carlo Lizzani, avec Carla Gravina, Geoffrey Horne et Domenico Modugno. Esterina, une servante de ferme, maltraitée par son patron, est recueillie par deux routiers. L'adolescente veut les suivre dans leur voyage vers la ville, mais les deux hommes cherchent à s'en débarrasser. (Italien 1959)
9.30—Caméra 68
10.00—Les incorruptibles
11.00—Cinéma: "Une femme en enfer". Drame psychologique de Daniel Mann, avec Susan Hayward, Richard Conte et Eddie Albert. Histoire authentique de Lilian Roth. Cette petite fille, dressée par sa mère pour le théâtre et le cinéma, réussit à percer, mais les leçons de sa mère l'ont affreusement dépersonnalisée. Elle fait une dépression nerveuse et chasse sa mère. Pour oublier, elle se met à boire. (Américain 1956)

Chronique de CBWFT

Vendredi 15 novembre

Mon pays mes chansons, à 10 h.: Invités: Félix Leclerc et Monique Miville-Deschênes.

Justice, à 10 h. 30: Le criminel, le crime, la lutte contre le crime, le châtiment, la loi, le citoyen et l'appareil judiciaire. Animateur: François Baby. Thème: Le crime organisé, activités illégales.

Samedi 16 novembre

Atome et galaxies, à 6 h. 05: "Le coeur de rechange" (2e partie). Des chimères humaines parmi nous. Invités: les docteurs Denton A. Cooley, de Houston, Adrian Kantrowitz, de Brooklyn, Pierre Grondin et Gilles Lamoureux, de Montréal. Animateur: Raymond Charette.

Dimanche 17 novembre

Partout, à 4 h.: Interview du Père Boulogne, O.P., sur son expérience de receveur d'un coeur greffé. Interview d'Anne Philippe sur les livres et les auteurs qui l'ont influencée.

Les Beaux dimanches 68, à 8 h. 30: "Brigitte Spécial". Un véritable festival BB. Des images éblouissantes et un rythme qui ne faiblit jamais offrent un spectacle étourdissant. Brigitte chante, Brigitte fait du ski nautique, Brigitte fait du ski aérien, Brigitte danse, Brigitte fait des photos de mode, Brigitte fait du bateau, Brigitte écoute avec ravissement la guitare de Manitas Del Platas.

Les Beaux dimanches 68, à 9 h. 30: "La Symphonie du Nouveau Monde" de Dvorak, dirigée par Herbert Von Karajan alors qu'il dirige l'orchestre philarmoniqu. de Berlin.

Lundi 18 novembre

Les Belles histoires, à 7 h. 30: "La fille perdue". Une fille aux moeurs plutôt légères bouleverse la population. Le maire, Séraphin, veut faire respecter la morale. Mais de quelle manière?

Le Sel de la semaine, à 10 h.: Invitée: Han Syen, docteur et écrivain. Son enfance, la condition de la femme en Chine avant et après la révolution, ses impressions sur Mao Tsé Toung, sa position en face de la révolution culturelle en Chine.

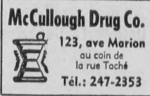
Mardi 19 novembre

Moi et l'autre, à 9 h. 30: Comédie de Gilles Richer avec Dominique Michel et Denise Filiatrault. A cause d'une peine d'amour, Denise entre en religion.

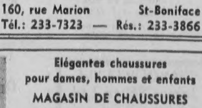
Les Martin, à 10 h. 30: Comédie de Richard Pérusse. Journalistes et photographes ont envahi l'appartement des Martin. Ils attendent les candidats aux prochaines élections provinciales. On verra comment la politique peut quelquefois conduire un couple au divorce.

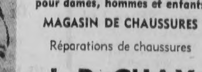
Mercredi 20 novembre

Le Commando du désert, à 7 h. 30: "Quand la jalousie s'en mêle". Moffit revoit une ancienne flamme, Gabrielle Ouvret, alors qu'elle vient rencontrer Sam Troy. Elle demande le secours du Commando afin de sauver le savant de l'espace, Pierre Marchand. Moffit avoue à la jeune fille qu'il l'aime encore.









Chronique sportive

La minute de vérité approche Rough Riders vs Rough Riders

par Jacques LEMOYNE

On sait que la minute de vérité c'est le moment choisi par le toréador pour tenter de tuer le taureau. L'animal est là devant lui, immobile, ramassant ses forces pour une dernière charge. Le toréador fait face à son adversaire, son épée dissimulée sous sa cape, sachant fort bien que s'il rate son coup, le taureau ne le rattera sans doute pas. La mort inspire le respect et il se fait dans l'arène un grand silence. Les secondes qui suivent sont longues comme un siècle et pourtant ce n'est que la minute de vérité. L'heure du courage et de la décision! Le moment n'est pas aussi tragique au football, heureusement, mais l'émotion étreint quand même des millions de gens quand se donne le coup de sifflet qui annonce les débuts des derniers matchs de la saison. Du train ou vont les choses l'émotion va atteindre son paroxisme à Toronto le dernier jour de novembre de cette année.

Je maintiens encore que les Rough Riders de la Saskatchewan affronteront ceux de la capitale fédérale. Et ce sera une bataille aérienne comme on n'en a pas vu beaucoup depuis longtemps, pourvu qu'il n'y ait pas trop de brume, ou que le terrain ne soit pas trop détrempé. S'il fait beau, que le vent n'est pas trop fort, il est possible que sur les rives du lac Ontario, on verra se dérouler sous nos yeux un scenario digne des meilleurs scripteurs de Hollywood. Je vais éviter de faire des prédictions mais l'envie ne m'en manque pas. Je préfère attendre cependant que les éliminatoires soient plus avancées car dans une courte série tous les malheurs peuvent arriver aux meilleurs hommes. Ma seule prédiction est la suivante: dans le cours normal des choses, Ottawa et Regina se feront face. Et attention à la longue passe . . .

Bonne soirée

Lorsque les Canadiens ont laissé Red Berenson partir pour New York, j'avais alors prédit que ce solide joueur de centre remporterait de grands succès avec l'équipe de la métropole américaine. Il n'en fut rien et Berenson, même s'il a très bien joué pour les Rangers et est devenu un compteur de 20 buts, n'avait pas encore donné toute sa mesure. L'expansion, puisqu'il faut l'appeler par son nom officiel, vient de lui fournir l'occasion d'écrire une nouvelle page dans l'histoire du hockey moderne. On aurait parié que cet honneur reviendrait à un Bobby Hull, un Jean Béliveau ou encore à un Stan Mikita. Mais c'est Berenson qui s'est trouvé là au bon moment. Pas de danger qu'il ait fait cela alors qu'il portait les couleurs du Tricolore et offrait tous les signes de grandeur qu'on peut espérer d'une recrue. Ma prédiction s'est donc avérée un peu moins bonne puisqu'il m'aura fallu quatre ans d'attente avant de pouvoir dire "Je l'avais bien dit". C'est long et ça enlève passablement de poids à une prédiction. Mais, farce à part, Berenson s'est bien comporté dans la Nationale et un tel honneur ne pouvait arriver à un meilleur garçon.

Tandis que Berenson allumait la lumière à tel point que le compte d'électricité a monté, les Canadiens saluaient le retour au jeu d'Henri Richard. Une autre de mes prédictions qui a fiché le camp. J'avais bien écrit que Richard ne porterait plus l'uniforme des Canadiens. Je me suis trompé et le Pocket Rocket semble vouloir faire mentir tous ceux qui se préparaient à chanter son libera. C'est tant mieux pour lui et tant mieux pour le hockey car Richard porte un nom glorieux qu'on lit toujours avec beaucoup de satisfaction. On a pu s'en rendre compte lors de l'inauguration du nouveau Forum. Il est malheureux que Montréal ait déjà été doté d'un Arena Maurice Richard. Le Forum Maurice Richard ça aurait bien fait et c'eût été bien accepté par les gens du sport.

Activités Culturelles

(Suite de la quatrième page)

Soirée chez Jos Brulée

Le samedi 16 novembre, à 8 h. du soir, aura lieu la "soirée du bon vieux temps" avec "Carmen Larosa". Venez en grand nombre au gymnase du Collège de Saint-Boniface, 196, avenue de la Cathédrale.

Musique

Le mardi 19 novembre, une artiste folklorique de renommée internationale donnera un concert à Winnipeg. Buffy St. Marie se produira à la Salle du Centenaire, à 8 h. 30 du soir.

Conférences

Les sculptures sur bois dorées comptent parmi les gloires de l'Art canadien-français du passé. M. J. Russell Harper donnera une conférence sur "La sculpture sur bois au Canada français" ("Wood Sculpture in French Canada") le 22 novembre prochain à 8 h. 30 p.m., à la salle 254 du Palais législatif de Winnipeg.

Le métier de sculpteur sur bois est à l'honneur au Canada depuis le 17e siècle et était florissant au temps de Mgr de Laval. La fondation de la première école d'Arts et Métiers date de cette époque. La tradition est passée de père en fils depuis et on relève encore les noms de Levasseur et de Baillarge.

M. Harper illustrera sa conférence à l'aide de diapositives reproduisant des chefs-d'oeuvre provenant de l'église de St-Joachim, sur le bas St-Laurent, du couvent des Ursulines de Québec, de l'église du Sault-aux-Récollets, près de Montréal, des musées de Québec et de Montréal.

M. Harper, dans deux autres conférences, dont une au même endroit, le 21 novembre à 8 h. 30, sous le patronage de la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg, parlera de "Débuts de la peinture romantique dans l'Ouest" ("Early Romantic Painting in the West") et le 22 novembre, à l'Université de Manitoba sur "Les explorateurs de l'Arctique peignent le Nord" ("Arctic Explorers Paint the North"). Cette conférence aura lieu à 3 h. 30 et est sous le patronage de l'Ecole des Beaux-Arts de l'université.

Beaux-Arts

Des oeuvres soumises au 11e concours artistique de la Galerie des Beaux Arts de Winnipeg y sont encore en exposition et en vente. Le comité des Dames de la Galerie vient d'annoncer qu'il a acheté trois oeuvres pour la collection permanente. Ce sont "Seriel Bleu-Rose", 1er prix, de Guidon Molinari, d'une valeur de $3,000; "Primaker for the Wind", de Gunter Nolte, $1,400, et une oeuvre de Dennis Burton, de $850.

Symphonie

Les 16 et 17 novembre, John Williams, guitariste, sera l'artiste invité de l'orchestre symphonique de Winnipeg. Il jouera le fantastique concerto pour guitare espagnole. En hommage à la Tchécoslovaquie, qui vient de célébrer le 50e anniversaire de son indépendance, l'orchestre rendra les Danses slaves de Dvorak en plus de la Pastorale de Beethoven.

Au Ciné-club du Collège, "Les Dames du bois de Boulogne"

Robert Bresson (1907-19..) est un géomètre du cinéma dramatique. Il tourne comme Flaubert écrit, avec une manie du style et une perfection minutieuse.

Il ne croit pas à l'acteur professionnel; il trouve ses propres acteurs et leur impose totalement sa volonté et le caractère de leur personnage. Un des plus tenaces parmi les cinéastes contemporains, il crée son propre genre austère et terrifiant; il impose son point de vue à ses acteurs et à son auditoire. Nous devons nous y soumettre.

"Robert Bresson n'est pas un réalisateur. C'est un auteur. Il n'illustre pas une histoire, il crée des personnages à la fois chargés de vie et de symboles, il crée un univers tragique, cohérent et reconnaissable" (L'Ecran français).

M. Bresson a tourné "Les Anges du péché" (1943), "Journal d'un Curé de Campagne" (1950), "Pickpocket" (1959) et "Procès de Jeanne d'Arc" (1961). Son talent est un des plus forts et des plus originaux de sa génération.

Dans "Les Dames du bois de Boulogne" (1945), M. Bresson fait une adaptation modernisée d'un épisode de "Jacques le Fataliste", de Diderot. Le dialogue est inspiré des oeuvres de Jean Cocteau.

Pour se venger de son amant (Paul Bernard), qui l'abandonne, une femme du monde (Maria Casarès), lui fait épouser une demi-prostituée avec la complicité de sa mère. Une oeuvre déchue, votre sombre, ce film a connu un échec commercial complet à cause de son inhumanité. Cependant c'est un bel exemple de collaboration créatrice.

"Le décor, ici, a puissamment contribué à hausser le conte de Diderot au plan de tragédie. Nous sommes dans une sorte de lieu clos et secret, le lieu même de la tragédie classique, du théâtre de Racine sans relation avec le monde, et ce lieu clos permet de creuser davantage la psychologie et de faire dégager aux personnages leurs résonnances les plus intimes... Chambres, escaliers, ascenseurs ont pour fonction de situer dramatiquement et spirituellement... ce lieu clos dans lequel l'araignée impériale, qu'incarne Maria Casarès, cherche à renfermer les deux personnages: ce sont les éléments d'une machine infernale, tout un système fatal et meurtrier, dans lequel risquent d'être englués les deux victimes" (Henri Agel).

Cette oeuvre est le fruit de l'intelligence et du travail; c'est un film à revoir.

"Les Dames du bois de Boulogne" sera présenté le dimanche 17 novembre, à 7 h. 30 du soir, en la salle académique du Collège de Saint-Boniface. L'entrée est gratuite et le grand public est invité.

Gérald Wanlin

Chronique du Collège de Saint-Boniface

Nous voici déjà à la mi-novembre, date qui marque aussi au Collège l'écoulement d'un demi-semestre. Il convient de faire ici une pause et de constater ce qui se passe, ce qui bouge et ce qui fait pour ainsi dire le coeur palpiter de la seule institution d'éducation française du Manitoba.

La vie au Collège s'est manifestée au public dans quelques activités aussi différentes que pittoresques. D'abord les étudiants du cours universitaire ont fait les manchettes en s'adonnant à une démonstration délicieusement originale devant et dans les bureaux d'un des grands quotidiens winnipégois (la "Tribune" pour ne pas le nommer). C'était en guise de protestation contre l'amplification exagérée que ce journal avait donnée à la fameuse "affaire Rossillon".

Le cours secondaire, de son côté, s'est fait connaître par son "marchoton" de mercredi dernier. Le but de cette marche de vingt milles avait été d'assurer les fonds nécessaires à l'expansion de la culture française au cours secondaire, soit par Radio-Collège (poste à circuit fermé) et par le journal "Destyn". Une partie des fonds sera aussi consacrée à l'achat d'équipement moderne pour la culture physique.

Les élèves ont atteint 75% de leur objectif de quatre mille dollars. Les organisateurs sont cependant très satisfaits des résultats. Chacun a à se féliciter de son effort, en particulier, M. David Boileau, le principal, qui s'était promis heureusement de ne pas arriver le premier afin de donner une chance aux trois gagnants de la course, Pierre Deniset, Wayne Clark et Denis Lavoie. Ce dernier a remporté environ $8.00 du mille.

En octobre, le Collège se voyait le siège d'une convocation spéciale de l'Université de Manitoba. Cette cérémonie, qui avait pour but de présenter un degré "honoris causa" au R. Jean d'Auteuil Richard, a fait grand honneur au Collège pour qui cette année 1968 peut être considérée comme l'anniversaire de sa fondation par Mgr Provencher.

Voilà pour quelques éclairs qui illustrent un peu la vitalité de ce début d'année.

Du nouveau

Ajoutons aussi qu'il y a énormément de sang nouveau tant au cours secondaire qu'au cours universitaire. Une cinquantaine de nouveaux étudiants (et étudiantes) venus des écoles Louis-Riel, Précieux-Sang et autres embellissent le pavillon universitaire.

Le cours secondaire compte environ 75 nouveaux dont dix jeunes filles en 11e et 12e année. C'est un tournant dans l'histoire du Collège.

Il ne faut sans doute pas oublier les changements dans le corps professoral et le personnel administratif. Au secondaire, l'important c'est le progrès fait au niveau des sports et de la culture physique. M. Luc Marchildon, directeur des sports, et M. Fernand Grégoire, instructeur de culture physique, travaillent à augmenter le nombre de corps sains dans lesquels pourront vivre les âmes

☆ ☆ ☆

M. Luc Marchildon

☆ ☆ ☆

M. Fernand Grégoire

☆ ☆ ☆

saines des collégiens et collégiennes.

Au cours universitaire, on souhaite la bienvenue au Père Vigneault, seul amateur d'Astérix, philosophe et professeur de géographie; à Soeur Pelletier, professeur de français, à M. Girardin, professeur de psychologie, et à tous les autres.

En plus des cours du Père Vigneault et de M. Girardin, on compte parmi les nouveaux cours la psychologie des religions.

L'Association des universitaires a élu deux nouveaux membres à son exécutif, soit Rino Ouellette, président, et Donald Foidart, secrétaire. Il est bon de noter que l'AUCSB aura un représentant au Conseil du Collège et cela s'est fait sans révolte, sans guerre, sans bataille. C'est signe qu'on est aussi progressiste au Collège qu'ailleurs, tout en étant plus rationnel, plus civilisé quoi!

Il faudrait aussi signaler les rencontres des étudiants universitaires avec tous les candidats à la mairie de St-Boniface, diverses conférences d'information (par exemple, celle donnée le 12 novembre par la délégation franco-manitobaine qui est allée à Ottawa). La vie qui bat au Collège, c'est le théâtre, la culture, les sports, la politique, En somme, ça bouge sur la scène estudiantine collégiale.



Conseil Goulet no 3681

Initiation

Le lundi 4 novembre avait lieu, au Club Traverse, une initiation au premier degré pour les conseils Jubinville, Provencher et Goulet. La cérémonie s'est déroulée sans encombre en présence du député d'Etat, le frère R. Omichinski.

Cette belle classe comprenait 17 futurs frères pour notre propre conseil! Bienvenue à tous et félicitations au comité de recrutement! Ce dernier fait un si beau travail qu'on parle même d'une autre initiation au premier degré au début de décembre...

Ligue de 5 quilles

Félicitations à l'équipe d'Alphonse Girard pour s'être classée première de la première série.

Equipe	Points
A. Girard	96
D. Nolin	88
C. Jeanson	87
L. Girouard	73
E. McCarthy	69
T. Girard	68
H. Sala	50
A. Jeanson	44

Rigoletto

Sts-Martyrs-Canadiens

Ligue des quilles Béliveau

Félicitations aux gagnants du premier quart de la Ligue des Quilles Béliveau, Les Presque, qui se sont mérité un total de 138½ points.

L'équipe comprend: M. Robert Bétournay, capitaine; M. Lucien Bergeron, Mme Aline Brunet, Mme Yvette Charrière, M. Laurent Ouellette.

Les hautes parties individuelles de la semaine étaient, pour les femmes — Mme Gilberte Couture — 257; les hommes — M. Lucien Bergeron — 301.

Il y a un changement à l'exécutif. M. Paul Guyot remplace M. Alex Tétreault au poste de vice-président.

Condoléances

Sincères condoléances à la famille de M. Robert Trudel à l'occasion du décès du Dr Jean Trudel, père de Robert.

O Tempore, O Mores

Les conductrices posaient aussi apparemment des problèmes aux anciens Romains. Suivant le droit humain, les conductrices de char ne pouvaient conduire le dimanche non plus qu'aux heures de pointe.

La revue "Minutes"

À L'ALLIANCE FRANÇAISE

Film du 17 novembre

Par gracieuseté du Consulat de France, l'Alliance Française présentera le film "Les Dames du bois de Boulogne" dimanche prochain, 17 novembre, à 7 h. 30 du soir, en la salle académique du Collège Saint-Boniface.

L'Alliance Française est heureuse d'y inviter tous les amateurs du film français.

Concert du 29 novembre

L'Alliance Française se plaît aussi à attirer l'attention sur le concert que le choeur "Les Intrépides" offrira en la Salle du Centenaire le 29 novembre. Cette soirée clôturera les fêtes du 150e anniversaire de Saint-Boniface.

La conférence de M. Jean-Marc Montguerre

Près de cinquante personnes étaient présentes mercredi dernier, 6 novembre, à la conférence que M. Jean-Marc Montguerre, journaliste et romancier français, a donnée dans les salons du University Women's Club, de la rue Westgate, à Winnipeg.

Parlant à un jour près du premier anniversaire de la mort de son ami des vingt dernières années, André Maurois, M. Montguerre en profita pour illustrer par la vie du célèbre écrivain ce qu'il considère comme essentiel à toute activité littéraire. (Voir, ci-dessous, le compte rendu de cette conférence.)

☆ ☆ ☆

André Maurois, un modèle d'écrivain

Le mercredi 6 novembre, les membres de l'Alliance française de Winnipeg eurent la joie exquise d'entendre une causerie remarquable sur André Maurois par M. Jean-Marc Montguerre, conférencier officiel de Paris.

Afin d'établir une prise de contact avec son nombreux auditoire bilingue, il débuta son discours d'une voix forte, claire et bien accentuée, ce qui n'est pas banal.

Tout d'abord, avant de parler de son sujet principal, il développa avec enthousiasme le rôle important que doit jouer l' "écrivain" dans la société en général.

Il ne faut pas oublier, dit M. Montguerre, que l'écrivain a une haute mission à remplir, presque semblable à celle d'un médecin ou d'un prêtre.

L'écrivain doit penser beaucoup et méditer longuement sur son sujet, mettant à profit toutes ses connaissances humaines et son talent pour communiquer sa pensée dans l'esprit et le coeur du lecteur intelligent et attentif.

Deviendrait-il un "puits" d'érudition? Oui, en quelque sorte. Physiologie, économie sociale, histoire et religion, les lettres et les arts, le progrès scientifique toujours progressif avec une technique illimitée . . . Tout cela doit lui être familier et exprimé dans un style clair et précis, assaisonné d'un humour approprié.

André Maurois, que j'ai connu dans ces vingt dernières années, dit le conférencier, fut le type de cet écrivain idéal et consciencieux.

Toujours prêt à aider et diriger les écrivains en herbe, dans des ouvrages d'histoire ou de romans, il se montre digne de son métier d'écrivain. Oui, je dis bien métier quand un homme est satisfait d'un travail bien accompli tout comme les sculpteurs des cathédrales du Moyen-Age.

A cette oeuvre de métier, le conférencier s'est permis d'y associer aussi le travail prodigieux de la femme dans le monde d'aujourd'hui. Comme exemple, il cita l'épouse d'André Maurois. Personne n'empêche la femme de tisser un tapis, tricoter un chandail, et sachant être un parfait cordon-bleu? Mme Maurois accomplissait toutes ces besognes, tout en aidant à son mari à transcrire au dactylo ses manuscrits.

Pour me résumer, ajoute le conférencier, Maurois demeure le digne descendant de la lignée classique de la littérature française.

Avant de terminer ce court conte rendu, ne serait-il pas intéressant de connaître le conférencier à l'intimité?

M. Jean-Marc Montguerre est père de famille de quatre enfants. Agé de 38 ans, chaque année, il en passe six mois en Normandie et les six autres en Provence. Grand voyageur devant le Seigneur, il s'est mis à parcourir presque tous les pays du monde afin de bien se renseigner sur les sujets qu'il désirait traiter, voir sur François Xavier, l'apôtre des Indes.

Bref, nous souhaitons à M. Montguerre un succès accru dans son oeuvre admirable d'excellent écrivain.

Le conférencier fut présenté par le Juge A. Monnin et remercié par la vice-présidente de l'Alliance française, Mme Marantz.

Godias Brunet

Grande soirée de la L.F.C.

La Ligue Féminine Catholique prépare une "Soirée pour vous, messieurs", le vendredi 22 novembre, à 8 h. 30 du soir, en la salle Christ the King, chemin Ste-Marie et rue Lennox, à Saint-Vital.



AU 100 NONS

Samedi soir, 9 novembre, paraissaient Gérard Jean, Suzanne Goebel, Cécile Ledoyen et Marcel Gosselin. Au premier spectacle, auditoire restreint. Par ailleurs, au deuxième, la foule était assez nombreuse.

Bien que débutant, Gérard Jean connait déjà très bien la scène. Tout-à-fait à l'aise, naturel — on peut lui pardonner certaines fautes de diction. Ce qui charme surtout chez lui, c'est sans doute une grande vivacité d'expression ainsi qu'une flexibilité de voix remarquable.

Suzanne Goebel est une régulière à la boite. En dépit de quelques difficultés de mémoire, elle a su attirer la sympathie de l'auditoire par sa personnalité attachante. Suzanne garde toujours le sourire. Un petit conseil: étant donné son diapason de voix, il lui faudrait surveiller le choix de ses chansons.

La débutante de cette semaine, Cécile Ledoyen, a choisi des chansons un peu difficiles à apprécier. Quoique nerveuse, elle a su tout de même bien se tenir sur la scène.

Le dernier à paraître, Marcel Gosselin, s'est mérité de chaleureux applaudissements. Il était accompagné par son petit frère, Léo, qui chante, joue de la flûte et gratte de la guitare. La présentation de Marcel est devenue sensiblement plus solide. Tantôt sérieux, tantôt comique, il se donne beaucoup à ses chansons. Marcel avait un long programme. Peut-être pourrait-on trouver là la raison d'une certaine tension qui se manifestait dans une fluctuation de voix trop fréquente.

L'on remarque que les membres de l'orchestre participent maintenant à certaines chansons, ce qui ajoute de la couleur au programme. On les félicite et on les encourage à continuer.

A l'affiche au "100 Nons" samedi prochain 16 novembre: Gérard Curé, Paul De Gagné, Albert St-Mars, les 123, et Paul Rémillard, comme débutant.

Le Publiciste

Grande soirée de la L.F.C. "Pour vous Messieurs"

Les dames de la L.F.C. savent s'amuser. Non seulement savent-elles s'amuser mais encore elles savent partager leur gaieté avec leurs amis.

C'est le 22 novembre 1968, à la salle "Christ the King", angle chemin Ste-Marie et avenue Lennox, à 8 h. 30 du soir, qu'elles feront leurs preuves.

Avec M. Pat Halpin comme maître de cérémonies, les "Polka Dots" en charge de la musique, et la section St-Malo en charge du programme récréatif, il y en aura pour tous les goûts. N'oublions pas de mentionner le repas chaud qui mettra fin à la soirée.

Qu'on se le dise et qu'on vienne en groupe, en particulier en automobile, en bicyclette, à pied, mais qu'on vienne! Au plaisir de vous voir tous!

(Entrée: $5.00 du couple — $3.00 la personne).

Le manque de civilité n'est pas le fait d'un seul vice mais de plusieurs: de la paresse, de la sotte vanité, de la stupidité, de la distraction, de la jalousie et du mépris des autres.

LA BRUYERE



CITÉ DE SAINT-BONIFACE

Proclamation

ATTENDU que SAINT-BONIFACE fête cette année son 150ème Anniversaire de fondation et son Jubilé de Diamant d'incorporation comme Ville;

ATTENDU que le Comité du 150ème Anniversaire a cru bon de célébrer ce double Anniversaire par un grand Concert qui aura lieu le VENDREDI 29 NOVEMBRE 1968, à 8 heures et 30 du soir, en la SALLE DU CENTENAIRE;

ATTENDU que ce Concert met en vedette quatre artistes de renommée nationale, à savoir Mesdames Louise Roy-Morin et Rolande Garnier et Messieurs Georges Paquin et Paul Fredette, ainsi que le Choeur "Les Intrépides" sous la direction de M. Marcien Ferland et l'Orchestre "Sinfonietta" sous la direction de M. Marius Benoist;

QU'IL SOIT DONC RESOLU qu'en ma qualité de Maire de la Ville de St-Boniface, j'incite tous les citoyens de St-Boniface à observer la clôture de ce double anniversaire en encourageant la vente des billets pour ce concert et en assistant en personne à une soirée des plus intéressantes et agréables.

Joseph-E. St-Hilaire

Joseph-E. St-Hilaire
Maire

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 12 novembre 1968

L'Association France-Canada prépare UN VOYAGE au Manitoba pour 1970

Du 20 au 22 octobre dernier, le directeur général de l'Association France-Canada, M. Marc Maffray, de Paris, effectuait une très courte visite a Saint-Pierre pour y saluer les membres de l'Association culturelle de la Rivière-Rouge. Les circonstances ne nous avaient pas permis à ce moment-là de faire plus que mentionner cette visite dans les pages de notre journal (voir le numéro du 30 octobre). Nous aimerions y revenir aujourd'hui, car ce séjour de M. Maffray parmi nous constitue quelque chose de très significatif.

Sans doute, ce n'est pas la première fois que nous recevons des visiteurs de France. Mais depuis quelques années, un nouveau patron des relations semble vouloir s'établir entre les citoyens des deux pays et c'est fort heureux. Il y a tant à apprendre de part et d'autre, à découvrir et à donner; on ne peut que souhaiter que les échanges, initiés depuis quelque temps entre Orléans et Saint-Pierre, se propagent à tout le Manitoba français. Et il faut féliciter le gouvernement canadien de les encourager en fournissant des fonds à cet effet. C'est une forme d'ambassade qui est souvent beaucoup plus humaine et cordiale que les formalités diplomatiques.

Le raid de Dieppe et L'Association France-Canada

L'Association France-Canada, qui a déjà vingt ans d'existence, a eu ses débuts dans un épisode de la dernière guerre mondiale: le raid des commandos canadiens sur Dieppe en 1942.

Comme l'on sait, cette incursion militaire coûta cher aux troupes canadiennes: plusieurs de nos soldats y périrent ou furent faits prisonniers. Cependant il y en eut qui réussirent à s'échapper et à trouver refuge chez des Français de Normandie. Il devait en résulter des liens de profonde estime. Si bien, de nous expliquer M. Maffray, qu'après la guerre, il se forma en Normandie une association dont le but était de maintenir et d'intensifier les rapports de bonne entente et d'amitié entre la France et le Canada.

Ce mouvement démarra lentement. Au début il se répandit surtout dans les provinces de France d'où sont venus les ancêtres d'un bon nombre de Canadiens français: la Normandie, le Poitou, la Vendée, etc. Mais éventuellement on y intéressa les Parisiens et c'est alors que fut fondée en 1949 l'Association France-Canada qui compte aujourd'hui 12,000 membres.

Des liens amicaux et culturels

Les objectifs de cette association, a bien précisé M. Maffray, ne sont aucunement politiques ou économiques. "Nos activités sont purement culturelles", a-t-il souligné. Et il expliqua comment tout est à base de relations franchement humaines et amicales, où l'on découvre la joie de se connaître, de se comprendre.

Contrairement à ce qu'on laisse trop souvent entendre, l'Association France-Canada ne veut pas limiter ses relations au Québec exclusivement. Elle veut entrer en contact avec les Canadiens de tout le Canada, et c'est pour cela qu'elle est particulièrement heureuse du jumelage entre Orléans et Saint-Pierre.

Elle compte actuellement des comités à Moncton, Québec, Montréal, Ottawa et même Toronto, où sur 500 membres on compte 150 anglophones.

Voyage au Manitoba

Un point qui mérite d'être souligné c'est que les adhérents de l'Association France-Canada se recrutent dans toutes les classes de la société: hommes d'affaires, ouvriers, cultivateurs. Un seul intérêt les unit: apprendre à se connaître, à s'estimer et à s'entraider entre peuples de pays différents.

Il y a donc lieu de se réjouir de ce que M. Maffray ait pu profiter de sa trop courte visite au Manitoba pour poser les bases d'un voyage que l'Association France-Canada entend faire dans notre province pour le centenaire de 1970.

Nul doute que, de son côté, la communauté franco-manitobaine tout entière, et non seulement un petit village ou l'autre, réservera aux visiteurs de France son hospitalité la plus chaleureuse, contribuant ainsi à accentuer entre nos deux pays des échanges fructueux et amicaux.

J.-P. A.

De l'importance de l'eau dans la vie d'un peuple

La ville de Montréal, métropole du Canada et rivale jalousée des autres, possède le port le plus important du pays.

Ce qui n'étonne pas, quand on sait que le Québec se classe premier en ce qui regarde le commerce maritime, international surtout, de nos dix provinces.

C'est là la stricte vérité, si invraisemblable paraisse-t-elle aux profanes.

D'après les derniers chiffres analysés, remontant à 1964, les ports québécois manipulaient chez nous le tiers des cargaisons transportées par eau.

Ce qui signifie 81.1 millions de tonnes de marchandises sur un total de 235.0 millions — toujours en l'année 1964.

Les ports québécois chargent à destination de l'étranger la moitié des cargaisons partant pour les autres pays, soit 41 millions de tonnes sur 83 en 1964, et ces mêmes ports reçoivent 29.2 pour cent des marchandises entrées au Canada par les seules voies d'eau.

Sous l'angle dernier, ils ne sont dépassés que par les ports ontariens des Grands-Lacs, qui reçurent 47.2 pour cent du trafic total.

En ce qui regarde le cabotage, ou trafic intérieur entre les ports canadiens, le Québec occupe encore le premier rang pour les marchandises déchargées, ou le tiers du volume total.

Outre Montréal, les principaux ports du Québec sont, par ordre d'importance, ceux de Sept-Iles et Port-Cartier, Baie Comeau, Québec, Trois-Rivières, Sorel, Port-Alfred, Contrecoeur, Havre-Saint-Pierre.

* * *

Ces chiffres et détails sont extraits d'une brève étude de M. Benoit Brouillette, professeur à l'Ecole des Hautes-Etudes de Montréal, que l'on trouve dans le dernier ouvrage collectif de la Société Royale du Canada: **Ressources hydrauliques du Canada.**

Les collaborateurs sont au nombre de vingt-quatre, qui donnèrent leurs textes en anglais ou en français, selon la langue de chacun.

Quelques collaborateurs sont même des Etats-Unis, vu la communauté d'intérêt de leur pays et du nôtre, en ce qui regarde l'eau et ses sources, son utilisation, son exploitation, sa conservation.

Ainsi le sénateur Frank E. Moss, de Washington, et le professeur David C. Chandler, de l'Université du Michigan.

Les autres sont de six provinces canadiennes: l'Ontario et le Québec, la Nouvelle-Ecosse, l'Alberta, la Saskatchewan, la Colombie-Britannique.

Les diverses contributions sont d'un intérêt remarquable, attirant l'attention sur l'importance de l'eau dans la vie, l'évolution et le progrès d'un peuple, de même que sur les graves problèmes qu'entraînent sa rareté, sa pollution, son gaspillage.

On y apprend une foule de choses que l'on ignorait, que l'on ne soupçonnait même pas, et l'on se prend tout à coup d'indignation, au tournant de certaines pages, contre les inconscients, les ignorants ou les malfaisants qui dilapident ce trésor unique qu'est l'eau, dans un pays aussi vaste que le nôtre.

* * *

Pour être l'un des plus riches au monde par ses ressources hydrauliques, le Canada n'a pas moins ses inquiétudes quant à celles-ci, à cause de l'immense consommation de ses villes et de ses industries, à cause aussi des abus du passé, dans le sens de la non-conservation en des endroits stratégiques.

On a beau se dire que d'immenses bassins de réserve sont aménagés çà et là à travers le territoire, ce n'est point, par exemple, la nappe liquide en amont du barrage Gouin, à la source du Saint-Maurice, qui mettra fin à la pollution dans le voisinage de la métropole, ou permettra la survie du poisson dans certaines rivières comme la Saint-François et la Yamaska.

Même si l'on accepte des eaux plus ou moins sales aux alentours du port de Montréal, n'y a-t-il à s'inquiéter du vol systématique qui s'y pratique, et à cause duquel, a-t-on déjà noté, ledit port pourrait perdre un fort pourcentage de son trafic normal.

Ce dernier aspect n'est pas traité, parce que les auteurs du livre se tiennent en deça de la vie politique et sociale, mais il pourrait l'être.

Comme pourrait l'être la perte du Labrador québécois, où se trouvent aujourd'hui les ressources hydrauliques dont on a besoin, pour assurer à la ville de Montréal le surplus d'énergie électrique qu'elle réclamera dans quelques années.

Un article remarquable entre tous est celui du général A. G. L. McNaughton, qui s'oppose avec raison à la moindre cession de notre patrimoine en eau, à des intérêts publics ou particuliers aux Etats-Unis.

La différence est énorme, entre les préoccupations du général McNaughton et les faits rappelés par M. Brouillette quant aux ports canadiens, mais cette différence même souligne la haute valeur du dernier recueil de la Société Royale.

L'Illettré

Statistique préliminaire des grèves et lock-out en septembre 1968

OTTAWA — En septembre, il s'est produit au total 124 arrêts de travail dans l'industrie, d'un bout à l'autre du pays, soit 22 de moins qu'en août. Au cours du mois, 44 grèves et lock-out ont pris fin, tandis que 42 ont éclaté. Le 1er octobre, on comptait 80 arrêts de travail immobilisant 13,664 travailleurs.

La perte globale de temps attribuable à tous les arrêts de travail au cours du mois de septembre s'est élevée à 346,140 jours-ouvrier, soit l'équivalent de 27 jours-ouvrier perdus sur 10,000 jours-ouvrier effectués par les salariés hors de l'agriculture. La statistique correspondante pour le mois d'août donne 43 jours-ouvrier perdus sur 10,000 jours-ouvrier effectués.

Voici la répartition des arrêts de travail, en septembre, par industrie: industrie agricole, 1; mines, 6; industrie manufacturière, 75; construction, 18; transport et services publics, 7; commerce, 11; services, 3; administration publique, 3.

La répartition par province s'établit ainsi: 1 arrêt de travail à Terre-Neuve, 3 en Nouvelle-Ecosse, 1 au Nouveau-Brunswick, 27 au Québec, 68 en Ontario, 3 en Saskatchewan, 3 en Alberta, 13 en Colombie-Britannique; 5 se sont produits dans des entreprises relevant de l'autorité du gouvernement fédéral.

Communiqué

L'exécutif du Festival de musique du Manitoba vient d'annoncer que le programme du Festival de 1969 est disponible dans les magasins de musique. La série de concours prévue pour le mois de mars attirera encore cette année plus de 25,000 concurrents dans les multiples classes individuelles ou de groupes.

Le Festival de musique du Manitoba est un des plus grands au monde groupant de jeunes artistes en provenance de quatre ou cinq provinces et de plusieurs états du "midwest" des Etats-Unis.

La date limite pour les inscriptions dans toutes les classes est le 7 décembre.

Parlons correctement

Vocabulaire de l'épicerie

N.B. — La barre oblique/sépare des mots ou expressions à peu près synonymes.

Farine (flour)
Amidon de maïs (cornstarch)
Lait concentré (condensed milk)
Cacao (cocoa)
Coco (coconut)
Bicarbonate de soude (baking soda)
Brocoli (broccoli)
Laitue (lettuce)
Salade (salad)
Salade/macédoine — de fruits (fruit salad)
Salade/macédoine — de légumes (mixed vegetables)
Salade de chou — cru (coleslaw)
Salade panachée (mixed salad)
Scarole/escarole (f.) (escarole)
Raifort (horseradish)
Haricots (string beans)
Haricots/fèves — au lard (pork and beans)
Mandarine (tangerine)
Abricot (apricot)
***Atacas/atocas** (cranberry)
Confiture d'atocas (cranberry sauce)
Confiture(s) de fraises (strawberry jam/preserve)
Compote/marmelade de pommes (apple sauce)
Marmalade d'orange(s) (orange marmalade)
Sucre cristallisé (granulated sugar)
Sucre à glacer (icing sugar)
Cassonade (brown sugar)
Chaussons — aux pommes, etc. (turnovers)
Brioches (buns)
Beignets (doughnuts)
Biscuits (biscuits/crackers/cookies)
Craquelins (cracknels)
Bretzels (pretzels)
Gâteaux secs, petits fours (fancy biscuits, cookies)
Petits pains — mollets (rolls)
Pain de seigle (rye-bread)
Guimauve (marshmallow)
Bonbons de guimauve (marshmallows)
Pommes de terre (potatoes)
Patates (sweet potatoes)
Purée de pommes de terre instantanée (instant mashed potatoes)
Croustilles/chips (potato chips)
Fromage à tartiner (cheese spread)
Pâté de viande à tartiner (meat spread)
Fromage blanc (cottage cheese)
Cheddar (cheddar)
Beurre de caramel (caramel spread)
Beurre de chocolat (chocolate spread)
Beurre d'arachide (peanut butter)
Maïs soufflé (popcorn)
Flocons de maïs (corn flakes)
Flocons de son (bran flakes)
Café instantané (instant coffee)
Poulet à la broche (barbecued chicken)
Poulet dépecé (chicken in the basket)
Saucisson de Bologne (bologna)
Bifteck (steak)
Pétoncles (m.) (scallops)
Aiglefin (haddock)
Palourdes (f.) (clams)
Soupe aux palourdes (clam chowder)
Boissons gazeuses (soft drinks)
Boite — de conserve (can)
Canette — de bière (beer can)
Flacon (flask)

* L'atocas est une espèce indigène de canneberge.

CKSB — SAINT-BONIFACE

1050 au cadran

Lundi au vendredi
6.25—Ouverture
6.30—Radio-Journal
6.33—Réveille-matin
6.45—Nouvelles
6.54—Sports
7.00—Radio-Journal
7.09—Réveille-matin
7.15—Petit train
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.33—Réveille-matin
7.45—Sports
7.48—Réveille-matin
8.00—Nouvelles
8.05—Réveille-matin
8.30—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.08—De tout et rien
9.30—Nouvelles
9.32—De tout et rien
10.00—Radio-Journal
10.04—Le p. Legault...
10.30—Nouvelles
10.33—Divertissement
11.00—Nouvelles
11.05—Présent
11.30—Détente
12.00—Le monde...
12.15—Rendez-vous
12.45—Sports
12.48—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles et marché
1.30—Troubadours
2.00—Nouvelles
2.03—Place aux femmes
3.00—Nouvelles
3.05—Un souhait, une chanson (3 h. 05 à 5 h.)
3.30—Annonces-éclairs
3.45—Sports
4.00—Nouvelles
4.30—Nouvelles
5.00—Radio-Journal
5.25—Tous les garçons, les filles (5 h. 25 à 7 h.)
6.00—Nouvelles
6.30—Sports
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Témoignage
7.30—Radio-Journal
9.30—Information
11.00—Radio-Journal
11.03—Au fil de la nuit
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée et fermeture

Lundi soir
7.33—Sur toutes les scènes
9.00—Orchestre
10.00—Chefs-d'oeuvre

Mardi soir
7.33—Variétés
8.00—Concert
9.00—Amérique latine
10.00—Chefs-d'oeuvre

Mercredi soir
7.33—Mercredis de la musique
9.00—Studio d'essai
10.00—Chefs-d'oeuvre

Jeudi soir
7.33—Huit et demi
8.00—Récital
8.30—Le talon d'Eve
9.00—Horizons
10.00—Programme allemand
10.45—Variétés

Vendredi soir
7.33—Chronique de France
7.38—Interviews ou variétés
8.00—La boîte à bois
9.00—Programme portugais
10.00—Jazz en liberté

Samedi soir
6.45—Carnet mondain
7.00—Salut les copains
8.00—Samedi-Jeunesse
9.30—Radio-Journal
9.40—J'ai tant dansé
10.40—Chansonniers
11.10—Danses et cadences
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée et fermeture

Dimanche
7.50—Ouverture
7.55—Méditation
8.00—Radio-Journal
8.05—Bonjour dimanche
8.45—Vie croissante
9.00—Nouvelles
9.05—Bonjour dimanche
10.00—Nouvelles
10.05—Pour nos malades
11.00—Nouvelles
11.03—Pères Blancs
11.08—Concert
12.00—Radio-Journal
12.15—Variétés
12.25—Nouvelles
12.30—Nos nations au micro
6.00—Sérénade
6.20—Carnet mondain
6.25—Nouvelles
6.30—Bel canto (ou hockey)
7.30—Cabaret du soir
9.30—Nouvelles et sports
9.45—Cabaret du soir
11.00—Religion et sciences
11.30—Classiques pour tous
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée et fermeture

Samedi
Radio-samedi: 6.25 à 7.00 p.m.
Nouvelles: 6.30, 6.45, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 9.00, 9.30, 10.00, 10.30, 11.00 a.m. midi, 1.00, 1.25, 2.00, 2.30, 3.00, 4.00, 4.30, 5.00, 6.00, 6.55 p.m.
Sports: 6.54, 7.45 a.m., 12.45, 5.10, 6.30 p.m.

Précieux-Sang

Association Parents-Maîtres

La réunion mensuelle de l'Association Parents et Maîtres eut lieu le 4 novembre, à 8 h. 30, au Centre paroissial du Précieux-Sang.

M. G. Fortier, président, souhaita la bienvenue aux nombreux parents qui étaient présents, et Mme L. Bradet lut le procès-verbal de la dernière assemblée.

Le président des programmes, M. Emile Plamondon, passa à la distribution des bourses: deux bourses de $15.00, offertes par la Ligue des Femmes, et deux bourses de $25.00 par l'A.P.M. Mme Garand, au nom de la Ligue, en fit la présentation aux élèves méritants de 8e année (1967-68), Michelle Perrier et Roland Boily. M. G. Fortier, au nom de l'A.P.M., aux écoliers méritants des 9e à 12e années (1967-68), Gisèle Jeanson et Donald Gagné.

M. R. Parkinson, président de la commission scolaire de Norwood, et M. Softley, surintendant, étaient présents au programme de la soirée: "Répartition des matières selon les niveaux du programme d'un enseignement continu."

M. Gagné, principal, expliqua aux parents le plan par lequel les élèves sont encouragés à progresser dans un ou certains sujets selon leur capacité. Il parla du développement, des différences et des besoins des enfants de 1ère à la 6e année. Ces années sont maintenant divisées en 18 niveaux, dans les matières de base.

A tour de rôle, les titulaires de ces niveaux, expliquant les matières de base: Anglais, Français, Mathématique.

MM. Parkinson et Softley répondent aux nombreuses questions des parents.

Le tout se termina par un café-rencontre entre parents et maîtres.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

"L'honneur est comme une île escarpée et sans bords, on n'y peut plus rentrer dès qu'on en est dehors." Ces vers de Boileau devraient porter à la réflexion. Relisez-les plusieurs fois.

Le mot "honneur" a été servi à toutes les sauces. Pour nous, honneur devrait signifier droiture dans nos rapports sociaux et en affaires. Mieux vaut perdre une vente et se faire un ami. Mettez-vous à la place du client (en anglais ça s'appelle "empathy"). Ça ressemble à sympathie. De plus, quand on traite les gens honnêtement, on se sent bien à l'intérieur.

La semaine passée, près de 40 personnes se rendirent à la paroisse Ste-Famille pour la conférence du Père Duquoc. Il répondit ensuite à plusieurs questions d'aspect moral. La soirée se termina par un succulent goûter.

J'ai reçu plusieurs questions à propos de la Bible. Puisque la Bible contient un Nouveau et un Ancien Testament, est-il nécessaire de lire l'Ancien? Dans une pile de journaux, ne lit-on pas la dernière édition?

Prenons le dernier numéro du journal, et supposons que vous arriviez d'une île primitive où vous avez fait naufrage. Ne sachant rien de ce qui s'est passé disons depuis 10 ans, tout semblera du chinois. Alors que faites-vous? Vous prenez de vieux journaux et tentez de voir comment chaque histoire a débuté. Donc il faut connaître ce qui s'est passé avant. La même chose vaut pour la Bible. Notre-Seigneur parle à des gens qui ont vécu sous l'Ancien Testament. Il fait de nombreuses références à Moïse, aux prophètes, etc.

J'espère que tous les noms de vos enfants nous sont parvenus, car lors du dépouillement de l'arbre de Noël, tous les cadeaux porteront un nom.

Faites votre possible pour assister aux réunions.

Car Après Tout.





Ste-Amélie

Malades

Prompt rétablissement à Mme Berthe Denis, patiente à l'hôpital de Ste-Rose depuis le 1er novembre, à Mme William Zastre, patiente au même hôpital depuis le 27 octobre, ainsi qu'à Mme Emmanuel Maguet, hospitalisée à la suite d'un accident de la route, et à M. A. Labelle, qui a subi une opération le 4 novembre.

Le jeune Leslie Labelle est de retour de l'hôpital depuis le 2 novembre.

Félicitations à M. et Mme H. Lagarde (Agnès Peeters), de Ste-Amélie, à la naissance d'un garçon le 22 octobre.

M. et Mme Garry Hamilton, de Winnipeg, ont rendu visite à M. et Mme Fred Pinette, le samedi 26 octobre. Mme Fred Pinette retourna avec eux à St-Boniface pour assister à la graduation de son neveu, Ray Bonin.

M. et Mme Gaston Grandbois, accompagnés de M. et Mme Lévi Grandbois, sont allés visiter M. et Mme Antoine Leperre, à Waterhen.

M. Bobby Casavant et Gérard Labelle ont accompagné jusqu'à Winnipeg leur cousin et ami, Robert Ste-Marie, qui retournait à Montréal après avoir passé quatre mois chez ses soeur, beau-frère et cousin à Ste-Amélie

M. Benoit Labelle, employé aux environs de Winnipeg, passa la fin de semaine du 2 novembre chez lui. Il retourna à son travail accompagné de sa mère, Mme Albert Labelle, de Ste-Rose, qui allait visiter son mari à l'hôpital de Winnipeg.

M. et Mme Mike Sul, de St. James, rendirent visite à M. et Mme Ben Labelle, dernièrement.

M. et Mme George Verhaeghe accompagnèrent leur bru, Mme Louise Verhaeghe, jusqu'à Edmonton. Cette dernière passera les mois d'hiver chez ses parents en Alberta. A leur voyage du retour, M. et Mme Verhaeghe se sont arrêtés à Winnipeg pour y visiter M. et Mme Georges Burelle.

Félicitations aux gagnants au Bingo du 3 novembre: Mme Agnes Vandenbosch, M. Gaston Knochaert, Mme André Therrien, Mme Ludger Soucy, Mme Sylva McCarthy gagna $15.00, Mlle Napper, Mme Therrien, Mme M. Pelletier, M. Ludger Soucy, Léon Groenenchild, Mme H. Miller, Mme H. Delorme, Clifford Miller, Mme Geo. Vandenbosch, René Gagnon, Mme Louis Vandepoële et Mme Sylva McCarthy. Les prix d'entrée allèrent à Hervé Verhaeghe, Mme P. Bouchard et Suzanne Bonin. Le prix des membres ($8.00) fut gagné par M. P. Bouchard. Ce Bingo rapporta la somme de $114.00.

Ste-Agathe

Soirée d'Hallowe'en

Le samedi 26 octobre, les Dames Auxiliaires des Anciens combattants ont tenu une très joyeuse soirée d'Hallowe'en. Des prix furent accordés à différents genres d'accoutrement, Mlle Moreen Stevenson, de Winnipeg, gagna un prix pour la robe la plus fantaisiste. Mme Pauline Phaneuf pour le complet d'homme; Mme Eddy Baldwin, de Foxwarren, pour le costume le plus comique; et un couple de Winnipeg, pour les costumes les plus originaux. M. Denis Lévesque fut favorisé du prix d'entrée.

M. Joseph Lemoine a perdu un doigt dans un accident de ferme.

Sincères condoléances à Mme Joseph Lemoine et à sa famille à l'occasion du décès de M. Joseph Arnal, survenu le vendredi 1er novembre, à l'hôpital général St-Boniface.

Isabelle Pierre et Jacques Houde t'invitent à écouter les nouveautés du disque, le samedi à 8 heures. Tes artistes préférés te présentent leur dernier 45 tours. Ils te parlent de leurs projets immédiats et s'amusent avec toi! C'est "SAMEDI-JEUNESSE", le samedi à 8 heures du soir, sur les ondes de CKSB.

Les modes canadiennes envahissent le marché américain

OTTAWA — Le plus grand salon de modes canadiennes qu'on ait jamais présenté à l'étranger aura lieu à New York du 19 au 22 novembre. Dix-sept fabricants d'imperméables, modèles petite jeune fille (petites tailles), jeune fille et dame présenteront leur collection de printemps, sous les auspices du ministère fédéral du Commerce.

Un millier d'acheteurs de la région de New York ont été invités à cette avant-première. Spécialement conçues pour les acheteurs des magasins à succursale des Etats-Unis et pour les acheteurs de New York, les fabricants présenteront leurs collections séparément dans un salon. Les mêmes fabricants ont prévu une deuxième présentation de ce genre, du 6 au 17 janvier. Cette dernière coïncidera avec la "semaine du marché", qui attire à New York bon nombre d'acheteurs européens et étrangers, ainsi que des acheteurs des autres villes des Etats-Unis.

Des études du marché ont démontré que les acheteurs américains s'intéressent spécialement aux imperméables de fabrication et de modèles canadiens. Les magasins de détail des Etats-Unis sont prêts à commander ces articles à nos fabricants à condition que la saison s'y prête et que les modèles soient au goût du jour.

La qualité des vêtements canadiens est égale et souvent supérieure à celle des fabricants américains; la coupe, aussi bonne qu'aux Etats-Unis, et les modèles sont conformes au goût américain. De plus, les vêtements de pluie canadiens sont fabriqués dans une vaste gamme de tissus de bonne qualité, soit d'origine canadienne, soit importés; souvent ce sont des tissus entièrement nouveaux ou pas habituellement disponibles pour les fabricants américains.

Voici les fabricants canadiens qui prennent part à ce salon: Bernard Casuals Ltd., de Vancouver; Canadian Sportswear Sales de Winnipeg; Capital Garment Co. Inc., Montréal; Croydon Manufacturing Co. Limited, de Montréal; Fashionaire Originals Inc., de Montréal; Frankroy Ltd., de Winnipeg; Irving Posluns, de Toronto; Lydia Fashions Inc., de Montréal; Montroy Coat Company Ltd., de Montréal; Pacific Garment Co., de Toronto; Quality Junior Wear Inc., de Montréal; Sport Ease Fashions Ltd., de Winnipeg; Sport Togs Inc., de Montréal; Standard Mfg. Inc., de Montréal; Surrey Classics Mfg. Ltd., de Vancouver; United Garments Limited, de Winnipeg; William Frohman Fashions, de Toronto.

St-Georges

L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques s'est remise au travail dès septembre. Quoique en retard pour faire rapport des deux dernières réunions, nous voulons tout de même donner quelques détails sur nos activités passées. A la réunion du 17 septembre, les dames présentes eurent l'occasion de saluer notre nouvel aumônier, M. l'abbé Yvon Boisvenue, curé, qui accepta de nous donner des explications sur l'Encyclique Humanae Vitae.

Tel que proposé à cette réunion, la Ligue organisa une loterie pour la fin de septembre. Plusieurs dames se partagèrent la tâche de la vente des billets. Le tirage de deux dindes eut lieu le 2 octobre et favorisa M. Sylvio Vincent et Sr Imelda.

A la réunion du 17 octobre, le comité d'Education fit lecture de quelques pages du nouveau livre "Règlements des Séances." Cette lecture fut suivie d'une causerie par l'aumônier sur la Déclaration des Evêques. Les dames apprécient beaucoup ces moments où elles ont la chance de s'instruire davantage et d'acquérir une conscience plus éclairée.

A chacune de nos assemblées nous nous réservons quelque temps de détente. C'est à cet effet que nous avons un comité de loisirs. La dame responsable de ce comité, Mme Jeannette Chevrefils, animatrice jeune et gaie, prépare des jeux et nous apporte à chaque fois d'agréables surprises. Et c'est toujours sur une note de gaieté que nous nous séparons se promettant de ne pas manquer la prochaine.

Etudiante royale

Son altesse royale la princesse Christina, fille cadette de sa majesté la reine Juliana des Pays-Bas et de son altesse royale le prince Bernhard, arrivait récemment au Canada afin de s'inscrire à l'Institut supérieur de musique Vincent d'Indy d'Outremont, P.Q.

La Princesse, qui a fait partie durant un certain temps du choeur de la Société de Bach des Pays-Bas, prend des leçons de chant depuis environ deux ans. Récemment, Son altesse royale s'intéressa à l'étude professionnelle du chant. Sa formation de cantatrice sera tout d'abord confiée à Monsieur Bernhard Diamond, Canadien d'origine néerlandaise, et professeur à l'institut.

St-Claude

Club 4-H

La deuxième réunion du Club 4-H a eu lieu le 30 octobre à la salle Radaz. L'invitée d'honneur, Mme Graham, nous expliqua toutes les activités intéressantes que les membres entreprendront cette année. Nicole Chatel fut élue secrétaire, et Mme Marlene Chappelaz remplaça Mme Marie Arbez comme dirigeante du groupe de couture.

Nous avons décidé de tenir une soirée dansante. Les détails seront donnés plus tard. Chaque fille doit faire une exhibition miniature et la meilleure sera choisie pour la soirée de réalisation.

Les filles du groupe "Home Design C" donneront une démonstration à la prochaine réunion et Hélène Bazin et Carole Rocan rendront chacune un discours. Comme partie récréative, Mme Gisèle Arbez présenta un film sur la soirée de réalisation de 1965.

La prochaine réunion aura lieu le 27 novembre à 7 h. 30 à la salle Radaz.

Patsy Pineau.

COMIQUE MAIS TRAGIQUE

N'est-ce pas étrange? Il y a des gens qui consacrent beaucoup de temps et d'argent, et de peines et de misères à inventer et à perfectionner un dispositif propre à empêcher les automobilistes et leurs passagers d'être blessés ou tués.

Le résultat: Des ceintures de sécurité.

Ensuite, d'autres gens consacrent beaucoup de temps et d'argent, de peines et de misères à essayer de persuader les automobilistes et leurs passagers de porter ce moyen de survie.

Le résultat? Il y a plus de gens qui ne le portent pas qu'il n'y en a qui le portent.

C'est ainsi que chaque année des gens sont tués et blessés simplement parce qu'ils ne se sont pas sanglés.

Et des milliers de gens qui ne portent pas la ceinture se donnent beaucoup de mal à inventer des raisons pour lesquelles ils ne se sanglent pas.

C'est drôle, mais tragique!

Nouvelles de Sécurité routière

Prêts LNH à des sociétés sans but lucratif pour la construction de logements pour personnes âgées

OTTAWA — Le gouvernement fédéral vient de consentir des prêts d'une valeur globale de $1,660,400 à des sociétes sans but lucratif pour les aider à édifier des logements dans huit municipalités.

Ces prêts sont accordés aux termes de la Loi nationale sur l'habitation pour aider à construire assez d'habitations pour loger 224 personnes âgées et 20 familles à faible revenu, celles-ci dans des logements à trois chambres. Parmi les municipalités qui ont reçu ces prêts on en relève quatre du Manitoba.

West Kildonan — Un prêt de $604,000 au foyer Luther Home, patronné par des membres de l'Eglise luthérienne du Christ, facilitera la construction d'un immeuble d'un étage qui logera 80 pensionnaires âgés. Ce prêt sera remboursé en 50 ans.

Morris — Un prêt de $69,660 au Morris Manor, patronné par un groupe de citoyens de cet endroit, permettra la construction d'un immeuble d'un étage où logeront neuf personnes âgées dans autant de studios complets. Cet immeuble comprendra aussi un hall d'entrée, une salle de lessivage et un local pour le débarras. Il fait suite à un autre bâtiment semblable qui a aussi été financé suivant la LNH. Ce prêt est accordé pour 50 ans à 6⅞ p. 100 d'intérêt. Le Manitoba, par des contributions annuelles, remboursera une partie du prêt.

St-Jean — Un prêt de $82,000 au Paradis des Pionniers, patronné par la Chambre de Commerce locale, aidera à construire un immeuble d'un étage qui comprendra 10 studios et 2 appartements d'une chambre en vue de loger 14 personnes âgées. De plus, cet immeuble renfermera un hall d'entrée, une salle de récréation et un local pour le débarras. Le prêt est recouvrable en 50 ans.

Deloraine — Un prêt de $234,000 à la société Deloraine and District Elderly and Infirm Persons Housing District, Inc., qui est patronnée par les municipalités rurales de Brenda et Winchester et la ville de Deloraine, aidera à construire un immeuble d'un étage où logeront 30 personnes âgées dans des chambres à un lit. Ce prêt est recouvrable en 50 ans. Le Manitoba apportera une contribution de $22,500 aux fins de construction et versera annuellement une contribution suffisante pour rembourser $28,500 du prêt.

Décès et taux comparatifs de la mortalité due au cancer du poumon, Canada, 1950-1967

Année	Mortalité Hom.	Mortalité Fem.	Taux comparatifs (1) de mortalité pour 100,000 Hom.	Taux comparatifs (1) de mortalité pour 100,000 Fem.
1950	1,034	202	13.8	3.0
1951	1,097	236	14.4	3.5
1952	1,252	264	16.1	3.7
1953	1,384	253	17.5	3.5
1954	1,499	267	18.6	3.6
1955	1,623	336	19.7	4.4
1956	1,775	294	21.2	3.7
1957	1,849	289	21.6	3.6
1958	1,972	291	22.8	3.5
1959	2,074	325	23.4	3.8
1960	2,223	321	24.6	3.7
1961	2,411	363	26.2	4.0
1962	2,602	432	27.8	4.7
1963	2,829	417	29.7	4.4
1964	2,924	463	30.3	4.7
1965	3.077	515	31.4	5.2
1966	3,296	548	32.9	5.3
1967	3,700	618	36.3	5.8

(1) Taux standardisés d'après la population de 1961.

Source: Le nombre de décès provient directement de la Section de l'état civil, Division de la santé et du bien-être, Bureau fédéral de la statistique.

Le tableau a été préparé par la Direction de la recherche et de la statistique, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social (Canada).

La Broquerie

Voyageurs

M. et Mme Elas Gauthier se rendaient tout dernièrement à St-Victor, Sask., pour assister au mariage de leur petit-fils, M. Hubert Gauthier, à Mlle Monique Ducharme. De là, ils allèrent passer quelques jours à Saskatoon chez leur fille et gendre, M. et Mme Alfred Champagne. Ils profitèrent aussi de l'occasion pour aller à Meyronne saluer MM. et Mmes Louis et Raymond Girardin.

Malades

Prompt rétablissement à M. Olivier Normandeau, patient à l'hôpital Miséricorde pour intervention chirurgicale.

Haywood

Anniversaire de naissance

Le dimanche 27 octobre Mme Lucie Grouette, qui demeure chez sa fille, Mme Jos. Hébert, célébrait son 93e anniversaire de naissance. A cette occasion, sa fille avait préparé un goûter-buffet. La table était bien décorée, et M. J. Hébert avait confectionné et décoré le gâteau de fête comme lui seul sait le faire, ce qui plut beaucoup à Mme Grouette et à tous ses enfants qui étaient venus lui offrir leurs voeux: M. et Mme T. Grouette, M. et Mme Andy Grouette et leur fille, Hélène, M. et Mme E. Stephen et leur fille, Marilyn, M. et Mme Wilfrid Grouette, de Ste-Anne. Parmi les petits-enfants, accompagnés de leur époux ou épouse on remarquait M. et Mme Jos. Grouette, M. et Mme Aimé Laplante et leurs filles, Lucille et Suzanne, M. et Mme Léo Faucher et leurs quatre filles, Pauline, Mme Wicks et une nièce, Mme R. Perreault.

Mme Grouette reçut plusieurs cadeaux, accompagnés de souhaits, spécialement de son petit-fils, Roland Dufault, et de son épouse, d'Ottawa, de M. et Mme Yves Raymond et leurs enfants, de Trenton, Ont., ainsi que de deux bonnes amies et voisines, Mme Lecocq et Mme Bonneteau, et de ses amis T. Paff, de Winnipeg.

Çà et là

Mme Alice Dagesse, de St-Charles, visitait M. Léon et Mlle Marie-Rose Dagesse.

Mme Claudette Cormier et sa fille, Rachel, de Calgary, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Jos. Allec, dernièrement.

M. Amédée Picton et Mme Henri Viallet sont patients à l'hôpital St-Claude.

Correction

M. Jos. Balez laisse dans le deuil deux soeurs et un frère et non pas un fils tel que mentionné dans le compte rendu du décès de M. Jos. Balez.

Laurier

Anniversaire

Le dimanche 13 octobre, un nombre imposant d'amis et de parents se rendaient chez M. et Mme Louis Saquet pour leur présenter leurs meilleurs voeux à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage.

La fête avait été organisée par les enfants de M. et Mme Louis Saquet, et plusieurs profitèrent de l'occasion pour marquer l'estime que tous ont pour ces dévoués et excellents citoyens.

Souper annuel

Les paroissiens expriment leur reconnaissance aux amis de la paroisse venus en si grand nombre au souper annuel qui eut lieu le 20 octobre, et dont Mme Jean-Louis Corbeil était en charge.

Marcheton

Le samedi 2 novembre, 70 enfants de l'école du village partaient en une randonnée de 24 milles à pied.

Ce marcheton était au profit des sports de l'école locale. Cinquante-quatre élèves complétèrent la marche. Louis Délaurier et Roméo Bernardin arrivèrent premiers, complétant la marche en 4 heures et 46 minutes. Allain Molgat se classa deuxième avec 20 minutes de retard. Annette Verley arrivait première chez les filles, accomplissant les 24 milles en cinq heures et 30 minutes. Le plus jeune marcheur à parcourir la distance fut B. Soucy, 7 ans.

Livres reçus à la Rédaction

La Cour suprême et la Constitution

Le forum constitutionnel au Canada

par Jacques Brossard, professeur agrégé à la Faculté de droit et attaché de recherche à l'Institut de recherche en droit public de l'Université de Montréal.

L'interprétation judiciaire de la Constitution canadienne fait partie intégrante de celle-ci et influence considérablement l'évolution du fédéralisme canadien. Après une étude substantielle du droit canadien et de celui d'une vingtaine d'autres Etats en ce qui a trait à l'interprétation des constitutions, et après examen de la jurisprudence du Canada en cette matière, l'auteur conclut que, sur le plan des institutions, nul forum constitutionnel au monde ne viole les principes du fédéralisme autant que ne le fait le forum canadien. On peut même observer une augmentation de la centralisation des pouvoirs, bien que depuis un siècle déjà les porte-paroles du Québec aient régulièrement demandé des réformes.

Conformément au mandat du Comité parlementaire québécois de la Constitution, qui avait commandité cette étude, l'auteur fait quelques suggestions propres à favoriser l'épanouissement de la nation canadienne-française dans le cadre des options suivantes: le régime actuel, le statut particulier, les Etats associés ou l'indépendance. Il préconise aussi des réformes importantes de l'administration judiciaire. Cet ouvrage d'une évidente actualité intéressera tous ceux que préoccupe l'évolution politique du Québec et du Canada, ou celle du fédéralisme contemporain.

Au sommaire

INTRODUCTION: L'interprétation judiciaire et la Constitution canadienne; Le fédéralisme et l'interprétation judiciaire. DROIT COMPARE: Les Etats unitaires; Les Etats fédératifs; Les régimes confédéraux. DROIT CANADIEN: Le système judiciaire: la suprématie fédérale; Le forum constitutionnel; La composition et l'organisation des tribunaux; Les tribunaux canadiens et l'évolution du fédéralisme. CONCLUSIONS ET SUGGESTIONS. REFERENCES ET CITATIONS. INDEX DES REFERENCES.

1968. Un volume de 430 pages, broché sous jaquette acétate (5½ x 8½). Prix: $5.85.

Les Structures administratives régionales

Les Presses de l'Université de Montréal viennent de publier **les Structures administratives régionales. Déconcentration et décentralisation au Québec,** par Me Andrée Lajoie, professeur agrégé à la Faculté de droit de l'Université de Montréal et attaché de recherche à l'Institut de recherche en droit public. **Déconcentration et décentralisation au Québec**

par Andrée Lajoie

La planification économique et l'aménagement du territoire comptent parmi les tâches nouvelles des gouvernements contemporains. Le Québec doit donc disposer d'un appareil administratif capable d'assumer les fonctions qu'impliquent ces tâches.

Au plan régional, les institutions municipales qui ont tenu lieu jusqu'à présent de structures administratives régionales sont-elles l'instrument des politiques d'aménagement? N'est-ce pas là un rôle que pourraient remplir les services extérieurs des ministères s'ils jouissaient d'une mesure convenable de déconcentration?

Ces deux solutions ne peuvent-elles être intégrées dans une formule administrative cohérente qui tienne compte à la fois du contexte politico-juridique du milieu et des impératifs de l'aménagement?

L'étude de Mme Lajoie tente de répondre à ces questions en présentant un profil des structures administratives régionales québécoises qui permette de les apprécier en tant qu'instrument de planification et véhicule des politiques d'aménagement; dans la même optique, l'auteur passe en revue les modifications possibles du statu quo, pour ne laisser qu'un choix assez restreint de solutions de rechange.

1968. Un volume de xvi et 334 pages, broché sous jaquette acétate (5½ x 8½). Prix: $5.85.

Histoire de la Province de Québec

par Robert Rumilly

Tome XXXVIII — La guerre de 1939-1945

Les Editions Fides viennent de publier le premier volume d'une série de quatre sur le "Québec face à la guerre" par l'historien canadien Robert Rumilly. Dans ce volume, qui constitue le 38e tome de son HISTOIRE DE LA PROVINCE DE QUEBEC, l'auteur met particulièrement en relief le rôle joué par Ernest Lapointe dans le cabinet Mackenzie King durant la Seconde Guerre Mondiale.

1968. Un volume de 318 pages, broché. Prix: $4.00.

Coquelicot – 1968

Tous les ans je revois ton cher visage
Passer là devant moi . . .
Du cliquetis, des fleurs, un moment de silence
Et un grand vent d'honneurs . . .
Qu'ont-ils fait de nos vies?
Ont-ils compté nos pleurs?
Tu étais bien mon roi.
Serais-tu inquiet, qui dors dans la lumière?
Toujours le bien-aimé, toi mon fils, toi mon frère?
Tous les ans, je le tiens ce cher coquelicot,
Jamais fleur desséchée, toujours bien plus qu'un mot,
Il te remplace ici, il encadre ma foi.
Au-delà de la mort tu es resté mon roi!

Manie Toble

Onze novembre 1968.

Délégations du Nord-Vietnam et du FNL
Des pacifistes à Montréal en fin de novembre

MONTREAL — Des délégations du Nord-Vietnam et du Front national de Libération assisteront au cours du mois à une conférence visant à mettre fin à la guerre au Vietnam.

Au cours d'une conférence de presse, le rabbin Abraham Feinberg, de Toronto, a déclaré que les Nord-Vietnamiens avaient envoyé des demandes de visas à l'ambassade canadienne à Moscou.

La délégation comprend le professeur Hoan Minh Giam, membre du gouvernement du Nord-Vietnam, M. Le Duy Van, secrétaire du comité de paix au Vietnam, et M. Le Ky Giai, interprète. Deux membres du FNL, MM. Hoan Bich Son et Nguyen Van Ba, devraient également assister à la conférence.

Selon le rabbin Feinberg, la présence de Nord-Vietnamiens et de représentants du FNL à la conférence établira un premier contact "entre le prétendu ennemi et l'Occident en tant qu'êtres humains".

Nombreux délégués

La conférence, qui aura lieu du 28 novembre au 1er décembre, devrait réunir quelque 2,000 délégués de l'hémisphère occidental et un bon nombre de conférenciers pacifistes.

Le rabbin Feinberg a déclaré qu'à sa connaissance, aucune invitation n'avait été envoyée aux représentants du Sud-Vietnam. "Puisqu'ils n'ont pas voulu siéger avec le Vietcong à Paris, ils ne voudront pas venir ici".

Cependant, un autre organisateur de la conférence, M. Edward Sloan, de Montréal, a annoncé qu'un télégramme serait expédié à Saigon.

Parmi les groupes qui ont organisé la conférence, on remarque le Nouveau parti démocratique, le Syndicat des travailleurs de l'électricité du Canada, la section québécoise de la Voix des Femmes, le Mouvement étudiant chrétien et le Congrès de la Paix du Canada. Certains groupes américains ont également participé à l'organisation de la rencontre.

Selon le rabbin Feinberg, le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, avait reçu une invitation, mais il s'est récusé, ayant "un autre engagement pour cette fin de semaine". Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, sera également absent, étant en tournée en Europe.

$72,500 pour des organismes canadiens-français d'outre frontières

QUEBEC — Le ministère des Affaires culturelles du Québec vient d'accorder des subventions formant un total de $72,500 à une vingtaine d'organismes de langue française oeuvrant hors des frontières du Québec.

Les sommes les plus importantes ont été attribuées à l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario ($17,000), à l'Université de Moncton ($12,000 dont $3,000 pour sa troupe de théâtre) et à l'Alliance française de Vancouver ($5,000 pour défrayer le coût de la Maison française inaugurée en mars 1968).

Bourses d'études et maintien de secrétariat, telles sont les principales raisons pour lesquelles des subventions ont été attribuées aux organismes suivants: Association culturelle de la Saskatchewan, Fédération canadienne-française de la Colombie-Britannique, Association culturelle d'Alberta, Caisse universitaire de Moncton (Nouveau-Brunswick), Fédération de langue française de Nouvelle-Ecosse, Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba, Collège de Saint-Boniface, Cercle des jeunes naturalistes du Canada, Société historique du Nouvel Ontario, Société des Artisans de Manchester aux Etats-Unis, ainsi que l'Association des professeurs franco-américains de la même ville.

Certains organismes des Etats-Unis ont aussi obtenu de l'aide pour contribuer au maintien de la culture française outre quarante-cinquième. On note, parmi ceux-ci, "Le Travailleur", publication de Worcester (Massachusetts) et le collège Saint-François de Biddeford (Maine).

SELON LE SENATEUR CARTER

Le coût des programmes de bien-être est fantastique et inefficace

OTTAWA — Alors que la Chambre haute débattait une motion créant un comité d'enquête sur la pauvreté au Canada, le sénateur C. W. Carter a qualifié de fantastique le coût des programmes de bien-être du gouvernement.

Le sénateur libéral de Terre-Neuve a ajouté que l'une des priorités du comité serait d'étudier les programmes et leur mode d'administration. Actuellement, a-t-il précisé, on dépense plus de $3,000,000,000 en mesures de bien-être au Canada.

Ces programmes ne peuvent être efficaces, a estimé le sénateur, parce que dans bien des cas, ils sont orientés plutôt vers les symptômes de pauvreté que vers les individus. Les veuves, surtout celles qui ont des enfants, sont les grandes oubliées de nos programmes de bien-être.

De son côté, le sénateur H.-J. Robichaud (L — Nouveau-Brunswick), a déclaré que les programmes actuels de bien-être étaient loin d'atteindre un niveau satisfaisant d'efficacité devant les problèmes aigus de la pauvreté au Canada. Trop souvent, a ajouté le sénateur, les organes d'information ne renseignent pas le public sur les progrès réalisés.

La société Radio-Canada, par exemple, pourrait utiliser ses fonds plus utilement qu'en produisant des émissions qui dépeignent les pires situations de logement, de pauvreté et de misère qu'elle a pu dénicher dans les provinces maritimes.

Nouvelle subvention de $30,000 en secours d'urgence au Biafra

(Suite de la première page)

bre, $20,000, à Caritas Internationalis; à la fin d'octobre, $30,000, à Caritas Internationalis.

On chiffre à 440, le nombre de vols effectués de Sao Tome au Biafra depuis le début des opérations aériennes en avril dernier, avec une moyenne, par avion, de 10 tonnes d'aliments riches en protéine et de médicaments.

Les vols de nuit sont coordonnés par des agences des églises catholiques et protestantes.

Malgré ces efforts, le nombre de victimes continue de s'accroître et le taux de mortalité au Biafra dépasse maintenant celui de la guerre au Vietnam.

Depuis juillet, Développement et Paix, de concert avec le Conseil Canadien des Eglises, la Croix Rouge Internationale, Oxfam, Unicef, Cansave, travaille à éveiller l'opinion publique au Canada et à attirer l'attention du gouvernement canadien sur ce problème.

En juillet, une délégation des Eglises et d'agences de volontaires a rencontré le ministre des Affaires Extérieures, M. Mitchell Sharp.

En août, ces mêmes organismes ont lancé les fonds de secours canadien Nigeria/Biafra, fonds qui a recueilli plus de $500,000.

Des représentants de diverses Eglises ont comparu comme témoins, devant le Comité parlementaire conjoint des Affaires extérieures et de la Défense, comité chargé d'étudier le rôle du Canada dans ce conflit.

Ces représentants ont également écrit, en plusieurs occasions, aux membres du Gouvernement Canadien, les priant de porter cette situation aux Nations-Unies.

Les Eglises et les agences augmentent continuellement leurs efforts pour alléger la souffrance humaine causée par cette guerre civile. Il est de toute urgence, de déclarer l'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix, qu'un cessez-le-feu soit déclaré et que l'on trouve une solution politique qui assurera la paix dans cette région.

Plan de Sécurité familiale

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un joyeux anniversaire à:

M. Fernand Balcaen, La Broquerie, du 18 novembre.
M. Jean-Paul Audette, St-Pierre, du 20 novembre.
M. Lucien Grenier, St-Léon, du 21 novembre.
M. Cyprien Bohémier, Lorette, du 24 novembre.
M. Arthur Fenez, St-Lazare, du 24 novembre.

Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

22-469-35P.

Dunrea

Club des 200

Les chanceux au dernier tirage pour le mois d'octobre furent M. Frank Spurrill, fils, Mlle Lilian Elliot, de Ninette, et M. Benoit Garand. Les responsables des billets chanceux étaient Mme Solange Delaronde et M. Jack Hyrich, de Belmont. Le club comprend 170 membres.

Historique de la paroisse

Désirant rappeler à la génération présente le souvenir des anciens, M. l'abbé P.-A. Morand, curé, a commencé à mentionner dans le bulletin paroissial quelque chose du passé. Ainsi, dans celui de la semaine du 3 novembre, il était fait mention de l'arrivée, le 22 juillet 1899, de M. l'abbé W. Jubinville comme curé de la paroisse et successeur de M. l'abbé F. Turcotte. Le 26 février avait lieu la première grand-messe dans l'humble chapelle de la paroisse, avec adresse au nouveau pasteur, lue par M. Honorius Daignault. Le 16 avril de la même année, à l'issue de la messe, les paroissiens causaient une agréable surprise à leur nouveau pasteur en lui présentant une bourse de $145.00, afin de lui aider à se procurer cheval et voiture.

Laissons parler M. l'abbé Jubinville, tel qu'indiqué dans le registre de la paroisse: "Va sans dire que je me suis servi de mon plus riche vocabulaire pour les remercier de leur délicate attention et de leur belle générosité". Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis ces événements.

Hallowe'en

Les petits et les grands lutins s'en sont donné à coeur joie ce soir-là, faisant du porte en porte, accoutrés de vêtements disparates et munis de récipients aux formes variées: citrouilles petites ou grosses, taies d'oreillers ou sacs de papier pour recevoir les friandises données de grand coeur à ces jentils lutins qui furent d'une exquise politesse. On vit même deux gentilles petites Indiennes, revêtues du costume national avec plumes sur la tête. Presque tous portaient au cou une boite pour recevoir des offrandes destinées à des oeuvres de bienfaisance; beau succès de ce côté aussi.

Pendant que les jeunes circulaient ainsi par les ruelles, les adultes prenaient part à une joyeuse mascarade à la salle paroissiale. On y vit des costumes d'un comique achevé et inconcevable, des beatniks, etc. Les juges, MM. Georges Boulet, McMillan et Tibbett, eurent fort à faire pour attribuer les prix qui finalement échurent à Mmes A. Lavoie et Oliva Boulet et à M. Paul Boulet. La veillée se passa fort gaiement au milieu de danses, au son de la fanfare de Belmont.

Progrès

En plus d'avoir fini de payer la dette de l'église toute bien finie, les paroissiens de la mission de Boldur ont réussi à se procurer un orgue électrique. Félicitations sincères!

Ile-des-Chênes

L.F.C.

Vu la mauvaise température et les conditions des routes du village, la soirée récréative du mois d'octobre a dû être remise. C'est donc pour le dimanche 17 novembre que la Ligue des Femmes Catholiques vous invite tous, jeunes et moins jeunes, à une grande soirée: jeu de cartes, bingo, loterie, etc., en la salle paroissiale, à 8 h. p.m. De nombreux prix seront offerts. Une grande foule est attendue à cette première veillée de la saison.

Comité de Presse

St-Joseph

Soirée d'Hallowe'en

Les jeunes de St-Joseph, avec quelques compagnons de classe de St-Jean, interprétaient un programme très divertissant lors d'une soirée d'Hallowe'en dans la salle de St-Joseph.

Comme les années précédentes, la veillée débuta par 12 rondes de whist et cinq de bingo. Les personnes chanceuses furent M. André Dionne, Mlle Dianne Sabourin, M. et Mme Aimé Rémillard, Mme Gérard Bérard, Mme Renald Parent, M. et Mme Jos. Lavallée et M. Henri Ouellet.

Le programme comprenait deux anecdotes: "Les Deux Cognacs", exécutée par Yvon Bissonnette et Denis Beaudette, et "Une Fatale Erreur" par Dianne Sabourin et Jacqueline Bissonette.

Les jeunes ont aussi fait preuve de talent artistique dans quelques chansons populaires françaises: "Il Faut Savoir", "L'Oranger", "Habille ton Coeur" et "Céline".

Le dernier numéro, "La Petite Sorcière", présenté par Gisèle et Janine Fillion, provoqua des éclats de rires de l'auditoire.

Le Dr Lee, d'Altona, retourna avec un grille-pain. Les prix de la loterie furent gagnés par Ovila Sarrasin ($15.00), Lorraine Parent ($10.00) et Gisèle Ouellet ($5.00), tandis que Michel Jubinville et Lorraine Parent gagnaient les prix d'entrée.

La soirée, habilement conduite par Renald Parent, se termina par un succulent goûter servi dans une atmosphère de gaieté au son de vieilles chansons folkloriques françaises entonnées par les jeunes.

Heureux celui qui rassemble avec soin tous les bienfaits qu'il a reçus de Dieu pendant sa vie pour se les remettre incessamment devant les yeux et qui s'efforce de lui en rendre de dignes actions de grâces. — S. BERNARD

La Chambre de Commerce du Canada accepte une suggestion de M. Trudeau

MONTREAL — La déclaration du premier ministre M. Pierre Trudeau, selon laquelle les hommes d'affaires devraient jouer un rôle beaucoup plus important dans les affaires du gouvernement a rencontré l'adhésion de la Chambre de Commerce du Canada.

M. A. Searle Leach, président de la Chambre de Commerce du Canada a envoyé une lettre au Premier ministre pour lui demander de quelle façon les services administratifs de ce dernier pourraient être utilisés à cet égard.

"Nous avons le désir de faire suite à vos suggestions en adoptant une attitude constructive", a déclaré M. Leach. "Il nous serait agréable de pouvoir approfondir cette question avec vous et vos collaborateurs."

Dans le discours qu'il a prononcé le 20 octobre à Calgary au 39e Congrès annuel de la Chambre de Commerce du Canada, M. Trudeau a demandé que des liens moins rigides unissent la fonction publique et la collectivité d'affaires.

"J'ai l'impression qu'il soit relativement rare au Canada qu'un homme d'affaires entre à la fonction publique ou bien donne son congé alors que dans certains pays cela se fait couramment", a déclaré le premier ministre.

"Nous devons mettre au point de meilleures méthodes pour mettre en valeur les capacités des citoyens", dit-il. "Je veux espérer que nous pourrons compter sur la collaboration des hommes d'affaires pour nous aider à recruter des cadres expérimentés en vue des postes de responsabilité qu'ils seront destinés à occuper pendant un, deux ou trois ans".

En réponse à ces paroles du premier ministre, M. Leach a déclaré que les hommes d'affaires sont en mesure et incontestablement se doivent d'apporter leur concours pour essayer de trouver les solutions aux problèmes nationaux et de mettre ces solutions en application.

"Nous estimons que le gouvernement devrait représenter au sens large du mot toutes les catégories de la population et tous les groupes d'influence. Selon nous, et il n'y a aucun doute à ce sujet, les hommes d'affaires devraient considérer le gouvernement comme "nous" et non pas "eux", déclara-t-il. "Bref, les problèmes du pays sont "les nôtres" et non "les leurs".

Le Président de la Chambre de Commerce du Canada a fait allusion à la collaboration dans le passé du gouvernement et des milieux d'affaires et a illustré ce fait en rappelant que lors de la dernière guerre de nombreux hommes d'affaires avaient été recrutés en vue d'affectations spéciales ou de travaux associés à l'effort de guerre.

"Ces expériences en commun vécues par les hommes d'affaires et les fonctionnaires ont suscité de solides amitiés et un respect mutuel qui forment la trame des liens qui unissent aujourd'hui au Canada le gouvernement et la collectivité d'affaires. C'est aussi ce qui a permis au gouvernement à cette époque de maitriser la situation," a déclaré M. Leach.

La Commission d'Assurance . . .

(Suite de la première page)

personnel du contrôle des prestations de faire beaucoup plus d'enquêtes et aussi de réduire sensiblement le coût des enquêtes en général.

Le personnel de contrôle sera augmenté

En même temps, on prévoit que le personnel du contrôle des prestations, dans tout le pays, passera graduellement de 140 à 260 personnes. En vertu du programme de réorganisation de la Commission présentement en cours, cette entreprise se fera par une nouvelle affectation du personnel actuel et une nouvelle attribution des fonctions.

Bien que la Commission s'applique plus que jamais à réduire les abus et les fraudes, le service aux assurés n'est aucunement diminué. Le récent programme de réorganisation a permis d'accorder un service plus efficace et d'aussi bonne qualité.

Même en tenant compte des dépenses engagées pour activer le programme de contrôle des prestations, on prévoit que la Caisse épargnera deux fois et demie le montant des dépenses engagées dans cette opération.

On s'attend qu'il sera éventuellement possible de procéder à l'examen approfondi de toutes les demandes; mais, en attendant, se concentrer sur les secteurs où il est reconnu que la fraude est la plus prononcée permettra d'obtenir un rendement proportionnel maximum. On continuera à confronter les prestations avec les contributions ou les gains et à faire l'examen postérieur des prestations versées.

De plus, on étudiera attentivement la situation locale au sujet des offres d'emploi, afin de pouvoir juger de la légitimité des demandes de prestations. Vu qu'un nombre accru de demandes fausses et injustifiées seront découvertes plus tôt qu'avant, le montant des trop-payés, dans la moyenne des cas découverts, sera réduit de façon sensible.

Plus de 25,000 cas de fraude

La moyenne des trop-payés découverts a été d'environ $55, et les montants versés à l'égard de demandes injustifiées, avant que la fraude ait été découverte, se situaient entre les limites habituelles de $25 et $500. Le trop-payé le plus élevé, dans un même cas, a été de $1,800. L'an dernier, la CAC a mis à jour plus de 25,000 cas de fraude ou d'abus.

Sur les 2,500 poursuites engagées devant les tribunaux (la plus grave mesure que prend la CAC), on a obtenu depuis 12 mois des condamnations dans plus de 99 p. 100 des cas, soit une proportion sans précédent.

Des exclusions accompagnées d'amendes ont été imposées dans les 22,500 cas restants. Tous les délinquants ont été tenus de rembourser ce qu'ils avaient injustement ou abusivement obtenu. Le total atteint dépassait 2 millons de dollars.

Décès

Au Manitoba

ST-VITAL —

Mme Albert Blanchard

Le jeudi 31 octobre est décédée subitement à l'hôpital général St-Boniface, Mme Albert Blanchard, de l'avenue Ellesmere, St-Vital. Elle était âgée de 74 ans.

Mme Blanchard est née à St-Boniface où elle demeura presque toute sa vie. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, trois filles, Mme C. Vermander (Françoise), de Lucerne, Suisse, Mme F. Nys (Juliette), de St-Boniface, et Mme I. Morin (Aline), de Winnipeg; 14 petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants; deux frères, M. Georges Pambrun, de Los Angeles, et Henri, de St-Boniface; deux soeurs, Mme C. Préfontaine, de Winnipeg, et Mme A. Samson, de Los Angeles.

Des prières furent récitées au Salon Funéraire Desjardins et la messe de Requiem fut chantée en l'église Ste-Marie de St-Vital. L'enterrement eut lieu au cimetière Green Acres.

* * *

N.-D.-DE-LOURDES —

Soeur Marie-Hélène

Le mardi 29 octobre est décédée, à l'hôpital Saint-Vital, Soeur Marie-Hélène (née Candide Bonin). Elle avait atteint sa quatre-vingt-dixième année le 4 octobre dernier.

Candide Bonin naquit à Lanoraie, Comté de Berthier, Québec, en 1878. Entrée en religion en 1899, elle prononça ses voeux en 1902. Elle fut tour à tour supérieure et institutrice à St-Claude et à St-Léon. Durant de nombreuses années elle se dévoua à Notre-Dame-de-Lourdes comme sacristine et couturière aux soins du vestiaire des Chanoines Réguliers.

Soeur Marie-Hélène laisse dans le deuil, un frère, M. Zotique Bonin, de Ste-Rose-du-Lac, une belle-soeur ainsi que de nombreux neveux et nièces parmi lesquels le R. P. Marius Bonin, P.B., actuellement en Afrique.

Le service fut chanté le jeudi 31 octobre, à 4 h. p.m., en l'église de N.-D.-de-Lourdes, et concélébré par M. l'abbé Lucien Roy, curé de Lourdes, et les abbés Paul Carrier, curé de St-Léon, et Réginald Prescott, de N.-D.-de-Lourdes.

Les porteurs furent MM. Jos. Bonin, René Laporte et P. Tourchot, neveux de la défunte, J.-B. Bazinet, Marcel Weicker et R. Vuignier.

De nombreux amis de la communauté des Soeurs du Sauveur assistèrent aux funérailles de cette religieuse qui se dévoua au milieu d'eux et qui jusqu'à la fin s'adonna à divers petits travaux en faveur des missionnaires. On se souviendra longtemps de cette religieuse comme d'une grande priante.

Remerciements

Les Soeurs du Sauveur remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie de diverses façons à l'occasion du décès de Sr M.-Hélène Bonin. Un merci bien spécial aux Rév. Soeurs Grises de l'hôpital St-Vital pour leur inlassable dévouement, à M. l'abbé Lucien Roy et à ses assistants.

Mariage

Au Manitoba

ST-CLAUDE —

Arbez-Chatel

Le 5 octobre, l'église de Saint-Claude fut témoin d'un échange d'anneaux lorsque M. l'abbé J.-M. Gagné, curé, bénissait le mariage de Mlle Edith Chatel, fille de M. et Mme Marcel Chatel, de Saint-Claude, à M. Georges Arbez, fils de M. et Mme Paul Arbez, de Saint-Vital. MM. Gérald Jobin et Roland Arbez agissaient comme huissiers. Les pères des mariés servaient de témoins. Mme André Delaquis, cousine de la mariée, et M. Louis Arbez, cousin du marié, interprétèrent l'Ave Maria et le Panis Angelicus.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était charmante dans sa robe blanche en poult-de-soie, garnie de dentelle et rehaussée d'une longue traîne. Son voile court était retenu par un diadème. Son bouquet se composait de roses rouges.

La demoiselle d'honneur, Mlle Solange Rey, amie de la mariée, portait une longue robe de crêpe turquoise. Son bouquet se composait d'oeillets jaunes. Elle était accompagnée de M. Maurice Arbez, cousin du marié.

La mère de la mariée avait choisi pour l'occasion un ensemble de crêpe de laine vert foncé, un bouquet de corsage d'oeillets jaunes et des accessoires bruns. La mère du marié portait un ensemble turquoise avec bouquet de corsage d'oeillets jaunes et accessoires bruns.

Après la cérémonie religieuse, les mariés, accompagnés de leur cortège, se rendirent à la salle paroissiale où un toast fut présenté en leur honneur par M. Joseph Deroche. M. Charles Leroux agissait comme maître de cérémonies. Parents et amis se rassemblèrent ensuite pour une soirée dansante.

Pour le voyage de noce la mariée était vêtue d'un costume de lainage lilac avec bouquet de corsage d'oeillets et accessoires noirs. A leur retour, les jeunes époux s'établirent à St-Boniface.

En Saskatchewan

Domremy

Remerciements

A l'occasion de leur récent deuil, M. Edmond Gareau et sa famille désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont manifesté leur sympathie par cartes, fleurs, honoraires de messes et surtout par leur assistance et participation aux veillées de prières et aux funérailles. Ce fut une grande consolation pour la famille éprouvée.

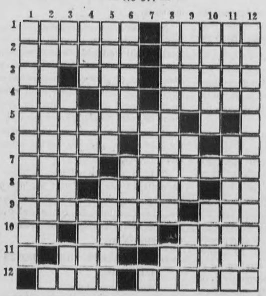
Naissance

Au Manitoba

STE-AGATHE —

Le 24 septembre: Raymond-Joseph, fils de M. et Mme Roger Brémault, baptisé le dimanche 6 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Gaston Brémault, oncle et tante de l'enfant.

— No 577 —



HORIZONTALEMENT

1—Faire éclater. — Quartier de Constantinople.
2—Raconta. — Affaiblissement.
3—Conj. — Propre. — Très petites îles.
4—S'emploie avec à-vis. — Voyelles. — Couchis de fascines.
5—Rauque.
6—Bout de la mamelle en parlant des animaux. — Brut. — Route rurale.
7—Classe. — Rendre hostile.
8—Particule électrisée. — Métal. — Règle double.
9—Mets en sac. — Fils de Noé.
10—Consonnes. — Néant. — Partie du jour.
11—C'est-à-dire. — Pas un.
12—Contentement. — Ecrivain français.

VERTICALEMENT

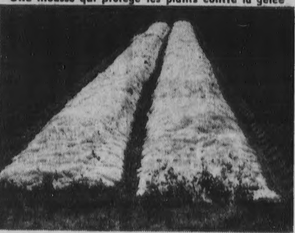
1—Filets à crevettes.
2—Porterons en arrière.
3—Art. espagnol. — Etoffes de soie très lisses. — Mis pour ici.
4—Instrument d'osier pour nettoyer le grain. — Verbe latin. — Gros perroquets.
5—Chaume. — Qui a une saveur aigre.
6—Mammifère carnassier. — Genre d'ombellifères.
7—De l'Eolide.
8—Dans les fabriques de conserves de poisson local où s'effecture la friture (plur). — Sym. de l'or.
9—Critique latin. — Trois fois. — Sont sans vêtements.
10—De nier. — Partie de la charrue (plur).
11—Manche d'un pinceau à laver. — Modestie.
12—Etat qui empêche l'expansion.

SOLUTION DU PROBLEME No 576

■ **Horizontalement:** 1. Etat — Chacals; 2. Totem — Mania; 3. Ourler — Elial; 4. Fée — Ter — Omis; 5. Fe — Météores; 6. Maiserie; 7. Rail — Lee — Ce; 8. Sait — Dos; 9. Oserais — Sous; 10. Neuillé — Eude; 11. Nurses — Luter; 12. Erses — Célera.

■ **Verticalement:** 1. Etoffe — Sonné; 2. Touée — Raseur; 3. Atre — Maieurs; 4. Tel — Maîtrise; 5. Méteil — Ales; 6. Rets — Sils; 7. Réel — Se; 8. Ame — Orée — Le; 9. Calorie — Seul; 10. Animée — Doute; 11. Liais — Coulder; 12. Sais — Cessera.

Une mousse qui protège les plants contre la gelée



La mousse recouvre ces fraisiers et fleurs délicates contre la gelée. L'idée en est venue à M. David Siminovitch, de l'Institut de recherche sur la biologie cellulaire, ministère de l'Agriculture du Canada, en 1957. Depuis cette date, la Laurentian Concentrates Ltd., d'Ottawa, fabrique mousses et machines pour donner suite à cette idée, avec l'aide financière du ministère de l'Industrie. D'après des essais pratiqués à la Ferme expérimentale centrale, la mousse assure une excellente protection jusqu'à 20 degrés et dans des vents atteignant 20 milles à l'heure. Elle se dissout au bout de 48 heures, sans mauvais effets sur la récolte.

L'Alliance française de Regina

Quelques noms à retenir

Il arrive peut-être trop souvent que nous nous plaisons à jouir des privilèges dont nous sommes l'objet sans songer suffisamment aux personnes qui nous les procurent et à toute la peine qu'elles se donnent. Un merci pourtant ne coûte pas cher. Je m'excuse de n'y avoir pas pensé plus tôt. La chronique de l'Alliance française fait sans doute part au public du rôle que l'association joue dans notre société. Mais tout semble si simple et si facile quand on ne regarde la chose que de l'extérieur; l'éclat du décor nous cache l'ouvrier.

Bien que jeune encore, l'Alliance française de Regina a lancé et réalisé de nombreux projets. Les spectacles qu'elle a offerts à ses membres furent nombreux, toujours des mieux choisis et des plus appréciés. Il nous fut donné d'entendre des chantres et des musiciens de renommée mondiale, d'applaudir des comédiens célèbres, de regarder des films de grande valeur artistique et d'écouter des conférenciers dont la réputation est bien connue de tous. Ajoutons à cela les cours de français pour adultes et de nombreuses bourses d'étude attribuées aux étudiants universitaires. La publicité récente qu'ont reçu les cours d'été de français aurait dû, elle aussi, pour être juste et complète, se situer dans les cadres de l'Université et de l'Alliance française.

Ils sont nombreux ceux qui ont consacré temps et talents au service de l'Alliance française. Vouloir rendre justice à tous serait un trop grand risque. Je suis certain cependant que tous reconnaîtront le mérite exceptionnel de notre dévoué et dynamique président, Monsieur Charles Fresco, la collaboration sincère et toujours présente de Monsieur Lucien Pétry, la participation constante du docteur Buck, l'activité inlassable de Madame P. Begrand; nous n'oublions pas Madame Fresco dont le charme n'a d'égal que sa délicatesse.

Il fait bon pouvoir féliciter tous ces bons ouvriers, et les autres aussi, et les assurer de notre profonde reconnaissance.

B. E. Paris,
professeur.

Willow-Bunch

Çà et là

M. et Mme Irénée Deslauriers (Cécile Poirier), de St-Zénon, Qué., étaient en visite chez Mmes Henri Durand, Arthur Leduc et Roland Ducharme, de St-Victor. Ils visitèrent également plusieurs autres parents et amis.

M. et Mme Terry Cullen, de Weyburn, ont rendu visite à Mme Marie Joyal.

Mme Dollard Piché est revenue récemment de l'hôpital de Regina.

Mme Lucille Goodin (Lafrenière) passa quelques jours à l'hôpital d'Assiniboia.

Mme Gédéon Boisvert est patiente à l'hôpital d'Assiniboia depuis quelque temps, Mme Orphis Champigny, à l'hôpital de Regina, et M. Joe Lalonde, à l'hôpital de Moose Jaw.

Mme Eugène Boucher fit un séjour à l'hôpital d'Assiniboia et est retournée au Payant Nursing Home à Assiniboia.

M. et Mme Léopold Therrien sont allés à Moose Jaw récemment, où ils visitèrent leur père et beau-père, M. Joe Lalonde, à l'hôpital. Ils visitèrent également M. et Mme Siméon Beausoleil et autres parents et amis.

M. et Mme Antonio Fiset sont revenus de leur séjour en Colombie-Britannique où ils visitèrent leurs enfants et leurs familles ainsi que M. et Mme Louis Dumas et Mme Aurélie Latendresse, à Chilliwack.

M. et Mme John Beattie et leurs trois enfants, de Melfort, ont visité leurs parents, M. et Mme Albert Lemieux.

Mlle Lilianne Giraudier, institutrice à Bengough, a passé une fin de semaine chez ses parents, M. et Mme J.-B. Giraudier.

M. et Mme Dale Bain et leur famille, ainsi que le Dr Lionel Rodrigue, de Regina, ont rendu visite à Mme Roméo Rodrigue.

Gravelbourg

Assemblée des Dames auxiliaires

A l'assemblée mensuelle des Dames auxiliaires de l'hôpital St-Joseph, Mme Edith Sheer fut élue présidente pour remplacer Mme Jeannine Lizée, sortant de charge. Mmes Simone Langelier, Marguerite Bourgeois et Claire Levac furent élues vice-présidente, secrétaire et trésorière pour un autre terme.

Soeur A. Latreille, supérieure, et les Dames auxiliaires remercièrent Mme J. Lizée, qui terminait sa deuxième année comme présidente, et souhaitèrent la bienvenue au nouvel exécutif.

Le thé du 5 octobre, organisé par Mme Brigitte Piché, fut un grand succès.

Ferland

Çà et là

M. et Mme L. Couture, de Willow-Bunch, ont visité M. et Mme René Couture, le 3 novembre.

M. et Mme Louis Bruno, de Neville, ont rendu visite aux familles Tardif, Georges et Paul-Emile Lacasse, le 3 novembre. M. Geo. Lacasse était hospitalisé à Kincaid.

Mme Aussant, de Gravelbourg, a passé une fin de semaine chez M. et Mme Maurice Fournier.

MM. Maurice et Aimé Fournier et Rosaire Chabot ont aidé à déménager les meubles de la famille Charles Fournier, qui demeurera dorénavant à 1434, ave Parker, Hillside Road, à Regina.

M. Camille Hamel est allé à Regina avec M. et Mme Paul Ducharme, de Glentworth. Ils visitèrent parents et amis à Regina et Moose Jaw.

Les étudiants sont venus dans leur famille pour la longue fin de semaine.

Le 4 novembre, Mme Alma Brisebois et M. Aimé Brisebois, qui représentait les membres du 4e degré des Chevaliers de Colomb, ont assisté aux funérailles de M. Georges Préfontaine, de Lisieux. Mme Préfontaine, de St-Boniface, Man., les accompagnait.

MM. Adrien Brisebois, Jean-Guy Massé et Denis Chabot ont passé la fin de semaine à Regina.

M. et Mme Lucien Beaudin sont allés à Swift-Current le jeudi soir 7 novembre, pour y chercher M. et Mme Medelger Chabot et Mme C. Douville, qui revenaient de la Colombie-Britannique. Ils en ont profité pour visiter M. l'abbé Lucien Poulin, à Cadillac, et M. et Mme David Hannah (Camille Chabot), à Swift-Current.

M. Alfred Beaudoin est employé dans une usine à bardeau en Colombie-Britannique.

Le mercredi 6 novembre, M. Aimé Brisebois fut élu conseiller municipal. Félicitations.

M. Paul-Emile Lacasse a conduit son frère, M. Georges Lacasse, à l'hôpital de Regina, le mardi 5 novembre.

Mme Aimé Brisebois est hospitalisée à Kincaid et Mme Valmore Couture est alitée chez elle.

Louis Riel

Pourquoi a-t-il fallu que passent tant d'années
Avant que ta valeur soit enfin reconnue?
La coupe des douleurs, grand héros, tu l'as bue
Débordante, amère, o toi généreux fou—
C'est bien ce que disaient tes lâches ennemis,
Hommes sans courage, qui craignaient les ennuis:
Tu exaltais le coeur, l'âme de la Patrie
En cherchant un moyen pour adoucir leur sort.
L'ordre, il s'en moquait bien, car, ils voulaient ta mort.
Même que tes amis brillaient par leur absence
Occupés dans leurs champs à un pressant labeur—
Pourtant, ils te devaient de la reconnaissance
Car, ils avaient été témoins de ton malheur.
Le gibet infamant t'a mérité la gloire!
Ton peuple t'en sait gré et regarde le ciel:
En lettres d'or se lit ta glorieuse histoire
Patriote inspiré . . . Louis "David" RIEL.

Manie-Tobie
16 novembre 1968

Saint-Front

Va-et-vient

M. et Mme Bernard Schell et leurs trois enfants, accompagnés des grands-parents Schell, tous d'Edmonton; M. et Mme William Proulx et leur fille Lori, de Lloydminster, Alta, ainsi que M. et Mme E. Leitner (née Lorette Scott), de Bellsite, Man., passèrent la fin de semaine chez M. et Mme P.-H. Proulx.

Mme Eliane Gauthier, de Sudbury, Ont., a passé des vacances de 10 jours chez sa mère, Mme Malvina Senez, et chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Fernand Roufasse. A la réunion de famille qui eut lieu à cette occasion on remarquait M. et Mme Roy, de Ste-Rose-du-Lac, Man., Mlle Marie Senez, de Kelvington, Sask., et M. Léo Senez, de Winnipegosis, Man.

M. Horace Syrenne et son ami, M. Robert Bonneau, ainsi que M. et Mme Marius Syrenne, tous de Saskatoon, visitèrent Mme Lida Syrenne et M. et Mme Louis Le Strat.

M. Félix Auriot, étudiant à Regina, passa la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Germain Auriot.

M. et Mme Clément Perret et leurs enfants, ainsi que M. Druinat, tous de Duck Lake, assistèrent au mariage de Mlle Louise Montes à M. Clarence Ginter, instituteur à Cupar, et visitèrent leurs amis, M. et Mme Florian Montes.

M. et Mme Roland Gatin et leur bébé, Roland, d'Edmonton, visitèrent MM. et Mmes F.-Xavier Bouchard et Emile Samson.

M. Victor-A. Lavallée passa quelque temps chez ses parents, à Léoville.

M. et Mme Roland Bossé et leurs enfants, de Périgord, visitèrent, récemment, MM. et Mmes F.-Xavier Bouchard, Emile Samson et Oscar Messier.

M. et Mme Verle Tarasoft et leurs fils, Darren et Dion, de Quill Lake, étaient en visite chez MM. et Mmes André Le Strat et Laurence Sunderland.

Mme Emilda Messier et son fils, Antonio, accompagnés de M. et Mme Narcisse Vaillancourt, de Zénon Park, se rendirent, il y a quelques semaines, chez M. et Mme Alex Marcotte, à Ganges, C.-B., pour chercher les effets personnels de Mme Messier. Cette dernière a décidé de demeurer chez ses fils et bru, M. et Mme Oscar Messier, à St-Front. Ils visitèrent aussi des parents à Vancouver, New Westminster et Prince George, C.-B.

M. F.-Xavier Bouchard passa quelques jours chez MM. et Mmes Emile Fortin et Roland Bossé, à Périgord.

Mme Alvine Rowlett, de Saskatoon, a visité ses parents, M. et Mme Paul Moisan pendant quelques jours. Au retour elle était accompagnée de sa soeur, Mme Corinne Dufault, et ses deux jeunes nièces, Rachel et Colleen Dufault.

Mme Marie Vaillancourt alla conduire son mari, Henri, à Flin Flon où ce dernier est concierge à la patinoire.

Mme Jacqueline Goguet, de St-Germain, Qué., arriva le 25 octobre pour des vacances de deux semaines chez ses parents, M. et Mme Henri Dallaire et sa tante, Mme Donalda Charlebois. Elle fut aussi heureuse de rencontrer des compagnes de classes.

M. et Mme Marlyn Danielson ont visité leurs parents, M. et Mme André Le Strat, à St-Front, et M. et Mme Harvey Danielson, à Archerville, et se rendirent ensuite en Colombie-Britannique.

M. et Mme Emile Boire, de Saskatoon, visitèrent, récemment, MM. et Mmes Paul Maison, Alfred Bourque et P.-H. Proulx.

St-Brieux

Çà et là

M. et Mme Léo Thibault, de Calgary, Alta, sont en visite chez leur grand-mère, Mme Mansière, et autres parents.

Prompt rétablissement à Mme Marie L'Hénaff, en convalescence à la maison, à M. Isidore Massé, hospitalisé à Melfort, ainsi qu'à M. Frank Malinski de retour chez lui après avoir subi une intervention chirurgicale à Saskatoon.

Félicitations à Mlle Lorraine Lavoie, fille de M. et Mme A. Lavoie, de St-Brieux, graduée garde-malade enregistrée 1968 de l'école des gardes-malades de l'hôpital St-Paul de Saskatoon. Mlle Lavoie reçut aussi une bourse d'études.

Félicitations aussi à M. Allan Lavoie, fils de M. et Mme A. Lavoie, de St-Brieux, qui obtint son diplôme de bachelier ès Arts de l'Université de la Saskatchewan à Saskatoon.

Malgré le mauvais temps et l'état des récoltes, les Dames de Ste-Anne, sous la présidence de Mme Germaine Hamonic, décidèrent d'aller de l'avant avec le bazar, le 3 octobre. Environ 400 personnes prirent part au délicieux souper au poulet.

Les gagnants des deux couvre-pieds furent Mme John Bauer, de St-Brieux, et Mme John Schyler, de Lake Lenore; grande poupée avec garde-robe complète, Mme Sylvia Schmidt; un jeu de hockey, Mme Honoré Gallays; deux berceaux de poupée avec literie, Marlene Boulanger et Mme John Bauer.

La somme nette de $615.25 fut réalisée. Les Dames de Ste-Anne ont acheté deux nouveaux poêles électriques pour la salle paroissiale.

Mme Henri Mahussier, mère de Mmes Donatien et Paul Coquet et Alfred Carfantan, de St-Brieux, est patiente au Geriatric Centre de Melfort depuis le 27 octobre.

Sincères condoléances à Mme Jean Gueguen et à sa famille à l'occasion du décès de M. Jean Gueguen (père), le 1er novembre.

Les étudiants du Collège de Gravelbourg organisent un marcheton de 30 milles

GRAVELBOURG — Malgré un vent froid d'environ 70 milles à l'heure et une de ces tempêtes de poussière des prairies, le marcheton "Opération Ampoules", de 30 milles, organisé par la Cité Etudiante du Collège Mathieu, fut en marche tel que prévu, à 8 h. 15 a.m., le samedi 26 octobre 1968.

Cent quatre-vingts étudiants de 12 à 18 ans participèrent à la marche et 160 firent la moitié du trajet. Soixante-cinq gars complétèrent le trajet, et ce n'est pas sans hâte, joie et satisfaction qu'ils entrèrent au chaud nid de "l'Alma Mater" pour y retrouver un de ces bons soupers préparés par les "petites Soeurs".

Ce marcheton, sous les auspices de la cité étudiante, avait pour but de ramasser des fonds dont un tiers ira pour aider les arriérés mentaux, et le restant aux projets et activités des élèves pendant l'année. Ce marcheton rapporta environ $1,600.

Sincères remerciements aux commanditaires et félicitations aux courageux collégiens qui ont prouvé une fois de plus que la jeunesse d'aujourd'hui est ce qu'elle était autrefois: ambitieuse, courageuse, et remplie de virilité! Malgré vent et poussière, les collégiens ont vaincu le froid, la paresse, l'inactivité, la faim, les ampoules, pour se retrouver fort heureux dans leur cher gymnase du Collège Mathieu.

Rolland Chabot,
12e année,
Collège Mathieu.

Ferland

Çà et là

M. et Mme Donat Liboiron sont venus visiter leur fille, Mme Viateur Chabot, et sa famille.

M. et Mme Medelger Chabot, Mme Céline Douville, de Ponteix, et Alfred Beaudoin, de Ferland, sont allés aux funérailles de M. Edmond Laflamme, de Port Alberni, C.-B. M. Laflamme était le beau-frère de M. et Mme Chabot. Alfred Beaudoin se rendait chez sa grand-mère, Mme Cécile Hamel, à Coquitlam, C.-B., où il passera quelque temps.

M. et Mme Robert Desautels et leur famille, de Dollard, ont passé une fin de semaine chez M. et Mme Rosaire Chabot, de la localité, et M. et Mme André St-Jacques, de Glentworth.

M. et Mme Lucien Beaudoin et leurs filles sont allés visiter M. et Mme Antonio Chabot, d'Assiniboia, à l'occasion du 70e anniversaire de naissance de M. Chabot, le 24 octobre.

MM. Georges Lacasse et Camille Hamel ont fait un séjour à l'hôpital.

La paroisse recevait dernièrement la visite de la présidente nationale de la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises, Mme Sauvé-Boult, et la secrétaire nationale, Mlle Thérèse Potvin, d'Ottawa, venues pour le premier congrès tenu dans la province. Les visiteuses étaient les invitées de M. et Mme Aristide Fournier.

Les délégués de Ferland étaient: l'aumônier diocésain, M. l'abbé Roger Ducharme, curé, la présidente régionale de l'Ouest, Mme Aristide Fournier, Mme Alfred Chabot, secrétaire diocésaine, Mme Joseph Couture, présidente de section, et Mme Lucien Beaudoin. Ce congrès fut goûté de tous.

M. et Mme Roger Fournier se sont rendus au chevet du père de Mme Fournier, M. Cooper, de Balcarres, le samedi 26 octobre. Mme Roger Fournier est demeurée quelques jours avec ses parents. Tous sont heureux d'apprendre une amélioration dans l'état de santé de M. Cooper, qui a souffert d'une crise cardiaque.

Se sont rendus au mariage de Mlle Denise Lacasse, fille de M. et Mme Elphé Lacasse, de Cadillac, à M. Raymond Mercier, de Ponteix, qui eut lieu à Cadillac, MM. et Mmes Joseph, Alfred et Laurier Chabot, Edmond, Léonard et Marcel Tardif, M. Elie Dion, M. et Mme Aimé Brisebois, MM. et Mmes Valmore et Emmelie Couture.

Mme Rouleau, de Ponteix, passa quelques jours chez ses fille et gendre, M. et Mme Gérard Desharnais.

Le jeudi 31 octobre, les Scouts et Louveteaux de Ferland suivaient la devise "pensez aux autres" en passant par les maisons pour recueillir des dons qui seront envoyés au mouvement l'UNICEF pour les petits pauvres. Ils recueillirent la jolie somme de cent dollars.

Les chauffeurs bénévoles qui les conduisirent étaient M. l'abbé Roger Ducharme, Sr Léa Desharnais, Mme Alfred Chabot, MM. Donald Davidson, Claude Chabot et Joseph Morin.

Le vendredi 1er novembre avait lieu une soirée sociale à l'occasion du départ de M. et Mme Charles-Henri Fournier pour Regina. Le 13 octobre, "Le Club des Jeunes" organisait une soirée d'adieu pour leurs deux enfants, Denis, du Collège de Gravelbourg, et Solange, de Ferland. Un beau chant, composé par M. l'abbé Roger Ducharme pour la circonstance, fut exécuté. L'accompagnatrice était Mme Paul-Emile Lacasse. Les deux jeunes reçurent un livre des invités, comme souvenir, et une bourse. M. Fournier remercia en termes émus.

Parmi les parents venus de l'extérieur pour la circonstance, on remarquait M. et Mme Yoland Deshaies, de Fir Mountain, M. le Dr et Mme Raymond Piché, de Gravelbourg, M. et Mme Raymond Lizée, de Gravelbourg, M. et Mme Alex Laberge, M. l'abbé Adrien Chabot et Mme Léophile Chabot, de Willow-Bunch, et M. et Mme Raymond Chabot, de Ponteix.

M. et Mme Maurice Fournier ont déménagé cette semaine dans la maison de leur père et beau-père.

Le 19 octobre avait lieu le mariage de Mlle Dolorès Clermont à M. Joseph Bouffard.

Saint-Isidore de Bellevue

25e anniversaire de mariage

Le samedi 26 octobre, une messe d'action de grâces fut célébrée par M. l'abbé Roland Gaudet à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Donat Gareau, de Bellevue, et de M. et Mme Adonias Gaudet, de Prince-Albert, anciennement de Bellevue. Après la messe, tous se rendirent à la salle pour un succulent souper où les garçons et demoiselles d'honneur d'il y a 25 ans étaient présents, sauf Mme Pierre Topping, de Maillardville. MM. Conrad Gareau et Aurélien Gaudet, de Battleford, étaient accompagnés de leur épouse, et Mlle Hélène Duval, de son fiancé, M. Ron, d'Edmonton. On remarquait aussi MM. et Mmes Baptiste Duval, Gilbert Lavertu, Verne Zuroski, de Saskatoon, Maurice Gaudet, du Collège de St-Louis, Mlle Flore Gareau, de Battleford, Mme L. Gaudet (mère), M. l'abbé Roland Gaudet (frère), Mme Donat Gareau, et M. Adonias Gaudet, de Duck Lake.

Chaque couple des jubilaires reçut un service de vaisselle et une bourse, don des parents et amis. Les enfants de M. et Mme D. Gareau leur présentèrent une coutellerie et un plateau sur lequel étaient gravés les noms des enfants: Raymond, Flore, Michel, Doris, Antonio, Alice, Paula et Grégoire. M. et Mme Odonias Gaudet reçurent une plaque sur laquelle étaient également inscrits les noms de leurs enfants: Denise, Estelle et Maurice.

Longue vie, santé et bonheur aux jubilaires.

Zenon Park

Etaient de passage dernièrement au couvent des Soeurs de la Charité de Notre-Dame d'Evron, la Rév. Mère Marie-Joseph, assistante générale de la communauté, dont le siège principal est à Evron, France. Elle était accompagnée de la Rév. Mère Marie-Cécile, provinciale pour l'Ouest canadien, de Trochu, Alberta. Etaient également de passage au couvent, à cette occasion, quelques Soeurs de la même communauté qui dirigent l'hôpital Ste-Thérèse, de Tisdale, Sask.

Le samedi 2 novembre, M. et Mme René-E. Fortier, accompagnés de leurs trois filles, Lucille, Pauline et Mariette, se rendaient à Edmonton, Alberta, où ils visitèrent leur fille aînée, la Rév. Soeur Angèle Fortier, institutrice, au couvent Ste-Anne. En cet endroit, ils visitèrent aussi leurs beau-frère et soeur, M. le Docteur et Mme L. Aimé Arès.

Dans le bulletin paroissial du dimanche 3 novembre, on annonçait, dans les deux langues, qu'une retraite générale serait prêchée en cette paroisse, du 24 novembre au 1er décembre, par le R. P. Léonard-M. Puech, O.F.M.

Par suite des élections municipales qui ont eu lieu le mercredi 6 novembre, le conseil du village sera composé comme suit pour 1969: maire, M. René-E. Fortier; conseillers, MM. Henri Fortier, Georges Pelletier, Léo Poulin, Lawrence Wassill et Lucien Vigeant; secrétaire-trésorier, M. Gérard-A. Leblanc; assistante, Mme Marie Leblanc. M. Lucien Vigeant a de nouveau été réélu comme conseiller de la Division 3, de la municipalité rurale d'Arborfield no 456.

Quelles sont les principales options politiques du nouveau premier ministre du Québec

Les grandes assises de mars 1965, la création, au mois de mai 1963, du comité parlementaire de la constitution, e congrès pour le leadership du parti en 1961: Voilà trois événements importants qui ont non seulement marqué la carrière politique récente du nouveau premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, mais qui lui ont en même temps permis d'influencer profondément l'orientation de l'Union Nationale.

Pour un statut particulier

Ainsi, à l'occasion de la course à la direction de son parti, le député de Missisquoi fut l'un des premiers hommes politiques québécois à réclamer un "statut particulier" pour la province. Dans son discours du 13 août 1961, à Cowansville, alors qu'il annonçait son intention de se porter candidat au poste de chef de l'Union Nationale, M. Bertrand déclarait: "Québec a non seulement le droit mais le devoir de réclamer un statut particulier dans la Confédération".

Et il ajoutait: "Nous devons chercher à faire reconnaître la souveraineté entière de notre province dans tous les domaines où la Constitution nous y autorise, et aussi dans certains autres domaines qui s'imposeront comme essentiels à notre plein développement. En conséquence, notre but ne doit pas se limiter à la récupération de droits acquis: il doit viser aussi à en conquérir de nouveaux".

Foncièrement nationaliste, M. Bertrand allait beaucoup plus loin que son parti dans les moyens de donner au Québec plus de pouvoirs constitutionnels que ne lui en attribuait l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Ainsi, toujours dans son discours de candidature d'août 1961, le député de Missisquoi s'écriait: "Il faut une constituante. Les Etats généraux de la Nation doivent être convoqués afin de former une commission d'étude de la question constitutionnelle en vue d'élaborer un projet que le Québec pourra soumettre avant le Centenaire de la Confédération..."

Egalité ou indépendance

Au printemps de 1963, pendant la session, M. Bertrand avait l'occasion de présenter une motion demandant la création d'un comité parlementaire chargé de convoquer les Etats généraux de la nation canadienne-française afin de rédiger un projet de nouvelle constitution pour le Canada.

Après bien des discussions et quelques amendements proposés par le gouvernement libéral, la motion fut adoptée. Le texte final de la motion se lisait comme suit, dans le jargon habituel:

"Que cette Chambre est d'avis qu'un comité spécial devrait être institué, avec pouvoirs d'entendre des témoins et de siéger même les jours où la Chambre ne tient pas de séance et après la prorogation, en vue de la détermination des objectifs à poursuivre par le Canada français dans la revision du régime constitutionnel canadien et des meilleurs moyens d'atteindre ces objectifs, ledit comité devant faire rapport à la Chambre au cours de la prochaine session."

Au sujet du séparatisme, M. Bertrand avait notamment déclaré: "Je crois, pour ma part, à la bonne foi et au désintéressement de ceux qui prônent l'indépendance du Québec par des moyens démocratiques, même si je ne partage pas toutes leurs opinions... Notre intention n'est pas de faire obstacle aux mouvements indépendantistes... Nous avons dit que l'indépendance totale du Québec était l'une des options possibles qu'il fallait examiner. Pour ma part, j'incline à favoriser l'instauration au pays d'un véritable fédéralisme fondé sur l'égalité juridique et pratique des deux nations canadiennes, anglaise et française, sur le plan fédéral".

En 1963, M. Bertrand disait des indépendantistes "qu'eux aussi sont à la recherche d'une formule de coexistence. L'indépendance, disait-il, ne veut pas dire l'isolement. Tout pays souverain doit coopérer avec ses voisins et avec les autres pays du monde, suivant un système plus ou moins élaboré d'ententes, de traités et d'alliances".

Pour un régime présidentiel

Dans son exposé devant les assises de l'Union Nationale, en mars 1965, M. Bertrand posait carrément la question: "Le Québec ne devrait-il pas tendre vers le régime présidentiel, une solution que la plupart des pays modernes ont résolument adoptée comme instrument idéal de gouvernement?".

Après avoir noté que "la montée du syndicalisme et des groupes professionnels socio-économiques avait peu à peu enlevé la vedette aux partis politiques et aux députés", et prenant en considération que "l'influence grandissante des techniciens et des technocrates avait entrainé un certain déclin dans le parlementarisme, M. Bertrand suggérait que "l'Union Nationale adopte une formule moderne de gouvernement et que le parti soit rebâti pour s'adapter à la nouvelle société industrielle".

Le député de Missisquoi suggérait notamment que l'Union Nationale soit structurée selon les 10 grandes régions économiques du Québec afin de combler les déficiences d'une politique trop axée sur le comté. Il proposait également la participation "active et intégrée" des groupes socio-économiques à l'échelon local, régional et central.

Ainsi donc, à trois reprises différentes (à l'occasion de trois événements d'une très grande importance pour l'Union Nationale), M. Bertrand a senti le besoin de proposer à son parti des orientations nouvelles. Dans ces trois circonstances M. J.-J. Bertrand se trouvait dans l'opposition, aux côtés de son collègue Daniel Johnson. Maintenant qu'il est premier ministre du Québec, les observateurs seront certainement à l'affût pour voir dans quelle mesure Jean-Jacques Bertrand mettra en pratique les idées pour lesquelles il s'est battu.

(Résumé d'un article de La Presse, du 3 octobre 1968, par Lyse Bédard.)

Au sujet de la Déclaration des évêques canadiens sur l'encyclique "Humanae Vitae"

En réponse à de nombreuses demandes, le président de la Conférence Catholique Canadienne, Mgr Alexander Carter, a fait savoir que le Saint-Siège vient d'accuser réception et de manifester sa satisfaction au sujet de la Déclaration des évêques canadiens sur l'encyclique "Humanae Vitae".

Cette note a été envoyée à Mgr Carter par le Délégué apostolique au Canada, Mgr Emanuele Clarizio. Dans cette lettre, Mgr Clarizio écrit:

"J'ai maintenant le plaisir de communiquer que le Saint-Père, d'après ce que m'écrit Son Eminence le Cardinal Amleto Cicognani, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, a pris connaissance avec satisfaction du Document."

La Déclaration de l'épiscopat canadien a été rendue publique le 27 septembre dernier, à la suite de l'Assemblée plénière tenue à Saint-Boniface-Winnipeg, Manitoba.

L'Eglise canadienne, 5e contributrice

D'où vient et où va l'argent recueilli pour les missions?

par Roger Tessier, P.B.

Durant l'année 1967, l'Oeuvre pontificale de la propagation de la foi, dont le siège international est à Rome, a versé aux oeuvres missionnaires plus de trente millions de dollars. D'autre part, pendant l'exercice financier 1967-1968, environ trente et un millions de dollars ont été versés par les divers Conseils nationaux de l'Oeuvre. C'est ce qui ressort des renseignements fournis par le Secrétariat national du Conseil canadien.

Des trente millions de dollars, plus de neuf millions ont été versés en subsides ordinaires. Ainsi, chacun des huit cents et quelques territoires missionnaires répartis sur les cinq continents a reçu, en 1967, un subside d'environ $12,000, soit... trente-trois dollars par jour. Selon M. Gilles Ouellet, P.M.E., le directeur national de l'Oeuvre (qui vient d'être nommé évêque de Gaspé), on a tenu compte en 1968 et pour la première fois du nombre de missionnaires de chaque territoire, selon un voeu formulé à plusieurs reprises par des évêques missionnaires.

Quant aux subsides extraordinaires, ils dépassent la somme de douze millions de dollars. Diverses oeuvres missionnaires ont tiré profit de ces allocations spéciales: diocèses et conférences épiscopales; construction d'églises, de chapelles de brousse et de postes de missions; formation et entretien des catéchistes, communautés religieuses, surtout autochtones; formation des militants chrétiens: hôpitaux et dispensaires, collèges et étudiants; communications sociales; etc.

Ces subsides ordinaires et extraordinaires ont été ainsi répartis: Europe (sans doute les pays scandinaves), 5 pour cent; Océanie: 5 pour cent; Amérique: 6 pour cent; Asie: 40 pour cent; Afrique: 44 pour cent.

De plus, des subsides statutaires ont été versés à l'Oeuvre de Saint-Pierre-Apôtre ($6,186,477); à la Congrégation pour l'Eglise orientale ($1,468,629); à la Commission pontificale pour l'Amérique latine ($967,243); soit au total plus de huit millions de dollars.

Le directeur national, M. Gilles Ouellet, P.M.E., a fait étude sur la part des subsides alloués aux missions et aux missionnaires canadiens de juin 1967 à juin 1968. Après une étude aussi stricte que possible, il en est arrivé à la conclusion que missions et missionnaires canadiens tirent profit d'une façon ou de l'autre d'une somme globale d'au moins $855,000, presque équivalente aux contributions canadiennes qui s'élèvent à $948,316 pour l'année 1967-1968.

Ajoutons que l'Eglise des Etats-Unis fournit à elle seule la moitié du budget annuel de l'Oeuvre de la propagation de l'Oeuvre de la propagation de la foi, soit plus de seize millions de dollars. La seconde contributrice est l'Eglise d'Allemagne avec $3,826,548, suivie par l'Italie, l'Espagne et la France. L'Eglise canadienne arrive au cinquième rang alors que sa contribution de près d'un million de dollars provient de deux sources: le secteur français avec $564,481 et le secteur anglais avec $382,834.

Une vie au service de la réconciliation

La Frankfurter Allgemeine Zeitung, quotidien de Francfort, dédie à une femme, qui est intervenue de façon active en faveur de l'amitié entre Français et Allemands, l'article nécrologique suivant:

C'est dans un faubourg de Paris qu'est décédée Mme Paula Grosser, native de Francfort. Pour des raisons toujours à nouveau oubliées, elle dut quitter sa patrie en 1933, accompagnée de son fils à l'époque encore très jeune et entretemps devenu le professeur Alfred Grosser, politologue réputé.

Durant les premières années d'après-guerre, Mme Grosser fut une de ces personnes qui, bien qu'ayant des raisons d'être aigrie contre tout ce qui était allemand, s'étaient juré qu'il fallait mettre fin à la haine entre les peuples. Elle et son fils font partie des instigateurs de la réconciliation de la France avec l'Allemagne qui, à l'époque, était loin d'être populaire en France, et aujourd'hui, vu l'ignorance de la jeunesse en ce qui concerne l'Histoire contemporaine, est bien trop considérée comme naturelle. Dans le bureau qui lui fut finalement aménagé dans le bâtiment abritant les "Amitiés internationales", elle a prodigué ses conseils à d'innombrables jeunes Allemands, étudiants, ouvriers venus en France dans le cadre d'échanges, ou même à des jeunes filles parties un peu à la légère à la découverte de la France, et ceci de façon maternelle, et lorsque nécessaire, réaliste. Combien, en s'y consacrant corps et âme, en a-t-elle tiré de situations précaires où tombe si facilement un jeune "j'comprends pas"!

Celui qui aura eu l'occasion de la rencontrer ne pourra oublier sa bonté courageuse.

Mémoire de la boite à chansons "100 Nons" au Secrétaire d'Etat

Monsieur le Ministre,

Au nom des Jeunes Franco-Manitobains, mouvement fondé en 1960, organisation représentant quelque 10,000 jeunes Canadiens de langue française, fonctionnant en étroite relation avec l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, je me permets de venir solliciter l'aide de votre Gouvernement pour un organisme qui mérite votre plus haute attention. Il s'agit du "100 NONS" de Saint-Boniface.

Afin de bien renseigner votre Ministère sur l'organisme en question, j'ai cru bon devoir préparer à son intention, au nom des Jeunes Franco-Manitobains que je représente à titre de Directeur du "100 NONS", les informations suivantes.

Situation conduisant à la création du "100 NONS"

Depuis de nombreuses années, le groupe d'adultes franco-manitobains, en particulier l'Exécutif de l'Association des Canadiens français du Manitoba et l'Association des Educateurs de langue française du Manitoba, ont eu à déplorer la désaffection des jeunes Franco-manitobains pour la langue et la culture françaises. Inutile d'insister sur les causes de ce phénomène. Les lois scolaires de notre province n'en furent pas les moins responsables. Nous avons lancé toutes sortes d'activités devant à notre avis stimuler l'intérêt des jeunes. Il nous a fallu cependant attendre six ans avant de découvrir quelque chose qui les rejoignait vraiment. Ce fut la création des "Boites à chansons". Soudainement prise d'enthousiasme, notre jeunesse se mit à écouter notre poste de radio française et ses chansons modernes. Partout à travers la province s'organisèrent des soirées de "Boites à chansons" avec des auditoires allant de 400 à 1,200 spectateurs. Ces premières manifestations n'avaient rien de très culturel. Cependant, avec le temps, les adultes aidant, les jeunes firent un énorme progrès. On comprit vite, en commençant à apprécier les meilleurs chansonniers français et canadiens-français, qu'il fallait travailler sa diction, ses mouvements, sa présentation. C'est ainsi que les jeunes en vinrent à désirer un centre permanent où ils pourraient se trouver chez eux, ensemble, pour auditions et pratiques. Et pourquoi ne pas faire de ce centre une petite "Boite à chansons" où l'on pourrait présenter des spectacles? C'est ainsi qu'il y a un an fut créé le "100 NONS".

Les buts du "100 NONS"

Les buts qui furent tout d'abord ceux d'offrir aux jeunes qui aimaient la chanson un endroit où ils pourraient être chez eux se développèrent lentement. Après un an, nous pouvons dire que le "100 NONS" est à la fois une "Boite à chansons" où chaque semaine on présente des spectacles de chansons françaises, et une école de formation dans un peu tous les domaines, comprenant le décor, la mise en scène, l'éclairage, l'entretien, etc.

Les activités du "100 NONS" pour la saison 1967-68

Je me permets de présenter ici un extrait du document de travail présenté au Rallye du Manitoba Français en juin 1968:

C'est peut-être une des organisations des plus spectaculaires et des plus dynamiques au Manitoba français et plus particulièrement à Saint-Boniface. Au cours de 1967-68, il y a eu 32 boites à chansons présentées au "100 NONS", 2 jazzothèques, 1 spectacle avec danse, 5 discothèques. De plus, le "100 NONS" a organisé deux boites à Notre-Dame-de-Lourdes et à Powerview. Il a participé à l'ouverture officielle du Centennial Arts Centre à Winnipeg. Quatre jeunes artistes du Manitoba français ont participé au Grand Concours de Jeunesse Oblige à Ottawa et à Montréal, et l'un d'eux a gagné le premier prix national, ce qui lui a mérité un voyage en Martinique. Les artistes du "100 NONS" ont aussi participé à diverses boites à chansons organisées à travers la province, à plusieurs soirées, réceptions, banquets organisés à St-Boniface et à la campagne, ainsi qu'à des "soirées de classes". Le "100 NONS" a été représenté quantités de fois à la télévision, ainsi qu'à l'Exposition de la Rivière-Rouge.

Le rayonnement du "100 NONS" a donc atteint, en plus de Saint-Boniface, des villages tels que: St-Pierre, St-Jean-Baptiste, Lorette, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Claude, La Broquerie, St-Norbert, Powerview, Treherne. De plus, les écoles telles que: Louis Riel, Glennlawn Collegiate, Gordon Bell, ainsi que l'Université de Manitoba et le Collège de St-Boniface, ont pu jouir de ses spectacles. Mais le manque de fonds a empêché un plus grand rayonnement. On peut dire que le rayonnement du "100 NONS" est national, puisqu'il est connu à Ottawa et à Montréal grâce à la télévision. La revue montréalaise "Actualités" en a parlé dans un numéro assez récent.

La création du "100 NONS" est due à l'activité d'une quarantaine de jeunes. Au cours de 1967 et 1968, on a présenté trente talents du Manitoba français au "100 NONS". L'organisation est entre les mains d'une dizaine de jeunes, ainsi que de quatre adultes, qui lui ont prêté leurs services et leurs conseils à maintes reprises.

Après le succès de cette année, il semble qu'un certain nombre de jeunes s'intéressent à continuer le "100 NONS" à condition de recevoir de l'aide financière. On aimerait toutefois avoir une plus grande salle de façon à transformer le "100 NONS" en Boite à chansons avec cafétéria, et augmenter la clientèle.

Plus de 3,000 personnes ont assisté aux spectacles du "100 NONS". L'âge moyen de l'auditoire était à peu près de 20 ans. L'auditoire se composait comme suit: 16 à 18 ans, 20%; 18 à 20 ans, 30%; 20 à 30 ans, 35%; 30 ans et plus, 15%. L'auditoire représentait toutes les classes sociales, mais surtout des étudiants, des professeurs, des religieux, des parents des participants et des jeunes travailleurs.

Les besoins financiers du "100 NONS"

Ces besoins peuvent s'exprimer en deux chiffres différents.

AVEC CINQ MILLE DOLLARS ($5,000.00), nous gardons le centre présent. Nous nous assurons les services d'un directeur de programme, d'un metteur en scène, de cours de diction, d'improvisation et de geste par des professionnels. Nous pouvons nous monter une discothèque. Nous pouvons nous permettre les services d'un orchestre. Nous pouvons étendre notre rayonnement.

AVEC DIX MILLE DOLLARS ($10,000.00), nous louons un centre plus grand et mieux choisi, avec bureau, vestiaire, cafétéria. Tout cela rehausserait le prestige du "100 NONS" et donc du fait français à Saint-Boniface.

Dans l'espoir que vous voudrez bien prêter toute votre attention à notre demande, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus dévoués envers la culture canadienne-française.

Au nom des Jeunes Franco-Manitobains,

Antoine Gaborieau,
directeur du "100 NONS".

Notes biographiques de M. Jean-Jacques Bertrand, nouveau premier ministre de la province de Québec

Le nouveau premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, est né à Sainte-Agathe-des-Monts (Terrebonne), le 20 juin 1916. Il a fait ses études élémentaires et secondaires à Sainte-Agathe, au Juniorat des Oblats à Ottawa et au séminaire de Saint-Hyacinthe.

Bachelier ès arts de l'Université d'Ottawa en 1938, il obtient sa licence en droit de l'Université de Montréal en 1941. Il est récipiendaire de la médaille du Mérite universitaire de l'Université de Montréal et admis au barreau du Québec en 1941.

Ancien président de la Chambre de commerce des jeunes de Cowansville et secrétaire-trésorier de la Corporation municipale et scolaire de Sweetsburg, M. Bertrand est actuellement membre du conseil d'administration de l'hôpital Brôme-Missisquoi-Perkins, de Cowansville, et Chevalier de Colomb (4e degré).

Elu député de Missisquoi à l'Assemblée législative pour la première fois en 1948, il est réélu sans interruption aux élections générales de 1952, 1956, 1960, 1962 et 1966.

En 1954, il est nommé adjoint parlementaire du ministre des Terres et Forêts et des Ressources hydrauliques. En 1958, il est assermenté ministre des Terres et Forêts, fonction qu'il occupa jusqu'en 1960, alors que lui est confié le ministère de la Jeunesse et du Bien-être social.

Le 16 juin 1966, M. Bertrand devient titulaire de l'Education et de la Justice.

Le 31 octobre 1967, il hérita du portefeuille de la Justice dans le gouvernement Johnson. M. Bertrand a été fait conseiller de la reine er 1950, et docteur en droit "Honoris Causa" de l'Université de Sherbrooke en 1967.

Mémoire de l'ACFM au gouvernement fédéral

N.D.L.R. — Nous publions aujourd'hui la suite du mémoire présenté par l'ACFM au gouvernement fédéral. La première partie a paru la semaine dernière.

Ce dont nous avons besoin

A — Pour combattre l'apathie

1. Six animateurs sociaux qualifiés, à plein temps, et surtout rémunérés. Un dans chacun des cinq secteurs scolaires de la province; un pour les groupes hors de ces secteurs.
2. La création et le maintien d'un secrétariat pour l'information, la recherche, la documentation.

B — Pour développer la culture française

Après 78 ans d'école buissonnière, la culture française au Manitoba n'a pas de parchemins à exhiber! Si elle n'est pas complètement disparue, c'est un miracle. Miracle de ténacité, de sacrifices. La "Cause", comme on disait, a coûté bien cher aux Franco-manitobains: en heures de travail supplémentaire et bénévole, en dons, en aumônes, en patience.

Nous demandons, et pas comme une faveur mais comme une réparation, voire comme une sauvegarde à la débâcle qui menace le Canada dans son intégrité géographique et sociale. Nous préférons ce mot "intégrité". Le mot "unité" nous a tellement désunis. Nous demandons:

1. **UN CENTRE CULTUREL PROVINCIAL.** A l'occasion du centenaire du Canada la demande en fut faite. (Elle fut rejetée à cause de notre statut de groupe minoritaire.)

Parce que nous voulons vivre, certains essais ont été risqués, mais sans grand succès et, nous le craignons, sans brillants lendemains. Nous sommes tous en faveur de l'aide aux pays pauvres, sous-développés, justement parce que **"nous"** sommes pauvres et certainement sous-développés. Et pour cause! Ottawa ne peut pas se sentir complètement innocent de cet état de choses.

Un comité a sacrifié des heures (toujours supplémentaires et bénévoles) à préparer un plan détaillé du centre culturel demandé.

2. Tant d'années passées dans le "primo vivere" ne nous ont pas permis d'atteindre au "deinde philosophare". Nous demandons **DES SPECTACLES FRANÇAIS;** du Québec ou d'ailleurs. Que l'on mette sur pied un **PROGRAMME PERMANENT** semblable à celui présenté par le Conseil des Arts à l'occasion du centenaire du Canada. Les anglophones eux-mêmes y applaudiront. "Les Feux Follets" ont-ils jamais été reçus avec plus d'enthousiasme qu'à Brandon, Manitoba?

Pour trouver, entrainer et lancer nos artistes locaux il faudrait un personnel compétent, permanent. Nous n'en avons pas. Et pour cause. Le Cercle Molière, malgré les circonstances lamentables, a réussi durant plus de cinquante ans à empêcher "la mèche qui fume encore" de s'éteindre. Il l'a souvent fait briller dans le festival dramatique à travers tout le pays. Mais il ne peut suffire à la tâche sans aide financière, sans aide technique.

Le "100 NONS" est jeune mais prometteur.

3. a) **TELEVISION**

Nous aimerions une présence plus canadienne-française (en supplément de la présence québécoise) à la télévision à l'échelon national.

Nous sommes en droit d'exiger des réalisations émanant de toutes les régions francophones du Canada, aussi bien dans le domaine des affaires publiques que des télé-romans.

Nous vous prions de transmettre cette requête au président de la Société Radio-Canada avec qui nous serions heureux de pouvoir discuter de suggestions concrètes, telle une augmentation substantielle de la réalisation locale que nous estimons être un problème extrêmement urgent à régler.

b) **RADIO**

Nous trouvons regrettable:

1) qu'il n'y ait aucune production locale émanant du Manitoba pour desservir le réseau national, alors qu'il y en a de Toronto et de Vancouver.

2) que les régions éloignées de Saint-Boniface soient alimentées par Radio-Canada au lieu de l'être par CKSB.

c) **JOURNAL**

Nous avons un seul hebdomadaire français, La Liberté et le Patriote, pour le Manitoba et la Saskatchewan.

Comme toutes les institutions des groupes minoritaires qui payent double taxe, notre hebdomadaire vivote plus qu'il ne vit. La France aide l'Acadie à maintenir un quotidien. Ottawa peut-il faire la sourde oreille à notre demande en faveur d'un pauvre hebdomadaire? Les Pères Oblats portent le "poids du jour et de la chaleur" depuis plus de cinquante ans (depuis 1913 exactement). Ils apprécieraient, et nous aussi, un ouvrier de la "onzième heure" qui leur permettrait de financer des correspondants nombreux, entrainés, dynamiques.

d) **VOYAGES ECHANGES**

Il est essentiel que les Québécois connaissent mieux les groupes minoritaires. Ils seront moins enclins à nous laisser engloutir dans un Canada que l'injustice séculaire, jamais redressée, jamais réparée, aura fait éclater. Nous voyons d'un bon oeil les échanges entre Franco et Anglo-canadiens. Mais les échanges entre les Québécois et les autres Français s'imposent. S'impose aussi la participation canadienne à la francophonie mondiale. A cette fin, nous suggérons la création d'un organisme du genre de l'Office Franco-Québécois qui permettrait aux francophones hors du Québec de profiter des mêmes avantages que les Québécois, dans le cadre des accords France-Canada.

e) **LE COLLEGE DE ST-BONIFACE**

Le Collège de Saint-Boniface a une histoire longue. Une histoire tragique par certains côtés. Le Collège, depuis 1890, est la seule école française au Manitoba. Il a survécu parce que le Manitoba français n'a pas voulu mourir, parce que les Franco-manitobains ont préparé des élèves français contre la loi, parce que l'Université de Manitoba a gardé l'esprit de 1870 malgré les vagues d'intolérance.

Ecole française secondaire et universitaire, le Collège de Saint-Boniface a formé des bilingues dans tous les domaines et en quantité. En quantité aussi, les bilingues, inutiles ici, sont allés faire fortune dans l'Est. Montréal et même Ottawa ont chacune une Association d'Anciens de Saint-Boniface. Il est temps de reconnaitre les services rendus par cette institution. La formation, aujourd'hui si nécessaire, d'employés capables de parler et d'écrire dans les deux langues, coûte cher. Seules les institutions subventionnées par l'Etat arrivent à boucler.

Pour répondre aux exigences des corps de l'armée, le gouvernement canadien subventionne des collèges militaires: St-Jean, Québec; Kingston, Ontario; et peut-être d'autres. Le gouvernement a toujours besoin de fonctionnaires bilingues. Il subventionne à cette fin des écoles à cours intensifs.

Nous sommes convaincus que le Collège de St-Boniface pourrait assumer cette tâche s'il était aidé financièrement. Au lieu de vivoter il développerait les cadres nécessaires et serait en mesure de continuer les services précieux qu'il rend au gouvernement central dans le recrutement de son personnel. De plus, il rendrait service à tous les Canadiens qui voudraient se prévaloir d'un enseignement français.

Il faudrait trouver une modalité qui ne mettrait pas en conflit les prérogatives des gouvernements fédéral et provincial. Les hommes de bonne volonté devraient être en mesure de trouver une solution viable.

f) **LA CHARTE DES DROITS DE L'HOMME**

Nous demandons:

1) que la charte des Droits de l'Homme soit incorporée à la Constitution canadienne;

2) que le gouvernement fédéral s'assure que les recommandations de la Commission Laurendeau-Dunton soient appliquées sans retard et intégralement, malgré les récriminations possibles;

3) que les pourparlers avec les gouvernements provinciaux soient menés de façon à déboucher sur des redressements tangibles et surtout officiels, qui ne prêtent pas à confusion. L'Unité à longue échéance ne s'en portera que mieux.

Si vous avez eu la générosité de nous lire jusqu'ici vous y trouverez nos mercis et nos compliments pour votre endurance à la tâche. Cela vous donnera une idée de ce que signifie "endurer" toute une vie.

Cet exposé évidemment trop long, mais difficile à résumer, vous est présenté en toute simplicité mais aussi en toute franchise.

Nous espérons que vous l'avez lu dans le même esprit.

Saint-Boniface,
le 17 octobre 1968



Des pommes de terre à croquer

Les plus merveilleuses croquettes de pommes de terre n'ont qu'un secret: la purée de base! Celle-ci doit être faite uniquement de pulpe de pommes de terre écrasée, sans être trop liquide. Les économistes ménagères de la Section des consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada vous invitent à profiter, dès novembre, de l'abondance de ce légume-clé puisqu'il est à son meilleur.

Pommes de terre en croquettes

3 tasses de pommes de terre (6 moyennes), en purée
⅓ tasse de beurre
2 c. à table de lait
1 oeuf battu
½ c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
¼ c. à thé de paprika
¼ tasse d'oignon haché fin
½ tasse de fine chapelure

Battre pour rendre lisses pommes de terre, beurre, lait et oeuf. Ajouter assaisonnements et oignon. Enduire de gras des moules à muffins et tapisser de chapelure. Presser la préparation dans les moules et dorer à 425°F, environ 30 minutes. 12 croquettes. 6 portions.

Les repas des écoliers

En parcourant le pays, on s'aperçoit que la petite école rouge ou blanche si pittoresque a été remplacée par des constructions ultra-modernes. Mais tout ne change pas en ce siècle marqué de découvertes techniques. Il en est de même de certaines habitudes. C'est ainsi qu'on voit toujours des écoliers, petits et grands, balançant leur boite à lunch en se rendant à l'école. Un peu plus loin, ce sont travailleurs et travailleuses qui se rendant à l'usine ou au bureau tiennent à la main ou sous le bras la traditionnelle boite à lunch.

Depuis le retour à l'école de milliers d'écoliers, maman a encore à faire preuve d'initiative et d'imagination dans la préparation de menus pour les siens. Vous savez bien que les bons points en classe et sur le terrain de jeu, les bons bulletins, sans oublier la santé, dépendent des aliments que jeunes et moins jeunes reçoivent chaque jour. Les menus de la boite à lunch peuvent être élaborées une semaine ou même deux semaines à l'avance, dans le but de varier les mets, d'éviter la monotonie, de rencontrer les goûts et de faire un choix sensé des aliments les plus nutritifs.

Le sandwich demeure toujours l'idéal dans une boite à lunch. C'est de fait un moyen économique, facile d'apporter viandes, oeufs, fromage, beurre d'arachides, indispensables pour satisfaire les appétits robustes des enfants actifs et en bonne santé. Les plus jeunes aiment ces sandwichs aux formes amusantes et fantaisistes alors que les adolescents les préfèrent simples et savoureuses à la fois. Ces derniers s'accommodent peu d'une boite à lunch, un sac de papier contenant tout ce dont ils ont besoin, les satisfait pleinement. Une soupe ou un potage pour débuter, bâtonnets de légumes crus tels carottes, céleri, biscuits, pomme et lait fourniront l'apport nécessaire pour l'après-midi. Qu'en dites-vous? Si vous préférez, vous pouvez varier les garnitures de sandwiches, remplacer les biscuits par des carrés aux dattes, gâteau, choisir fruits et légumes selon les goûts de vos écoliers. N'oubliez surtout pas de glisser dans la boite du benjamin une petite surprise (bonbons, raisins secs, noix, etc...). Cela rendra sa journée plus agréable.

L'apport nutritif des enfants est important; cependant celui de votre mari l'est aussi. Rien de plus facile que de suivre votre menu de base quitte à varier le genre ou la quantité d'aliments donnés afin de satisfaire à ses besoins. Le fruit peut aussi être remplacé par une pointe de tarte ou de gâteau et un morceau de fromage. Il pourra se procurer un breuvage à son goût au travail.

Si vous êtes une de ces secrétaires qui n'aimez pas les sandwiches, vous pouvez résoudre le problème en apportant: petits pains ou biscottes, cuisse de poulet, tranche de jambon, fromage, oeufs durs, légumes et fruits frais — concombres, feuilles ou quartiers de laitue, radis, tomate, melon, pêche, poire, raisin. D'ailleurs, les légumes crus saupoudrés de sel sont excellents au goût et faibles en calories.

Et voilà comment il est possible d'apporter un lunch à l'école, à l'usine, au bureau, légèrement différent mais excellent et nutritif.

Les jeunes gens ont besoin de programmes d'éducation sur la vie familiale

OTTAWA — Lillian Thomson, membre du Conseil canadien du bien-être, qui prépare une étude sur la désertion du foyer pour la commission royale d'enquête sur le statut de la femme, considère que les jeunes gens ont besoin de programmes d'éducation qui les aident à surmonter les difficultés économiques de la vie familiale.

Selon la secrétaire du Conseil de la famille et du bien-être de l'enfance, ce sont les pressions économiques qui imposent le plus lourd fardeau sur le couple marié.

Ce serait travailler à prévenir les bris de mariages que de fournir des renseignements économiques dans le cadre de programmes d'éducation sur la vie familiale.

Les jeunes gens séparés, dit-elle, veulent en savoir plus long sur la valeur de l'argent et l'art d'acheter diverses choses allant "d'un téléviseur à une maison". Ils ont besoin de savoir ce qu'est le crédit, comment se servir de cartes de crédit et quelles sont les meilleures aubaines.

"Ce qui me préoccupe à propos des familles d'un seul parent est le fait que tant de familles laissent entendre qu'aujourd'hui une famille a besoin de deux salaires.

"Je m'inquiète du fossé qui va s'élargissant entre les familles à deux salaires et celles à un seul salaire.

Le découragement

"Je parlais récemment à des nouveaux mariés dans la vingtaine. La femme disait qu'elle continuerait de travailler et le mari se montra d'accord en affirmant qu'ils avaient besoin de deux salaires pour commencer. Je ne dis pas le contraire, mais je m'inquiète des familles qui ont deux ou trois enfants avant de savoir où elles en sont, et qui se découragent.

"J'aimerais croire que quelques-uns en connaissent autant sur l'achat à crédit que sur la sexualité."

Mlle Thomson dit qu'on ne peut classer les gens impliqués dans des cas de désertion du foyer. On les trouve dans toutes les classes de la société canadienne.

"Parmi les familles à un seul parent que j'ai visitées, plusieurs chefs de famille ont semblé regretter de s'être mariés si jeunes, je veux dire à 17 ou 18 ans."

Selon Mlle Thomson, la question du logement est très importante.

"Les conditions dans lesquelles vit une famille dans une grande ville peuvent produire beaucoup de tension et de fatigue. On s'inquiète également du logement: que ce soit pour louer ou acheter, il est difficile de trouver quelque chose à bon compte. Il me semble que c'est de ce point que vient le plus lourd fardeau pour les jeunes foyers."

Femmes délaissées

Mlle Thomson, qui interviewe beaucoup de gens dans le cours de son travail, affirme que l'opinion publique se fait souvent une idée fausse de ce que sont les familles dont un parent est absent.

"Par exemple, on dit souvent que ces gens-là sont solitaires. C'est peut-être vrai en un sens, mais ce n'est pas la réaction que j'ai enregistrée chez les femmes élevant seules leurs enfants.

"J'ai plutôt senti qu'elles étaient emprisonnées. Si elles ont des enfants d'âge préscolaire et ne peuvent trouver de gardienne, elles ne peuvent travailler, et elles n'aiment généralement pas recevoir des allocations d'assistance publique.

"Si la municipalité n'a pas de services pour aider les hommes à trouver une ménagère, le père qui élève ses enfants seul peut se désespérer."

Mlle Thomson croit qu'on ne tient pas assez compte du mari délaissé par sa femme.

"C'est une terrible alternative pour un homme que de quitter son emploi ou ses enfants."

Susan Becker

Que faire en attendant le docteur?

La Fondation du Québec des maladies du coeur nous donne de précieux conseils à suivre quand nous nous trouvons en présence d'une personne qui subit une crise cardiaque.

1) Appelez le docteur immédiatement.
2) Soyez calme. Rassurez le malade.
3) Ne déplacez pas le malade.
4) Déboutonnez les vêtements serrés.
5) Aidez le malade à se mettre dans une position confortable... généralement entre la position assise et couchée.
6) Empêchez le malade de prendre froid, mais ne le "couvrez" pas trop.
7) Ne donnez pas de liquide au malade sans la permission du médecin.



Q. — Nous avons deux fils âgés de 15 et 10 ans. L'aîné va très bien en classe et espère poursuivre ses études. L'autre déteste la classe au point de chercher à jouer au malade pour éviter de se rendre à l'école. Sans vouloir en faire un problème majeur, nous sommes inquiets. Que nous conseilleriez-vous de faire? Merci. — **Parents.**

R. — A votre place j'amènerais ce petit garçon chez le médecin de famille pour un examen général. Si les résultats de ce dernier sont satisfaisants, j'irais à l'école pour discuter de cette attitude avec le directeur et les maîtres ou maîtresses de cet enfant. Il s'agit peut-être d'un petit rien qui le bouleverse — un sujet qui lui est particulièrement difficile et qu'il arriverait à mieux comprendre avec un peu d'aide. Ne vous inquiétez pas outre mesure, chers parents, et cherchez parmi vos souvenirs... N'avez-vous pas éprouvé les mêmes sentiments à cet âge-là ou à peu près? Il me semble que tous les enfants que j'ai connus ont eu ce même problème et que, comme pour bien d'autres tracas du genre, le temps a été le meilleur remède. Il faudrait à tout prix éviter de comparer l'attitude de son frère aîné envers ses études à la sienne. Il se rend sans doute déjà compte que son frère réussit mieux que lui et que vous êtes fiers de lui.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous faisons des économies et des projets, mon mari et moi, en vue d'un voyage en Europe. Nous sommes d'accord quant aux pays et aux endroits que nous voulons visiter. Ce sont les moyens de transport qui posent le gros problème. Mon mari aimerait faire la traversée en bateau et je préfère la faire en avion. Je sais que vous connaissez les deux et votre opinion nous serait fort utile. Veuillez nous la donner. — **Futurs voyageurs.**

R. — Vous ne me dites pas si vous jouirez d'une longue période de temps pour le voyage que vous projetez, mais si possible, profitez des deux moyens de transport. Vous serez contents l'un et l'autre, et je suis certaine que vous ne regretterez pas l'aventure. A votre place, je partirais par bateau, de Montréal, afin de jouir du paysage tout le long du fleuve et du coup d'oeil merveilleux qu'offre l'arrivée à Québec. Ensuite, la vie à bord d'un paquebot est des plus agréable et reposante. Vous seriez frais et dispos pour vos randonnées outre-mer. Un peu fatigués au retour, vous pourriez rentrer en quelques heures seulement par avion. Qu'en pensez-vous? Bon voyage de toute façon!

☆ ☆ ☆

Q. — Encore une fois cette année, à l'occasion de l'Hallowe'en, les journaux et autres moyens de communication nous révèlent qu'on a inséré dans des pommes des objets qui pouvaient blesser ou même tuer les enfants ou les adultes qui les auraient mangées. Comment peut-on prévenir de si sérieux accidents? Quels tristes individus peuvent se rendre coupables de telles actions? Croyez-vous qu'on puisse les repérer et les punir? — **Terrifiée.**

R. — A la veille de cette fête, que les enfants, les petits surtout, anticipent avec tant de joie, je me suis demandée si les tristes incidents de l'année dernière allaient se répéter. Hélas, il y en a eu, un peu moins nombreux je crois, mais un seul aurait été de trop. Les gens qui commettent de telles actions sont soit très méchants (et n'en déplaise à certains, il existe des méchants) ou des malades mentaux. On dit de ces derniers qu'il y en a un bien plus grand nombre à l'extérieur qu'à l'intérieur des institutions. Il est très difficile pour les autorités de retracer ces malfaiteurs à moins que les enfants ne soient allés qu'à des endroits fixes ou connus de leurs parents et qu'elles puissent procéder par élimination. La meilleure précaution prise par les familles cette année fut l'inspection soigneuse de tout ce que les enfants ont rapporté. Evidemment on les avait prévenus de ne rien manger avant d'être rentrés au foyer et que tout ait été examiné minutieusement.

LOUISE

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Assurez-vous que vous comprenez bien tout ce que vous signez. Consultez votre avocat ou votre notaire avant de signer un document quelconque. Faites-vous remettre une copie des plans et du cahier des charges, si vous achetez une maison avant qu'elle soit parachevée. Arrangez-vous pour obtenir des conseils d'un architecte ou de tout autre professionnel pour vérifier la qualité des matériaux et de l'exécution des travaux à mesure que la construction progresse. Ne vous fiez à aucun contrat verbal sur un point quelconque touchant à l'achat ou à la construction d'une maison. Ne signez aucun document qui est incomplet ou que vous ne comprenez pas complètement. Ne vous engagez pas à payer le prix total demandé tant que la maison n'est pas parachevée et exempte de tout privilège possible.

✦ ❊ ✦

Il est tout jeune et il tend la main au coin d'une rue. Une dame lui donne une pièce et demande:

— Mon pauvre petit, tu mendies parce que tu as faim?

— Non, m'ame, répond-il, c'est parce que papa a soif.

✦ ❊ ✦

Vos enfants aiment-ils les sandwiches au jambon? Si oui, mettez dans le malaxeur une livre de jambon avec quatre cuillerées à table de beurre et trois branches de persil. Malaxez et étendez cette mousse sur les tranches de pain. C'est délicieux, nourrissant et moins sec qu'avec le jambon en tranche.

✦ ❊ ✦

Pour donner du corps à vos tricots de coton, amollis après plusieurs lavages, vaporisez une légère couche d'empois liquide avant de les repasser. Ils reprendront leur forme et se saliront moins vite.

Madame, lorsque vous accompagnez un monsieur dans un restaurant, choisissez le menu avec discrétion: ni les moins chers (celui qui vous invite pourrait être blessé) ni les plus chers (à moins que vous ne désirez plus être invitée ...).

✦ ❊ ✦

Etes-vous en quête d'un outil pour extraire les noyaux des cerises? Employez simplement une pointe de plume neuve que vous fixerez à l'envers dans le porte-plume et vous aurez l'instrument désiré à portée de la main.

✦ ❊ ✦

— Moi, dit-elle à son mari, j'adore les bêtes.

— Les chiens? les chats?

— Oui, et aussi les visons, les renards, les chinchillas.

✦ ❊ ✦

Ne jetez pas vos vieux gants de caoutchouc, ils peuvent encore être utiles. Par exemple, si vous découpez des bandes dans le poignet, elles seront commodes pour tenir solidement des paquets. Puis, en enfilant un doigt au bout du manche de votre balai, il ne glisse pas lorsque vous l'appuyez au mur.

✦ ❊ ✦

Avec un clou, faites des trous dans une assiette à tarte en aluminium et utilisez-la comme couvercle sur votre poêle à frire. La vapeur pourra ainsi s'échapper sans éclabousser de graisse les alentours.

✦ ❊ ✦

La moitié des enfants qui sont lents à apprendre souffrent de troubles visuels.

• • •

Cette jeune starlette a été choisie pour donner le départ d'une course à pied.

Voici le pistolet, dit l'organisateur. Pour donner le départ, vous tirez.

— Bien, mais sur qui?

Une femme sur trois sur le marché du travail

OTTAWA — Une femme sur trois faisait partie du marché du travail canadien en 1967, en regard de trois hommes sur quatre, a révélé le bureau féminin du ministère fédéral du Travail dans un document rendu public récemment.

En 1967, le Canada dénombrait 2,300,000 femmes au travail, comparativement à 1,400,000 en 1957, soit une augmentation de 64 pour cent.

Cette augmentation de la main-d'oeuvre féminine, déclare le bureau, contraste nettement avec l'augmentation de 17 pour cent enregistrée du côté masculin et avec l'augmentation de 29 pour cent de toute la force de travail canadienne dans la même décennie.

Toutefois, on rapporte qu'il y a plus de femmes que d'hommes qui font du travail à temps partiel.

Au cours de cette décennie, la population canadienne s'est harmonieusement répartie entre les deux sexes. Mais la proportion de femmes au travail en regard de la population féminine totale a grimpé de huit pour cent, tandis que celle des hommes baissait de près de cinq pour cent.

La proportion des femmes au travail a légèrement baissé dans les Maritimes, en Ontario et dans les provinces de l'Ouest, l'augmentation se concentrant dans le Québec et la Colombie-Britannique. L'Ontario détient le record de la main-d'oeuvre féminine, avec 906,000 femmes au travail en 1967.

L'âge moyen de la femme au travail en 1967 était de 35.6 ans.

Alors que 21.6 pour cent des femmes mariées travaillaient en 1962, il y en a maintenant 28.3 pour cent. Plus d'une femme mariée sur quatre est au travail et plus de la moitié des femmes embauchées en 1967 étaient mariées.

Avec une boite de thon

Risotto au thon: Préparer un paquet de sauce à spaghetti selon les indications du fabricant. Y ajouter une boite de thon en morceaux, égoutté. Cuire et servir sur du riz cuit, chaud.

Sandwiches de pain doré: Des sandwiches de thon, trempés dans un mélange d'oeufs battus et de lait, et frits jusqu'à ce qu'ils deviennent dorés, sont très appréciés au déjeuner.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

TOI OU MOI?

par Valdrine

NUMERO 43

— Et l'auto-stop sur la route nationale, n'y aviez-vous pas songé?

— Si, mais nous n'étions pas sur la nationale, il s'en fallait bien. On aurait donc dû vous conduire d'abord jusque là-bas. Et aurions-nous trouvé ensuite un automobiliste assez complaisant pour vous prendre en charge jusqu'à l'hôpital?

— Si j'avais été un pauvre clochard, auriez-vous agi de la même façon?

La vérité passa sur les lèvres fraiches:

— Oui, mais pas avec le même coeur, ni la même joie.

— Voilà une phrase bien gentille qui me donne du courage. Laissez-moi, pour vous distraire, vous raconter une histoire.

— J'adore les histoires quand elles finissent bien.

— C'est celle d'un brave garçon qui a la tête près du bonnet, un coeur d'or, mais un susceptible!... Le gars n'aime pas qu'on doute de lui, de sa loyauté. Or, il s'était brouillé avec celle qu'il aimait, pour... des vétilles. Cela lui pesait si fort qu'il chercha enfin les moyens de rentrer en grâce. Hélas, c'était aussi un orgueilleux. Vous savez bien, les hommes... quelle engeance! Il ne voulait pas monter droit chez elle pour se faire pardonner une longue bouderie et lui demander sa main, comme ça, tout d'un coup, sans savoir au préalable comment il serait reçu: toujours la fameuse dignité masculine, qui a horreur des affronts!... Des foins à couper lui donnèrent un prétexte pour rester un après-midi entier à proximité de celle dont il rêvait depuis des mois. Il espérait ainsi, le hasard aidant, que cette chérie... Mais je manque à tous mes devoirs en ne vous présentants pas l'héroïne: une charmante petite, bourrée de qualités physiques, morales, intellectuelles... Par exemple, très soupe-au-lait, mais droite comme un i... pour une femme, c'est rare! Parce que les femmes... Seulement, le fameux hasard a curieusement fait les choses. Ce n'est pas dans les bras de l'aimée qu'est tombé mon héros, mais sur le sol, et fort rudement!

— Après?

— Mon histoire s'arrête là. Panne de courant! A vous de lui trouver la fin qui vous conviendra le mieux...

Marie-Hélène enchaina, une lueur malicieuse au fond des prunelles:

— J'ai de l'imagination à mes heures, moi aussi. Tenez, voilà une conclusion: la jeune fille s'excusa d'avoir été soupe-au-lait: c'est déplorable — pas de s'excuser, mais de montrer trop de vivacité dans son langage... d'aller en paroles beaucoup plus loin que sa pensée...

— A qui le dites-vous!

— ...et tous deux se jurèrent une indéfectible amitié. C'est beau, n'est-ce pas?

— Et c'est ça que vous appelez de l'imagination? Plutôt piteux, votre épilogue! Vous ne valez rien comme conteuse, si vous valez beaucoup en tant que sauveteur. Voilà une autre fin qui me plait davantage: "Alors mon héros tendit une patte pour emprisonner la main de sa bien-aimée, comme ceci (il joignit le geste à la parole) en prétendant la garder... toute sa vie".

— Rien ne me déplait moins que cet épilogue-là...

Rémi baisa avec tendresse la main fine où s'inscrivaient encore les traces des brûlures. Il questionna:

— Ça vous va?

— Tout à fait.

— Alors, mon amour, tu consens à être ma femme?

— Avec joie, Rémi.

De son bras valide, le jeune homme attira vers lui le joli visage qui n'avait cessé de hanter ses insomnies depuis des semaines, et les lèvres des amoureux se trouvèrent pour sceller leur accord.

A ce moment, on entendit jaillir, sous la fenêtre, un rire frais, celui d'un enfant dont la présence dans l'hôpital n'éteignait pas la joie de vivre. Puis ce fut à nouveau le silence: on avait dû faire taire l'importun dont la gaieté enfantine pouvait troubler le repos des souffrants. Les fiancés ne parlaient plus, se regardant intensément, comme si l'un et l'autre doutaient encore des paroles qu'ils venaient d'entendre.

Ce fut le jeune homme qui, le premier, renoua la conversation avec son humour habituel:

— Dire qu'il a fallu un accident pour briser la glace, en même temps que mon bras d'ailleurs!

Sa fiancée reconnut avec sincérité:

— Si je n'avais été aussi aveuglée par Marc, il y a beau temps que j'aurais vu clair en moi.

— Es-tu certaine maintenant de ne pas te tromper?

— Oui. Sois tranquille, j'ai trop souffert de notre brouille...

Un frôlement dans le couloir révéla le passage du chariot ramenant un malade de la salle d'opération. Ce bruit rappela à Marie-Hélène ses angoisses le jour où elle avait amené Rémi à l'hôpital. Une inquiétude lui vint alors. Elle l'exprima aussitôt, tant elle appréhendait la réponse:

— Rémi, j'ai peur... Dis-moi: n'est-ce point par reconnaissance que tu veux m'épouser?

— Que vas-tu chercher? Je t'aime, si tu veux savoir, depuis le jour où je t'ai dépannée sur la route. Mais tu es difficile à contenter, reconnais-le. Quand tu étais riche, tu me soupçonnais d'être un coureur de dot; maintenant, c'est mon désintéressement qui t'inquiète. Alors, il faudrait savoir!

— Quand on aime, on craint toujours pour son amour...

— Je sais. Et moi, crois-tu que je n'aie pas passé de mauvais jours en te voyant éprise de ton cousin? Mais, dis-moi, chérie, ne regretteras-tu pas d'avoir perdu ton épreuve à cause de moi?

— Non. Certes, j'aimais le château, je m'y plaisais, je m'étais attachée à l'usine, aux ouvriers: tous sont si gentils pour moi maintenant. Mais j'ai gagné un mari que j'aime et cela vaut pour moi toutes les fortunes du monde.

Une autre idée taquinait maintenant la fiancée:

— Rémi, au fait, comment t'appelles-tu? Qui es-tu réellement? Ici, on t'a inscrit sous le nom de Vellac, m'a raconté Edmond qui en était encore tout retourné quand il est rentré au château... le pauvre homme en bafouillait presque...

— Qui suis-je? En voilà une question!

— Je t'ai écrit une fois: Rémi Durant, hôtel d'Amiens, à Grenoble, afin de m'excuser du fameux "coureur de dot", et n'ai jamais reçu de réponse. C'est bien là pourtant que tu loges?

— Oui, en attendant d'avoir trouvé un appartement à ma convenance. Crois bien que ta lettre ne m'est jamais parvenue; sans cela, tu penses bien...

— De plus, Laurent est allé à ton hôtel, ou plutôt, il a téléphoné... Puis il a voulu t'appeler à l'usine où tu travailles. D'un côté comme de l'autre, réponse négative: on ne te connaissait pas. Avoue que c'est bizarre!

— Je te donne ma parole que Durant est bien le nom de mon oncle et père adoptif. Il est vrai que, pour l'état-civil, j'en ai un autre. Mais accorde-moi la permission de ne pas t'en dire davantage pour l'instant. Attendons qu'ait eu lieu la séance chez maître Poncin. Je t'y accompagnerait, si tu veux, afin d'être à tes côtés dans une réunion qui pourrait devenir houleuse.

— Rémi, tu as raison. Viens avec moi là-bas, j'aurai ainsi plus de courage pour affronter une famille qui ne m'a jamais fait que du mal.

— Entendu. Mais as-tu confiance en moi, réellement et à fond?

— Oui, en dépit de tes réticences. Pour la première chose que tu demandes, je ne vais pas te la refuser! Je consens à ne pas en savoir plus long aujourd'hui, puisque cela te plait ainsi. Mais j'avoue que tu piques sérieusement ma curiosité.

L'infirmière pénétra dans la chambre, car c'était l'heure de la prise de température. Elle en ressortit presque aussitôt, en se demandant si, pour le 24, les baisers faisaient partie du traitement...

CHAPITRE XXI

Quatorze jours avaient passé depuis l'accident. Demain, ce serait l'adieu au château, au bourg, pour n'y plus revenir. Marie-Hélène ferait ses bagages après le diner, pas avant, car, jusqu'à la dernière minute, elle voulait s'accrocher à ce pays qui lui était devenu si cher. La rupture avec Chambourières lui coûterait beaucoup, mais auprès de son mari, l'oubli finirait par venir. Ne

(à suivre)

Vol. 56—No 30

Le blé canadien . . .

(Suite de la première page)

année. Ces imposantes réserves et le retard de l'entente internationale ont incité plusieurs pays à couper les prix, mais le Canada y a résisté.

Un porte-parole du Conseil canadien du blé a admis que cette attitude avait coûté des ventes au Canada. Il a cependant ajouté qu'on encourageait la flexibilité des prix en périodes de surplus.

A. M. Runciman, président des producteurs unis de céréales, affirme que les producteurs sont maintenant intéressés moins par le prix au boisseau que par le rapport à l'acre.

"Le prix fixé pour le blé ne signifie rien si on ne peut vendre la céréale," dit-il.

On étudie présentement certaines variétés de blé qui produisent plus tout en se vendant moins cher. Une douzaine de botanistes de l'université du Manitoba disposent d'un budget d'environ $500,000 par an pour trouver des catégories qui allient la qualité au rendement élevé.

Un producteur du Manitoba considère qu'au point où on en est, le monde pourrait bien se passer du blé canadien, et M. Runciman ajoute que l'idée que l'Amérique du Nord ait à nourrir le monde entier n'a plus de valeur.

En 1990

"L'Amérique du Nord aura peut-être à alimenter le monde en 1990, mais pas d'ici une dizaine d'années, à moins qu'on parle d'une participation de 50 pour cent des ventes de blé. La capacité de production s'accroit encore plus vite que la demande."

Certaines catégories promettent de suffire au Pakistan et à l'Inde tandis que la France tente de répondre à la plupart des besoins du Marché commun.

Plus près de nous, les Etats-Unis attaquent les marchés traditionnellement canadiens. L'an dernier, les Américains ont vendu 570 millions de boisseaux au meilleur prix possible. Des missions commerciales continuent de chercher des ventes à travers le monde. Malgré cet effort, cependant, un expert canadien prédit que la réduction de production atteindra les Etats-Unis l'an prochain.

Le meilleur client possible du Canada demeure la Chine communiste, marché illimité qui paie bien.

Quant aux pays en voie de développement, selon l'expert, ils constituent des marchés limités.

"La consommation de blé par tête augmente jusqu'à ce que le revenu atteigne $600 ou $800 par an. Elle commence ensuite à diminuer à mesure que l'affluence permet d'acheter d'autres denrées alimentaires comme la viande."

Les marchés des pays développés diminuent parce qu'on tire meilleur profit d'une même quantité de blé. Selon le même expert, l'objectif du gouvernement canadien d'exporter annuellement 400 millions de boisseaux de blé est trop élevé. Pour la récolte qui vient de se terminer, on a été à 64 millions de boisseaux de l'objectif.

Diversifier

La solution serait peut-être dans la diversification de la production, par exemple vers les récoltes de céréales alimentaires.

De 1961 à 1966, les exportations en ce domaine n'ont augmenté au Canada que de $49 à $53 millions, tandis qu'aux Etats-Unis elles passaient de $563 à $1.371 millions.

Ces six derniers mois, le Japon a acheté 357,000 tonnes métriques d'orge, soit 14,000 tonnes du Canada, 8,000 des Etats-Unis, 24,000 de l'Australie et 311,000 de la France.

Le président W. J. Parker, des Elévateurs du Manitoba, recommande qu'on mette l'accent sur l'élevage de bétail et de porcs, qui pourrait fournir un marché pour les céréales brutes.

M. E. McWilliam, président de la Bourse des céréales de Winnipeg, considère "inconcevable qu'en 1967, on a importé plus de cinq millions de livres de boeuf au Canada, pour répondre à la demande domestique, alors qu'en même temps nos silos et élévateurs regorgeaient de céréales non vendues . . . Ceci démontre une utilisation fautive de nos ressources".

Optimisme dans les relations . . .

(Suite de la première page)

lier, les industriels français bénéficient d'avantages propres: outre la facilité offerte par la communauté de langue, ils peuvent obtenir des primes d'équipement, le pays jouit d'une position géographique privilégiée, l'industriel français est particulièrement bien accueilli et enfin le taux des salaires y est moins élevé.

Enfin, M. Louis Jalabert, président de la Chambre de commerce française au Canada, de passage à Paris, s'est félicité du développement des investissements français au Canada, où l'on compte aujourd'hui environ cent entreprises françaises, contre dix en 1960, ainsi que de la qualité de la récente immigration française.

Evoquant plus spécialement la situation au Québec, M. Jalabert a souligné "les très grands progrès" accomplis en matière de francophonie au Québec, et fait preuve, à cet égard, d'une absolue confiance.

"La partie en ce domaine est gagnée", a-t-il assuré.

"Le point de non-retour est atteint. Je suis convaincu qu'on continuera à parler le français au Québec au XXIIe siècle, comme on le faisait au XVIIIe."

On n'entrevoit pas une fin . . .

(Suite de la première page)

ne le jeu à l'aéroport d'Abidjan, en Côte 'dIvoire. Au Gabon, toutes les demandes de visa pour le Biafra sont scrutées par l'ambassade de France et les correspondants britanniques se sont vu expulser de Libreville dès leur arrivée."

L'Economist affirme que l'opération est dirigée par le secrétariat français aux Affaires africaines, dont le chef, M. Jacques Foccart, relève directement du président de Gaulle.

C'est aussi, on peut le dire, l'avis des autorités britanniques qui sont en contact avec Lagos, la capitale fédérale du Nigeria.

Certains observateurs vont jusqu'à dire qu'on assiste en fait à la transposition de la querelle anglo-française de l'Europe en Afrique, de Gaulle étant décidé à empêcher l'unification du Nigeria qui, par ses seules proportions, dominerait l'Afrique occidentale et projetterait son ombre sur les anciennes colonies françaises de la région.

Supériorité des Ibos

Mais il semble que l'aide française ne soit pas l'unique facteur de la situation au Biafra. Les Ibos, en effet, ont la réputation d'être plus intelligents et vifs que d'autres tribus nigérianes. Ils ont fait la preuve de leurs qualités supérieures en accédant, avant la guerre civile, à d'importantes fonctions civiles et militaires au sein du gouvernement fédéral même.

Certains milieux britanniques affirment que les Ibos sont d'habiles propagandistes et c'est ce qui, à leurs yeux, expliquerait qu'ils aient réussi à susciter tant de sympathies dans plusieurs capitales européennes ainsi qu'au Canada.

Quoi qu'il en soit, on ne croit plus à Londres à une fin rapide de la guerre. Ce qui inquiète le plus les partisans d'un Nigeria uni c'est qu'en fin de compte il s'avère que de Gaulle a eu raison. Plus la guerre dure, plus les relations se tendent entre les principales tribus nigérianes et plus on risque de voir Lagos même emportée par la conflagration. Il n'est pas exclu que les Yorubas, tribu importante, finissent par revendiquer un Etat bien à eux, surtout si le pouvoir fédéral continue de s'affaiblir à mesure que devient plus incertaine l'issue de la guerre au Biafra.

Le nouveau superjet Boeing 747, qui va bientôt sortir, pèse 350 tonnes et il est environ deux fois plus gros que le plus gros avion à réaction actuel. Sélection du Reader's Digest de novembre décrit cet appareil qui pourra transporter 375 passagers et plus, et dont le poste de pilotage est perché à la hauteur d'un troisième étage.

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 6 novembre 1968 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 6,800 bovins, 4,600 veaux, 2,650 porcs, 450 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 6,200 bovins, 5,450 veaux, 3,160 porcs, 1,150 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$28.00—29.00
Bons	$27.50—28.00
Moyens	$25.00—27.50
Communs	$20.00—24.50
Génisses	
Choix	$26.50—27.00
Bonnes	$25.50—26.50
Moyennes	$22.00—25.00
Communes	$15.00—21.50
Vaches	
Bonnes	$19.00—20.00
Moyennes	$18.00—19.00
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$12.00—17.50
Taureaux	
Bons	$21.00—22.00
Communs et gras	$15.00—20.50
Veaux	
Bons et choix	$32.00—38.00
Moyens	$28.00—31.00
Communs	$20.00—27.00

Porcs

Les porcs de catégorie A de $30.50—32.00 ($32.00 — la fermeture); les truies de $20.15—20.55.

Moutons et agneaux	
Agneaux bons	$25.00—26.20
Agneaux à l'engrais	$19.00—
Moutons	$ 4.00— 8.00

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: 942-3451
Pour la semaine du 4 au 8 novembre 1968
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	86.2	86.2	86.6	86.6	87.2
C.W. No 3	82.4	82.4	83	83	83.4
Fourrage No 1	80.4	80.4	81	81	81.4
Fourrage No 2	77.4	77.4	78	78	78.4
Fourrage No 3	74.4	74.4	75	75	75.4
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	120.6	102.6	121	121.4	121.4
C.W. No 3 6 rangs	118.6	118.6	119	119.4	119.4
Fourrage No 1	105.2	105.2	105.6	106	106
Fourrage No 2	103.6	103.6	104.2	104.4	104.4
Fourrage No 3	100.6	100.6	101.2	101.4	101.4
SEIGLE —					
C.W. No 2	119⅝	119⅞	120⅜	121⅞	121⅛
C.W. No 3	116⅛	116⅜	116.6	118.2	117.2
C.W. 2 rej.	115⅝	115⅞	116⅜	117⅞	117⅛
C.W. No 4	104⅝	104⅞	105.2	106.6	105.6
Ergot	95⅛	95⅜	95.6	97.2	96.2
Sur voie net	119.6	120	120.4	122	121.2

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Novembre	209.4	213.4	215.4	217.4	219⅛
Janvier	212⅞	215	217.2	220	220.4
Mars	215.2	217.2	219.6	221.2	221.6
Mai	218.2	220.2	222⅜	223⅞	224
AVOINE —					
Décembre	85	85	85⅜	85.4	86
Mai	83⅜	83⅜	84	84.4	84.4
Juillet	83⅜	83⅜	83.6	83⅞	84.2
ORGE —					
Décembre	109.2	109.2	109⅝	110	110
Mai	108.6	108⅝	109	109⅜	109⅜
Juillet	108.4	108.4	108.4	109⅜	109.2
LIN —					
Décembre	308	308.2	311.2	309⅝	307.6
Mai	317.2	317	319.2	317⅞	317
Juillet	317⅜	317	319.6	317.6	317.6
SEIGLE —					
Décembre	121⅛	121⅜	121.6	123.2	122.2
Mai	125⅛	125⅛	125⅝	126⅞	126.2
Juillet	123⅜	123⅜	123⅝	125	124⅝

Heures du lever et du coucher de soleil à Winnipeg

(Heure légale du Centre)

Du 14 au 20 novembre 1968

	Jeudi	Vend.	Sam.	Dim.	Lundi	Mardi	Mer.
LEVER	7 h 40	7 h 42	7 h 43	7 h 45	7 h 46	7 h 48	7 h 50
COUCHER	16 h 46	16 h 45	16 h 43	16 h 42	16 h 41	16 h 40	16 h 39

Phases de la lune

Nouv. lune	Prem. quartier	Pleine lune	Dern. quartier
20 novembre 3 h 02	26 novembre 18 h 30	4 décembre 18 h 07	12 décembre 19 h 49